

CE

CSC
Service entreprise provincial

Hainaut
Service entreprise provincial

3
année

Juillet 2022

ANALYSE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU MANDAT AU CONSEIL D'ENTREPRISE




lacsc.be

ANALYSE DES COMPTES ANNUELS

CSC – Service Entreprise Provincial du Hainaut
Décembre 2022
Exercice du mandat au conseil d'entreprise (3^{ème} année)

Sommaire

	<u>Pages</u>
<u>PARTIE 1 : LA DEMARCHE FINANCIERE</u>	4
1. Introduction	4
<i>[schéma récapitulatif]</i>	5
2. Tableaux restructurés	6
2.1. Bilans simplifiés [<i>& schémas pour sociétés & associations</i>]	7
2.2. Comptes de Résultats simplifiés [<i>& schémas</i>]	8
2.3. Annexes [<i>& schémas</i>]	9
3. Normes sectorielles & Ratios financiers	10
<i>[nomenclature générale Nace-bel]</i>	10
<u>PARTIE 2 : LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE</u>	13
1. Liquidité & Risques de cessation de paiement	13
2. Equilibres financiers	14
2.1. Fonds de roulement	14
2.2. Besoin d'exploitation	15
2.3. Besoin de trésorerie	15
3. Solvabilité & Etat de surendettement	16
4. Fonds Propres (Actif Net) & Investissements	17
<u>PARTIE 3 : LA CAPACITE BENEFICIAIRE DE L'ACTIVITE</u>	18
1. Types de résultats & Marges intermédiaires	18
2. Niveau d'activité & Conditions d'exploitation (Valeur ajoutée & Emploi)	19
3. Cash-flow & Résultat global (EBIT & EBITDA)	21
<u>PARTIE 4 : LES INDICATEURS DE VIGILANCE</u>	22
1. Risques d'ébranlement du crédit	22
2. Couverture des dettes totales par le cash-flow (Beaver)	22
3. Marge d'endettement supplémentaire	22
4. Reconnaissance comme entreprise en difficulté	23
5. Test d'actif net (ou de solvabilité) & test de liquidité	23
6. Dettes échues, stocks de produits finis & charges des dettes	24
7. Affectation du résultat & Structure des recettes	24

<u>PARTIE 5 : LES MODELES PREDICTIFS</u>	25
1. Graphique de Santé	25
2. Echelle des probabilités de Faillite	25
<u>PARTIE 6 : LE DIAGNOSTIC FINANCIER ASSISTE</u>	26
1. Accès à l'onglet "Connaître mon entreprise" sur le site de la CSC	27
2. Application-Santé pour les sociétés	28
2.1. La feuille Excel pour l'encodage des comptes annuels	28
2.2. Les 2 pages générées : illustrations graphiques & données utiles	32
3. Application-Santé pour les associations	34
3.1. La feuille Excel pour l'encodage des comptes annuels	34
3.2. Les 2 pages générées : illustrations graphiques & données utiles	38
4. Guide pratique accompagnant les Applications-Santé	40
4.1. Aide à l'encodage (points 1 à 5 de la note)	40
4.2. Eléments d'interprétation des résultats (points 6.1 à 6.3)	47
5. Accès aux onglets "Consult" & "NBB.Stat" sur le site de la BNB	56
5.1. Ratios pour sociétés (DE21) et pour associations (DE9705)	58
5.2. Comptes annuels de société : l'exemple de "Avery Dennison"	60
5.3. Comptes annuels d'asbl : l'exemple de "IMP Sainte-Gertrude"	68
<u>PARTIE 7A/B : L'ANALYSE FINANCIERE PRATIQUE POUR SOCIETES / ASBL</u>	73/80
1. Module BILANS SIMPLIFIES	73/80
2. Module COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIES	74/81
3. Module AFFECTATION DU RESULTAT / STRUCTURE DES RECETTES	75/82
4. Module EQUILIBRES FINANCIERS	75/82
5. Module DONNEES SOCIALES	75/82
6. Module MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER	76/83
7. Module INDICATEURS DE VIGILANCE	76/83
8. Module DELAIS DE PAIEMENT	77/83
9. Module SECTEUR D'ACTIVITE	77/84
10. Module SANTE FINANCIERE & Graphique de Santé Financière	77/84
11. Module PREVISIONS DE DEFAILLANCE & Echelle des Probabilités de Faillite	78/85
Codes utilisés (sociétés & asbl) et feuille vierge pour les graphiques	87

PARTIE 1 : LA DEMARCHE FINANCIERE

1. INTRODUCTION

Le schéma fourni à la page suivante propose la synthèse d'une démarche financière pratique qui permet l'élaboration progressive d'un diagnostic financier basé sur les seuls comptes annuels établis par l'entreprise elle-même, disponibles gratuitement sur le site de la BNB (Centrale des bilans). Le caractère public de ces données autorise, sans souci de confidentialité, la communication du diagnostic aux autres travailleurs, par les représentants du personnel mandatés en conseil d'entreprise (CE) ou en comité de prévention (CPPT), dans les plus petites structures n'ayant pas installé de CE.

En vue de la préparation des réunions de concertation sociale annuelles, le diagnostic d'entreprise sera utilement complété par l'analyse de l'ensemble de l'information économique, financière et sociale reçue de la direction. Les comptes annuels (le bilan, le compte de résultats et l'annexe en ce compris le bilan social) sont les documents les plus importants de l'information annuelle étant donné qu'ils permettent, à eux-seuls, de se rendre compte de l'état de santé d'une entreprise (société ou asbl).

Il n'est toutefois pas aisé, pour un délégué auquel le législateur impose le devoir d'informer les membres du personnel sur base des informations qui lui ont été communiquées, de se faire une idée correcte de la situation financière de son entreprise à partir de données essentiellement financières tirées d'un document pouvant contenir plus d'une cinquantaine de pages et trouver, de surcroît, la forme la plus adaptée pour rendre l'information compréhensible afin de pouvoir la partager.

C'est pourquoi, il a été développé un outil (applications-santé pour les sociétés et les associations) fournissant en seulement 2 pages (obtenues à partir de l'encodage d'un petit nombre de données), les éléments utiles permettant de savoir instantanément si l'entreprise est en bonne santé ou si elle est confrontée à des difficultés financières qui pourraient conduire la direction à mettre en œuvre de mesures de redressement risquant d'impacter l'emploi (restructuration) ou pas (recapitalisation). Cet outil excel est réservé aux seuls militants, est accessible sur le site de la CSC via le nouveau lien : <https://www.lacsc.be/csc-militant/themes/connaitre-mon-entreprise>

Effectuer une analyse financière consiste d'abord à se faire une idée précise, à partir d'un nombre limité de données figurant dans les comptes annuels, de la situation financière actuelle de l'entreprise, de son évolution au cours des 3 dernières années et de sa position par rapport aux autres entreprises du même secteur d'activité (les statistiques sectorielles sont disponibles gratuitement sur le site de la BNB). Il s'agit ensuite, d'apprécier l'évolution des performances de l'activité ainsi que leur niveau par rapport aux normes sectorielles. Et enfin, d'essayer d'anticiper la tendance d'évolution de la situation financière de l'entreprise dans un avenir proche (sur les 3 ans à venir).

Les 2 pages obtenues à partir des applications-santé (illustrations graphiques et données financières restructurées) permettent, à elles-seules, de disposer de tous les éléments utiles à l'établissement d'un diagnostic financier correct ainsi qu'à la mise en évidence d'une série d'indicateurs de vigilance à surveiller particulièrement.

Démarche d'Analyse Financière

Applications VIRGA "santé sociétés" & "santé associations" + guide d'utilisation des applications sur : <https://www.lacsc.be/restricted/militem/csc-nationale/themes/connaitre-mon-entreprise>

Information Annuelle

Mise à jour Information de Base (10 chapitres)
Données Emploi & Perspectives (CCT 9)
Aperçu Mesures pour l'Emploi (Onss)
Rapport biennal Ecart Salarial H/F

Rapport Certification Information (Réviseur)

Comptes Annuels

Page de garde déposée à la BNB
Bilan financier (Actif/Passif)
Compte de Résultats & Tableau Affiliations
Annexe (s) & Bilan Social
Rapport de Contrôle (Réviseur)
Rapport de Gestion (Conseil Administration)
Rapports Spéciaux (le cas échéant)

Comptes Consolidés (Sociétés)

De l'entreprise - si elle a une (des) filiale(s)
De la société-mère (dont elle est la filiale)
Rapport(s) de Contrôle consolidé(s)
Rapport(s) de Gestion consolidé(s)

Budget pour l'ex. suivant (Asbl)

Informations Externes

Banque Nationale de Belgique
Banque Carrefour des Entreprises
Monteur belge
Répertoire des employeurs Onss
Actionariat walon (Crisp)
Site Internet (entreprise et/ou groupe)
Sites officiels IRE, CNC, CCE, etc
Presse & autres publications

Bilans Simplifiés

Actifs Fixes	Capitaux Permanents
Actifs immobilisés	Fonds propres
Créances long terme	Dettes long terme
Actifs Circulants	Capitaux Temporaires
Avoirs d'exploitation	Dettes d'exploitation
Avoirs de trésorerie	Dettes de trésorerie
Total de l'Actif	Total du Passif

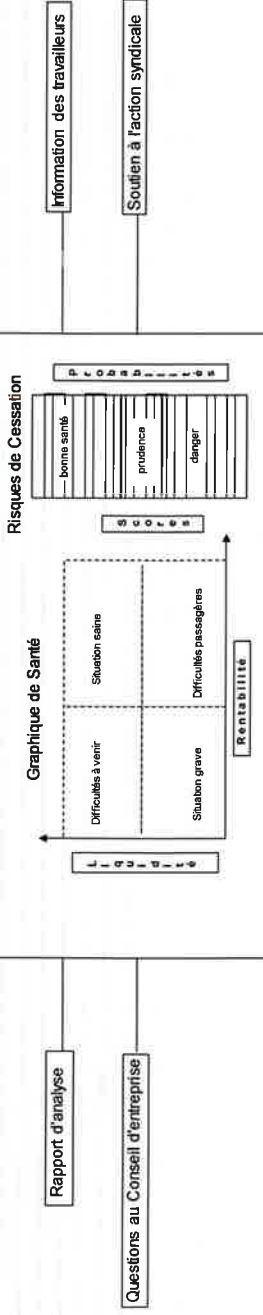
Comptes de Résultats Simplifiés

Ventes (CA & autres prod. exploit)	- Achats (Approv. & Frais généraux)
Valeur Ajoutée (ou Marge Brute)	- Rémunérations
- Amortissements	Résultat d'exploitation
+ Résultat financier	+ Résultat exceptionnel
Résultat global	- Charges des dettes
- Impôts & Taxes	Résultat net

Données Complémentaires

Affectation du résultat (Sociétés)
Structure du résultat (Associations)
Equilibres financiers
Données sociales
Marge d'Endettement Financier
Cignolants de vigilance
Prévisions de défaillance
Indicateurs de santé
Normes sectorielles BNB

Diagnostic Financier



CSC - Service Entreprise Provincial (Hainaut)

2. TABLEAUX RESTRUCTURES

Le travail préparatoire à l'élaboration d'un diagnostic consiste essentiellement à confectionner une série de tableaux de synthèse qui seront plus aisément interprétables que ne le sont les états financiers dans leur forme légale.

Pour rappel, un diagnostic financier se pose à partir des comptes annuels légaux :

- un **bilan** reprenant l'inventaire, à un moment précis (à la date de fin de l'exercice social), de l'ensemble des avoirs (à l'actif) et de l'ensemble des dettes (au passif) de l'entreprise ;
- un **compte de résultats** qui renseigne tous les produits et toutes les charges inhérents à l'activité exercée pendant un exercice social complet (en principe, d'une durée normale de 12 mois) ;
- une **annexe**, composée de nombreuses pages qui détaillent certains postes du bilan et du compte de résultats ;
- un **bilan social** (maintenu dans l'annexe pour les associations) fournissant des données relatives à l'emploi.

2.1. Bilans simplifiés (section 3 des comptes annuels)

L'analyse des bilans simplifiés permet principalement de constater l'existence d'éventuels risques de cessation de paiement (liquidité) ainsi que d'apprécier la solidité financière de l'entreprise (solvabilité). Elle permet aussi de connaître la valeur comptable de l'entreprise (actif net) et de suivre l'évolution d'éléments indispensables à la continuité, tels que les investissements et les fonds propres.

On rappellera que, dans un bilan, les actifs sont classés selon un ordre de liquidité croissante (les avoirs rapidement transformables en argent se trouvent dans le bas alors que ceux qui sont destinés à rester durablement dans l'entreprise sont repris dans le haut du bilan) et que les capitaux sont classés selon un ordre d'exigibilité croissante (les dettes remboursables rapidement figurent dans le bas alors que celles à rembourser plus tardivement sont positionnées dans le haut du bilan).

Pour faciliter le diagnostic, le bilan est présenté en milliers d'euros (Keur) sans aucune décimale et en grandes masses bilantaires ; ce qui met en évidence 4 gros blocs :

- les **Actifs Fixes** (actifs fictifs + actifs immobilisés + créances à long terme) ;
- les **Capitaux Permanents** (fonds propres + dettes à long terme) ;
- les **Actifs Circulants** (avoirs d'exploitation + avoirs de trésorerie) ;
- les **Capitaux Temporaires** (dettes d'exploitation + dettes de trésorerie).

On signalera que l'application de la Loi belge de 2015 transposant la directive européenne de 2013 a rendu les comptes annuels des sociétés (à partir de l'exercice 2016) et ceux des associations (depuis l'exercice 2020) pratiquement identiques. Les mêmes seuils sont utilisés pour déterminer la taille des entreprises (grande, moyenne, petite). Contrairement aux schémas complets, la distinction entre les stocks de biens acquis et produits n'est pas possible pour les schémas abrégés et les micro-schémas.

2.2. Comptes de résultats simplifiés (section 4 des comptes annuels)

L'analyse des comptes de résultats simplifiés permet essentiellement de juger des performances de l'activité exercée par l'entreprise (rentabilité). Elle permet aussi de vérifier l'adéquation entre le niveau d'activité et l'emploi ainsi que de suivre l'évolution de toute une série d'éléments garantissant la poursuite des activités tels que les ventes (incorporant les subsides pour les associations) et le résultat opérationnel.

La mise en évidence de multiples niveaux de marges (soldes intermédiaires de gestion) permet d'identifier clairement l'origine de l'amélioration ou de la détérioration des performances de l'activité. Cette analyse est rendue possible grâce au fait que les charges, les produits et les marges sont exprimés en valeur relative par rapport à l'ensemble des ventes & prestations (produits d'exploitation). Pour les PME, le chiffre d'affaires n'étant pas nécessairement connu, il est remplacé par la marge brute d'exploitation (valeur ajoutée) qui est la différence entre les produits d'exploitation d'une part et les achats d'approvisionnements et de services & biens divers, de l'autre.

COMPTE DE RESULTATS DES SOCIETES	COMPTE DE RESULTATS DES ASSOCIATIONS
I A. Chiffre d'affaires (+)	I A. Chiffre d'affaires (+)
I B-C-D. Produits d'exploitation divers (+)	I D. Cotisations, dons, legs & subsides (+)
	I B-C-E. Produits d'exploitation divers (+)
VENTES	VENTES
II A. Approvisionnements & marchandises (-)	II A. Approvisionnements & marchandises (-)
MARGE BRUTE	MARGE BRUTE
II B. Services & biens divers (-)	II B. Services & biens divers (-)
VALEUR AJOUTEE	VALEUR AJOUTEE
II C. Rémunérations, charges sociales, pensions (-)	II C. Rémunérations, charges sociales, pensions (-)
II G-H. Charges d'exploitation diverses (-)	II G-H. Charges d'exploitation diverses (-)
EXCEDENT D'EXPLOITATION	EXCEDENT D'EXPLOITATION
II D-E-F. Amortissements, réd.valeur, provisions (-)	II D-E-F. Amortissements, réd.valeur, provisions (-)
RESULTAT OPERATIONNEL (1)	RESULTAT OPERATIONNEL (1)
IV A-B-C. Produits financiers récurrents (+)	IV A-B-C. Produits financiers récurrents (+)
V B-C. Charges financières récurrentes diverses (-)	V B-C. Charges financières récurrentes diverses (-)
RESULTAT FINANCIER (2)	RESULTAT FINANCIER (2)
RESULTAT COURANT = (1) + (2) - V A.	RESULTAT COURANT = (1) + (2) - V A.
I E. Produits d'exploitation non récurrents (+)	I F. Produits d'exploitation non récurrents (+)
IV D. Produits financiers non récurrents (+)	IV D. Produits financiers non récurrents (+)
VII A. Prélèvement sur les impôts différés (+)	VII A. Prélèvement sur les impôts différés (+)
II I. Charges d'exploitation non récurrentes (-)	II I. Charges d'exploitation non récurrentes (-)
V D. Charges financières non récurrentes (-)	V D. Charges financières non récurrentes (-)
VII B. Transfert aux impôts différés (-)	VII B. Transfert aux impôts différés (-)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)	RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)
RESULTAT GLOBAL ou EBIT (1 + 2 + 3)	RESULTAT GLOBAL ou EBIT (1 + 2 + 3)
V A. Charges des dettes (-)	V A. Charges des dettes (-)
VIII A-B. Impôts sur le résultat (-)	VIII A-B. Impôts sur le résultat (-)
RESULTAT DE L'EXERCICE (IX)	RESULTAT DE L'EXERCICE (IX)

2.3. Annexes

Le tableau des affectations & prélèvements (section 5 des comptes annuels) constitue un prolongement du compte de résultats, qui indique la façon dont le résultat de l'exercice est réintégré, en fin d'année, dans le bilan définitif (après répartition). Quant aux données complémentaires au bilan et au compte de résultats, elles sont toutes contenues dans seulement 5 pages de l'annexe (section 6 des comptes annuels).

AFFECTATIONS & PRELEVEMENTS POUR LES SOCIETES	AFFECTATIONS & PRELEVEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS
IX. Résultat de l'exercice (+/-) X A. Prélèvement sur réserves immunisées (+) X B. Transfert aux réserves immunisées (-) XII A2. Résultat reporté de l'ex. précédent (+/-) XII B. Prélèvement sur les capitaux propres (+) XII C. Affectation aux capitaux propres (-) XII E. Intervention d'associés dans la perte (+) XII F. Bénéfice à distribuer (-) <hr/> XII D. Résultat à reporter	IX. Résultat de l'exercice (+/-) X A. Prélèvement sur réserves immunisées (+) X B. Transfert aux réserves immunisées (-) XII A2. Résultat reporté de l'ex. précédent (+/-) XII B. Prélèvement sur le fonds social (+) XII C. Affectation aux fonds affectés (-) <hr/> XII D. Résultat à reporter
ANNEXE (S) DES SOCIETES	ANNEXE (S) DES ASSOCIATIONS
6.9 A1. Dettes à + 1 an échéant dans l'année Dettes financières (8801) 6.9 C. Dettes fiscales, salariales et sociales Dettes fiscales échues (9072) Dettes échues envers l'onss (9076) 6.10 A. Produits d'exploitation Subsides d'exploitation (740) 6.10 B. Charges d'exploitation Effectif moyen du personnel en ETP (9087) Provisions pour pensions (635) 6.11 A. Produits financiers récurrents Subsides en capital (9125) Subsides en intérêts (9126) 6.11 B. Charges financières récurrentes Escompte à charge de l'entreprise (653) 6.13 A. Impôts sur le résultat Impôts sur le résultat de l'exercice (9134) 6.13 B. Taxes sur la valeur ajoutée TVA déductible sur les achats (9145) TVA à payer sur les ventes (9146) 6.14 A. Garanties constituées ou promises Effets de commerce endossés (9150)	6.8 A1. Dettes à + 1 an échéant dans l'année Dettes financières (8801) 6.8 C. Dettes fiscales, salariales et sociales Dettes fiscales échues (9072) Dettes échues envers l'onss (9076) 6.9 B. Charges d'exploitation Effectif moyen du personnel en ETP (9087) Provisions pour pensions (635) 6.10 B. Charges financières récurrentes Escompte à charge de l'entreprise (653) 6.12 A. Impôts sur le résultat Impôts sur le résultat de l'exercice (9134) 6.12 B. Taxes sur la valeur ajoutée TVA déductible sur les achats (9145) TVA à payer sur les ventes (9146) 6.13 A. Garanties constituées ou promises Effets de commerce endossés (9150)

3. NORMES SECTORIELLES & RATIOS FINANCIERS

Il est fort utile de signaler que les applications-santé (décrites en partie 6) contiennent un outil pratique de recherche automatique du secteur d'activité de l'entreprise à partir de la seule indication de son code d'activité **Nace-bel** à 5 chiffres (fourni par la BNB). La nomenclature générale (sections et codes à 2 chiffres) est reprise ci-après.

SECTION A -- AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	
01	Culture et production animale, chasse et services annexes
02	Sylviculture et exploitation forestière
03	Pêche et aquaculture
SECTION B -- INDUSTRIES EXTRACTIVES	
05	Extraction de houille et de lignite
06	Extraction d'hydrocarbures
07	Extraction de minerais métalliques
08	Autres industries extractives
09	Services de soutien aux industries extractives
SECTION C -- INDUSTRIE MANUFACTURIERE	
10	Industries alimentaires
11	Fabrication de boissons
12	Fabrication de produits à base de tabac
13	Fabrication de textiles
14	Industrie de l'habillement
15	Industrie du cuir et de la chaussure
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, excepté meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
17	Industrie du papier et du carton
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
19	Cokéfaction et raffinage
20	Industrie chimique
21	Industrie pharmaceutique
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
24	Métallurgie
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
27	Fabrication d'équipements électriques
28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.
29	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques
30	Fabrication d'autres matériels de transport
31	Fabrication de meubles
32	Autres industries manufacturières
33	Réparation et installation de machines et d'équipements
SECTION D -- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
SECTION E -- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	
36	Captage, traitement et distribution d'eau
37	Collecte et traitement des eaux usées
38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
SECTION F -- CONSTRUCTION	
41	Construction de bâtiments; promotion immobilière
42	Génie civil
43	Travaux de construction spécialisés
SECTION G -- COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL; RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	
45	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles
46	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
47	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles

	SECTION H -- TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
49	Transports terrestres et transport par conduites
50	Transports par eau
51	Transports aériens
52	Entreposage et services auxiliaires des transports
53	Activités de poste et de courrier
	SECTION I -- HÉBERGEMENT ET RESTAURATION
55	Hébergement
56	Restauration
	SECTION J -- INFORMATION ET COMMUNICATION
58	Édition
59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition
60	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision
61	Télécommunications
62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
63	Services d'information
	SECTION K -- ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
65	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires
66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
	SECTION L -- ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
68	Activités immobilières
	SECTION M -- ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
69	Activités juridiques et comptables
70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion
71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
72	Recherche-développement scientifique
73	Publicité et études de marché
74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
75	Activités vétérinaires
77	Activités de location et location-bail
78	Activités liées à l'emploi
79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
80	Enquêtes et sécurité
81	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager
	SECTION N -- ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN
82	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises
	SECTION O -- ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE
84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
	SECTION P -- ENSEIGNEMENT
85	Enseignement
	SECTION Q -- SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE
86	Activités pour la santé humaine
87	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement
88	Action sociale sans hébergement
	SECTION R -- ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
	SECTION S -- AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES
94	Activités des organisations associatives
95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
96	Autres services personnels
	SECTION T -- ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS ET PRODUCTEURS DE B. & S. À USAGE PROPRE
97	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
	SECTION U -- ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX
99	Activités des organisations et organismes extra-territoriaux

Normes sectorielles

Les regroupements sectoriels de la BNB sont repris dans une brochure explicative éditée chaque année (la dernière concerne 2018). On y recense, pour les sociétés, près de 50 secteurs principaux (PU) et 150 secteurs détaillés (DE) contre une dizaine de secteurs principaux et une trentaine de sous-secteurs pour les associations. Les statistiques sectorielles portent sur 21 ratios financiers pour les sociétés et 22 pour les associations. La définition de tous ces ratios figure également dans la brochure.

La BNB fournit annuellement (la dernière année disponible étant actuellement 2019) divers indicateurs dont la valeur moyenne et la valeur médiane. La moyenne est calculée en globalisant les chiffres de toutes les entreprises au numérateur ainsi qu'au dénominateur. Pour la médiane, un ratio est calculé individuellement pour chaque entreprise. Tous les ratios sont ensuite ordonnés (du plus grand au plus petit). La médiane correspond à la valeur obtenue pour l'entreprise qui se situe exactement au milieu de la série (pour la moitié des entreprises du secteur, la valeur du ratio sera plus grande que celle de la médiane et pour l'autre moitié, elle sera plus petite).

La médiane est préférée à la moyenne lorsque le secteur n'est pas homogène (quand quelques grandes entreprises biaisent la moyenne, qui n'est plus alors représentative de l'ensemble). Plus un secteur est homogène et plus la valeur de la moyenne et de la médiane se rapprochent. C'est pourquoi les applications-santé privilégient l'utilisation de la médiane au lieu de la moyenne. Il est toujours possible de se référer à la moyenne, voire même de se situer par rapport à la valeur des quartiles ou des déciles.

Ratios financiers

Un ratio financier est un indicateur calculé à partir de 2 valeurs, qui permet de mieux appréhender les divers aspects de la situation financière d'une entreprise, de juger des performances de l'activité réalisée ou encore de suivre l'évolution de toute une série de clignotants de vigilance. L'utilisation de ratios est favorisée par le fait qu'il est beaucoup plus facile d'interpréter et de comparer des valeurs relatives plutôt que d'attribuer une signification à des valeurs absolues.

Considérée isolément, la valeur d'un ratio n'a aucune pertinence. Un diagnostic valable ne peut résulter que de l'examen d'une série de ratios sur plusieurs exercices, en se comparant aux autres entreprises du même secteur d'activité (données sectorielles).

Les ratios financiers peuvent être regroupés en 4 catégories principales, selon qu'ils mesurent la liquidité, la solvabilité, la rentabilité ou encore, la valeur ajoutée :

- la **liquidité** rend compte de la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme (évaluation de l'état de cessation de paiement) ;
- la **solvabilité** donne une mesure du risque financier lié au degré d'endettement de l'entreprise (première mesure du risque d'ébranlement du crédit) ;
- la **rentabilité** indique si l'activité est en capacité de générer suffisamment de revenus (seconde mesure du risque d'ébranlement du crédit) ;
- la **valeur ajoutée** mesure la richesse créée à l'intérieur de l'entreprise qui servira à rémunérer tous les facteurs de production (travailleurs, pouvoirs publics, propriétaires du capital technique, du capital financier, du capital à risque).

PARTIE 2 : LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

1. LIQUIDITE & RISQUES DE CESSATION DE PAIEMENT

La séparation nette entre le long terme et le court terme (la distinction comptable consacre les termes "à plus d'un an" et "à un an au plus") permet de se faire une idée immédiate du fait que l'entreprise est susceptible ou non de rencontrer des difficultés financières. Autrement dit, cela permet de savoir si elle est confrontée à des risques de cessation de paiement ou, au contraire, dispose d'une certaine aisance financière.

		BILAN SIMPLIFIE	
Long Terme ←	ACTIFS FIXES	35	CAPITAUX PERMANENTS 50
Court Terme ←	ACTIFS CIRCULANTS	65	CAPITAUX TEMPORAIRES 50
	Total de l'Actif	100	Total du Passif 100

D'une situation telle qu'elle est décrite ci-dessus, on peut en déduire que l'entreprise ne rencontre pas de risques de cessation de paiement. Ses actifs à court terme (avoirs rapidement transformables en argent) sont amplement suffisants pour permettre le remboursement de l'intégralité des dettes échéant dans les 12 mois (dettes courantes).

Le rapport entre les Actifs Circulants et les Capitaux Temporaires détermine le **ratio de Liquidité**. La liquidité se définit dès lors comme la capacité d'une entreprise à faire face au paiement de ses dettes à court terme. Dans l'exemple, le ratio de liquidité est égal à 1,30 (65/50). Ce qui signifie que l'entreprise dispose d'une marge de sécurité financière de 30 % (excédent des actifs circulants par rapport aux dettes courantes). Elle n'est dès lors confrontée, a priori, à aucun risque de cessation de paiement.

Le concept de liquidité fait référence à une situation de cessation d'activité. Or, la valeur de réalisation des actifs présente des incertitudes (surtout en situation de discontinuité). La valeur du marché, en vente forcée, est souvent inférieure à la valeur comptable des actifs mentionnée au bilan. Le critère d'équilibre impose que le ratio de liquidité soit au moins égal à 1. Toutefois, il est préférable qu'il soit supérieur à l'unité afin que l'entreprise puisse se ménager une marge de manœuvre pour faire face à la perte de valeur qui sera inmanquablement subie lors de la revente des biens.

Un ratio de liquidité inférieur à l'unité est dangereux dans la mesure où il signifie que l'entreprise n'est pas en capacité de libérer suffisamment de cash (provenant de sa trésorerie ainsi que de la vente de ses stocks et du recouvrement de ses créances) pour pouvoir assurer le remboursement de ses dettes à court terme lorsqu'elles viendront à échéance. Elle devra dès lors envisager de vendre une partie de ses Actifs Fixes, ce qui s'apparente à un démantèlement des activités (ces actifs, nécessaires à la poursuite des activités, sont censés rester durablement au sein de l'entreprise).

Un ratio de liquidité légèrement supérieur à l'unité n'est pas, pour autant, garant de l'absence de difficultés de paiement. Ce ratio ne représente en effet qu'une moyenne. Le degré de rotation de chaque type d'actif circulant ainsi que l'échéance propre à chaque dette déterminent la liquidité effective de l'entreprise (ce que ne connaît pas nécessairement un analyste externe à l'entreprise).

C'est pourquoi, il est utile de compléter un diagnostic d'une illiquidité éventuelle par l'examen du comportement de ratios tels que la rotation des stocks, les délais de paiement moyens accordés aux clients ou ceux obtenus des fournisseurs. La comparaison avec d'autres firmes similaires du même secteur d'activité est, à ce titre, riche d'enseignements sur le plan de la gestion de l'entreprise. On signalera enfin qu'une bonne liquidité ne pourrait s'avérer qu'apparente dans le cas où l'entreprise dispose, par exemple, d'importantes créances à court terme envers un administrateur.

2. EQUILIBRES FINANCIERS

Un bilan est composé de 3 cycles et peut dès lors se découper en 3 parties :

- un **cycle d'investissement** qui confronte, à long terme, les Actifs Fixes et les Capitaux Permanents, donnant naissance au Fonds de Roulement (FR) ;
- un **cycle d'exploitation** qui compare, à court terme, les Avoirs et les Dettes d'Exploitation, ce qui détermine le Besoin d'Exploitation (BE) ;
- un **cycle de trésorerie** qui met en parallèle, toujours à court terme, les Avoirs et les Dettes de Trésorerie et calcule ainsi le Besoin de Trésorerie (BT).

		BILAN SIMPLIFIE				
Investissement	ACTIFS FIXES	35	CAPITAUX PERMANENTS	50	← LT	
Exploitation	Avoirs d'Exploitation	50	Dettes d'Exploitation	40	} CT	
Trésorerie	Avoirs de Trésorerie	15	Dettes de Trésorerie	10		
	Total de l'Actif	100	Total du Passif	100		

2.1. Fonds de Roulement (FR)

La marge de manœuvre correspondant à un ratio de liquidité supérieur à 1 est liée à la notion de **Fonds de Roulement**. Plutôt que de raisonner par le bas du bilan, on pourrait aussi le faire par le haut. Ce concept résulte de l'application de la règle d'équilibre financier qui veut que tout actif destiné à rester durablement dans l'entreprise se doit d'être financé par des fonds qui doivent également rester pour une longue période à la disposition de l'entreprise.

Le FR peut se définir comme l'excédent de capitaux stables non immobilisés dans le financement des actifs fixes et qui peut dès lors servir à assurer le financement du besoin de capitaux liés au cycle d'exploitation (BE). L'existence d'un FR permet à l'entreprise de disposer d'une marge de sécurité financière pour affronter une éventuelle conjoncture défavorable (les pertes réduisant les fonds propres et partant, les capitaux permanents) sans craindre les difficultés de paiement. D'autant qu'une partie des Avoirs d'Exploitation pourrait être partiellement considérée comme des actifs "immobilisés" (il s'agira notamment d'un stock minimal de matières).

Dans l'exemple (imaginons qu'il s'agisse de millions d'euros), le FR est positif et s'élève à 15 millions eur (50 – 35). La marge de sécurité calculée en pourcentage par le ratio de liquidité (30 %) trouve ici sa concordance en argent (ces 30 % correspondent à 15 millions eur). Si le ratio de liquidité avait été inférieur à 1, le FR aurait été négatif. Un ratio de liquidité exactement égal à 1 correspond dès lors à un FR nul.

2.2. Besoin d'Exploitation (BE)

Pour pouvoir fonctionner correctement, une entreprise doit non seulement prévoir des sources de financement pour ses investissements (Actif Fixes) mais doit également disposer de fonds pour financer son cycle d'exploitation. Bien avant que l'entreprise puisse récupérer du cash via ses ventes, elle doit acheter des matières, les mettre en œuvre afin d'en faire des produits finis qu'elle vendra à des clients qui ne paieront généralement pas à la livraison, mais après un certain délai convenu.

Le Besoin d'Exploitation (appelé aussi "Besoin en Fonds de Roulement") représente dès lors les capitaux nécessaires au bon déroulement de l'activité sachant qu'il y aura nécessairement un décalage entre les décaissements et les encaissements. Il se calcule par différence entre les Avoirs d'Exploitation (financement des stocks et des délais de paiement consentis aux clients) et les Dettes d'Exploitation (utilisation des délais de paiement accordés par les fournisseurs).

Dans l'exemple, le BE s'élève à 10 millions eur ($50 - 40$). Dans la mesure où l'entreprise dispose déjà de 15 millions eur de FR, cela est amplement suffisant et elle ne doit dès lors pas recourir au crédit bancaire. Au contraire, il subsiste un excédent de trésorerie de 5 millions eur ($FR - BE = 15 - 10$).

2.3. Besoin de Trésorerie (BT)

Le Besoin de Trésorerie qui se calcule au niveau du 3^{ème} cycle est donc la résultante des 2 premiers. Il correspond à la différence entre les Dettes de Trésorerie et les Avoirs de Trésorerie. Il est utile de rappeler qu'une analyse bilantaire consiste justement à observer l'évolution du cash par rapport à l'exercice précédent et de tenter d'en expliquer l'augmentation ou la diminution par les variations observées au niveau des cycles d'investissement et d'exploitation. On rappellera que toute augmentation d'actif provoque, au final, une baisse de la trésorerie alors que toute augmentation de passif entraîne, au contraire, une hausse de la trésorerie (et vice-versa).

Si le BE s'était avéré supérieur au FR, l'entreprise aurait affiché un BT. Ce qui peut signifier que l'entreprise n'est pas (ou plus) suffisamment capitalisée et qu'elle doit absolument recourir au crédit bancaire pour pouvoir assurer correctement son activité. Cette même dépendance vis-à-vis des banques se présente lorsque le FR est négatif.

La persistance d'un FR négatif dénote, en principe, un sérieux déséquilibre de la structure financière de l'entreprise. On notera toutefois que, pour certains secteurs d'activité (comme la distribution), cet état s'observe systématiquement et ne présente aucun problème (aucun recours nécessaire au crédit bancaire) étant donné que le FR négatif est compensé par un BE négatif lui aussi (le cycle d'exploitation générant un excédent de trésorerie). Les fournisseurs accordent en effet des délais de paiement alors que les clients paient au comptant et que le cycle d'exploitation est très court dans ce type d'entreprises). Un FR relativement étoffé est toutefois souhaitable pour les entreprises dont le cycle d'exploitation est long et qui doivent consentir à leurs clients des délais de paiement plus longs que ceux obtenus de leurs fournisseurs.

3. SOLVABILITE & ETAT DE SURENDETTEMENT

Indépendamment de l'appréciation des difficultés de paiement, il est nécessaire que le financement de l'entreprise soit équilibré et que cet équilibre financier puisse être maintenu pour permettre à l'entreprise d'assurer la continuité de ses activités. Une manière d'endiguer le risque d'exploitation inhérent à toute activité consiste à réduire au maximum les obligations de paiement fixes ou autrement dit, à travailler avec le plus de fonds propres possible. Le risque d'exploitation résulte du fait que, bien avant de pouvoir effectuer une livraison, l'entreprise doit supporter une série de coûts qu'elle n'est pas sûre de pouvoir couvrir avec ses revenus futurs.

En cas de ralentissement de l'activité, l'entreprise qui travaille avec des fonds de tiers risque de rencontrer des problèmes de paiement alors que celle qui travaille avec des fonds propres n'est soumise à aucune obligation de rémunération. Au contraire, elle se met en capacité d'attirer des fonds supplémentaires en cas de besoin. En situation d'expansion aussi, les bailleurs de fonds seront plus enclins à apporter d'autres capitaux car, plus la part des fonds propres sera importante dans le total du bilan, plus les créanciers auront la certitude d'être remboursés en cas de faillite.

BILAN SIMPLIFIE				
Long Terme {	Actifs immobilisés	25	Fonds Propres	20
	Créances à Long Terme	10	Dettes à Long Terme	30
Court Terme ←	ACTIFS CIRCULANTS	65	CAPITAUX TEMPORAIRES	50
	Total de l'Actif	100	Total du Passif	100

Dans l'exemple, le **ratio de Solvabilité** (ou taux d'indépendance financière), qui rapporte les fonds propres au total du passif, s'élève à 20 % ($20/100 \times 100$ pour obtenir un pourcentage). Ce qui traduirait, a priori, un taux d'endettement global relativement élevé. Il est toutefois nécessaire de comparer ce taux avec celui des autres entreprises du même secteur. En effet, le ratio de solvabilité diffère fortement d'un secteur à l'autre. Il dépend effectivement de l'importance des investissements à réaliser. Ainsi, il sera plus élevé pour une entreprise de production que pour une entreprise de services.

Le ratio de solvabilité peut aussi comparer les fonds propres aux dettes à long terme (autonomie financière à long terme). En mesurant de cette façon le niveau d'endettement d'une entreprise, on se rapproche de la notion d'ébranlement du crédit ; les montants empruntés pour assurer le financement durable de l'entreprise étant nécessairement limités par le niveau des fonds propres qui les garantissent.

Dans l'exemple, le ratio atteint un indice de 1,50 ($30 / 20$). Ce qui signifie que les fonds des tiers dépassent de 50 % le niveau des fonds propres, ce qui ne laisserait aucune marge d'endettement supplémentaire (même si le taux d'indépendance financière pouvait s'avérer correct en regard des normes sectorielles). L'état de surendettement est avéré lorsque le ratio d'autonomie financière à long terme est supérieur à 1.

L'ébranlement du crédit intervient quand un état de surendettement se cumule avec une déficience de rentabilité (cf partie 3). La faillite survient lorsque l'entreprise est confrontée à la cessation de ses paiements ainsi qu'à l'ébranlement de son crédit.

4. FONDS PROPRES (ACTIF NET) & INVESTISSEMENTS

Fonds Propres (Actif Net)

Une évolution positive des fonds propres traduit un enrichissement (augmentation de la valeur de l'entreprise), qui peut provenir soit des bénéfices générés par l'activité (dans la mesure où ils ne sont pas distribués) soit d'apports externes (souscription à une augmentation de capital ou encore, obtention de subsides d'investissement). A l'inverse, une évolution négative traduit un appauvrissement (diminution de la valeur de l'entreprise) provenant de la prise en compte des pertes subies par l'activité ou de prélèvements (sur le capital, les réserves ou le bénéfice reporté) en vue de rémunérer le capital apporté par les fondateurs, associés ou actionnaires.

L'actif net (ou valeur comptable de l'entreprise) est calculé à partir de l'ensemble des actifs détenus par l'entreprise, déduction faite de l'ensemble de ses dettes ainsi que de ses actifs fictifs (frais d'établissement ainsi que frais de recherche & développement qui figureraient encore parmi les immobilisations incorporelles). La législation impose dorénavant un test d'actif net interdisant toute distribution s'il devait en résulter que l'actif net deviendrait négatif à la suite de ce versement.

La valeur comptable est souvent surestimée lorsque l'entreprise ne poursuit plus ses activités. Des actifs qui ont effectivement une valeur dans un contexte de continuité, peuvent se dévaloriser fortement en cas de fermeture d'entreprise. De plus, des ventes forcées conduisent inmanquablement à une diminution des prix de cession. Par contre, en cas de poursuite des activités, toute reprise se fera généralement à un prix plus élevé que la valeur comptable lorsque l'activité exercée par l'entreprise s'avère bénéficiaire (et à un prix moins élevé pour une activité déficitaire). Le surplus payé par rapport à la valeur comptable est un investissement qui s'appelle le Goodwill et qui représente ce que l'on appelle la "clientèle" ("fonds de commerce" ou "pas de porte").

Investissements

Les investissements réalisés au cours d'un exercice déterminé ne peuvent se déduire directement du bilan. La variation du montant des immobilisations corporelles d'une année à l'autre est la résultante d'opérations d'investissement, de désinvestissement et d'amortissement. Ces précisions se retrouvent en Annexe des comptes annuels.

Les sommes investies dépendent aussi de nombreux facteurs : la taille de l'entreprise, la nature de son activité, son âge, le degré d'automatisation de la production, etc. Les entreprises les plus anciennes présentent en effet des immobilisés dont la valeur comptable est réduite du fait qu'ils sont largement amortis alors qu'une entreprise créée récemment travaillera souvent avec de installations neuves non encore amorties.

Lorsque le montant des immobilisations corporelles diminue au bilan, cela signifie que les investissements de l'année se révèlent insuffisants, en regard de la dépréciation subie par l'outil de production, pour pouvoir assurer sa reconstitution. Un accroissement bilantaire rend compte de la réalisation d'investissements d'expansion alors qu'une stagnation indique que seuls des investissements de reconstitution ont été réalisés. Les normes sectorielles fournissent des indications sur les taux d'investissement et de renouvellement attendus dans le secteur d'activité concerné.

PARTIE 3 : LA CAPACITE BENEFICIAIRE DE L'ACTIVITE

Le compte de résultats reflète l'évolution de l'activité de l'entreprise au cours d'un exercice complet. Il fournit une image de l'ensemble des produits réalisés et des charges supportées. En Belgique (et au sein de l'Union Européenne), les charges sont ventilées par nature (achats de matières, frais généraux, frais de personnel, charges financières, charges fiscales, etc) tandis que les pays anglo-saxons utilisent une ventilation par destination (coûts de production, frais de vente, frais administratifs, ...).

Un compte de résultats ne permet pas de déterminer les flux de trésorerie résultant des encaissements et décaissements successifs. Sa seule raison d'être est de permettre de calculer correctement le résultat d'un exercice. Par exemple, une vente sera enregistrée dans les produits dès que la facture (titre juridique) est établie, sans considération de la date à laquelle le paiement sera effectué. Quant au décaissement lié à un investissement, il intervient immédiatement, en une seule fois, au moment de l'acquisition alors que la charge est étalée sur plusieurs années dans le compte de résultats par le biais des amortissements (qui représentent des charges non décaissées) en fonction de la durée de vie prévue du bien d'investissement.

1. TYPES DE RESULTATS & MARGES INTERMEDIAIRES

Un compte de résultats contient plusieurs types de résultats selon qu'ils concernent des éléments liés à l'exploitation, financiers ou exceptionnels. Même si d'un point de vue comptable, les éléments exceptionnels n'apparaissent plus en tant que tels dans les comptes annuels mais sont réattribués aux résultats d'exploitation et financier, il demeure important, dans une optique financière, d'isoler les résultats non récurrents.

Types de résultats

COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIE	
Chiffre d'affaires ou Subsidés	95
+ Autres produits d'exploitation récurrents	5
VENTES	100
- Approvisionnements	40
- Services & biens divers	15
VALEUR AJOUTEE	45
- Rémunérations	20
- Amortissements	10
- Autres charges d'exploitation récurrentes	5
RESULTAT OPERATIONNEL	10
+ Résultat financier récurrent	3
+ Résultats d'exploitation & financier non récurrents	0
RESULTAT GLOBAL	13
- Charges des dettes	2
- Impôts	3
RESULTAT DE L'EXERCICE	8

(1) exploitation →
(2) financier →
(3) exceptionnel →
(1) + (2) + (3) = EBIT →

D'autres types de résultats pourraient être déduits d'un compte de résultats simplifié : notamment, la marge brute d'exploitation qui est la différence entre les ventes et les seuls approvisionnements ou encore, le résultat courant qui est la somme des résultats d'exploitation et financier dont il faudra déduire les charges des dettes.

Ce qu'il est important de constater, c'est que l'essentiel du bénéfice provient bien du résultat d'exploitation plutôt que des résultats financier ou exceptionnel. Cela indiquera si l'activité principale de l'entreprise est effectivement rentable ou si, au contraire, les déficiences de l'exploitation sont éventuellement camouflées par des revenus accessoires. Seul le résultat d'exploitation peut être considéré comme un revenu purement technique et dès lors, comme l'indicateur le plus approprié pour mesurer l'efficacité technique de l'entreprise étant donné qu'il se rapporte exclusivement à la production ou à l'activité commerciale.

Le résultat d'exploitation est le seul qui présente un caractère durable. Sa récurrence constitue un gage de pérennité pour l'entreprise. Le résultat provenant de l'activité financière est beaucoup plus instable ; les produits financiers ne dérivant pas de l'activité productrice de l'entreprise. Il en va de même pour les revenus exceptionnels qui présentent, à ce titre, un caractère ponctuel.

Marges intermédiaires

Le résultat final n'est pas la seule chose qui importe. La manière dont il s'est formé est au moins aussi importante. Pour faciliter l'analyse, on adopte une présentation sous forme de liste (également obligatoire pour la publication des comptes annuels depuis 2007) dans laquelle le résultat de l'exercice est atteint par paliers, à partir des ventes.

La mise en évidence d'une série de marges intermédiaires permet l'identification des éléments susceptibles d'expliquer une éventuelle détérioration (ou amélioration) des performances de l'activité. D'autant que ces marges sont exprimées en valeur relative (en pourcentage, avec une seule décimale) par rapport à l'ensemble des ventes & prestations (100 %). Les valeurs absolues (montants en milliers d'euros sans décimale) sont également repris dans le compte de résultats simplifié.

2. NIVEAU D'ACTIVITE & CONDITIONS D'EXPLOITATION

Niveau d'activité

Le chiffre d'affaires, en valeur absolue, est un important indicateur de la taille de l'entreprise ainsi que de sa part de marché. La façon dont il évolue donne une idée de la marche générale des affaires. Une augmentation des ventes indique que l'activité est en expansion alors qu'une diminution rend compte d'une récession.

On rappellera que, pour les PME, le chiffre d'affaires n'est pas toujours connu. Il sera alors utilement remplacé par la marge brute d'exploitation, qui est la différence entre les ventes et les achats globaux (approvisionnements et services & biens divers), laquelle s'apparente à la valeur ajoutée. En ce qui concerne les associations, le montant des subsidés d'exploitation sera préféré au chiffre d'affaires étant donné qu'ils sont plus représentatifs de l'essentiel des revenus tirés de leur activité.

Afin de mieux cerner l'évolution du chiffre d'affaires, il est intéressant de se livrer à une analyse approfondie de la variation des familles de produits qui le constituent. A cette fin, on utilisera les données détaillées figurant en Annexe des comptes annuels (ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activité). Pour les associations, on dispose également de données détaillant les cotisations, dons, legs et subsidés.

Conditions d'exploitation

Après avoir apprécié l'évolution du niveau d'activité, on compare le résultat opérationnel de l'exercice, en pourcentage, à celui de l'exercice précédent. Une dégradation de ce taux indique que l'activité a été globalement moins performante au cours du dernier exercice. On remontera alors progressivement pour identifier la (ou les) charge(s) qui explique(nt) la détérioration des performances qui a été observée.

Une hausse du pourcentage que représente la charge d'exploitation dans les ventes signifie que cette dépense spécifique aura augmenté plus fortement que les recettes. Il se pourrait que la variation de la charge soit discordante par rapport à celle du niveau d'activité (par exemple, frais généraux en hausse alors que les ventes sont en baisse).

Entre le résultat opérationnel et les ventes, il y a une marge intermédiaire extrêmement importante : la **valeur ajoutée**. Il s'agit du revenu créé à l'intérieur de l'entreprise par l'ensemble des facteurs de production. Elle s'obtient en déduisant des ventes réalisées, tous les achats effectués auprès de tiers. Autrement dit, il s'agit de retrancher le coût des consommations intermédiaires acquises à l'extérieur (achats d'approvisionnements & marchandises mais aussi achats de services & biens divers).

Le concept de valeur ajoutée se prête mieux à la comparaison des entreprises que le chiffre d'affaires, lequel inclut un certain pourcentage d'achats auprès des tiers, qui est variable selon les entreprises et les secteurs. D'un point de vue macro-économique, la somme des valeurs ajoutées engendrées par l'ensemble des agents économiques d'un pays constitue son produit intérieur brut (PIB). En éliminant les achats extérieurs, on évite ainsi le double comptage qui résulterait d'une totalisation des chiffres d'affaires (les achats d'une entreprise constituant nécessairement les ventes d'une autre).

Si la dégradation observée au niveau du résultat opérationnel se constate aussi au niveau du taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée en pourcentage des ventes), l'origine des moins bonnes performances de l'activité pourrait se trouver dans un dérapage des frais généraux (hausse du pourcentage relatif aux services & biens divers). Il conviendra alors de demander, pour chacun des 2 derniers exercices, le détail des frais généraux afin de pouvoir identifier clairement les dépenses à l'origine de ce dérapage.

Le taux de valeur ajoutée est étroitement lié à la nature de l'activité exercée. Il est beaucoup moins élevé pour une activité commerciale que pour une activité industrielle (où les produits achetés subissent une transformation plus ou moins importante). Dans un même secteur, ce taux peut notamment varier en fonction du degré d'intégration de l'activité (couverture de différents stades de la filière de production) ou encore dans le cas d'une activité réalisée en sous-traitance pour un donneur d'ordre du même groupe.

Par contre, si l'évolution du taux de valeur ajoutée est positive, une éventuelle dégradation du résultat opérationnel pourrait dès lors trouver son origine dans un mauvais comportement des frais de personnel (hausse du pourcentage des rémunérations par rapport aux ventes). Une comparaison avec les normes sectorielles serait alors très utile, en tenant compte du fait que, si le taux de valeur ajoutée de l'entreprise est sensiblement différent de celui du secteur, la comparaison devra alors se faire en rapportant les frais de personnel à la valeur ajoutée plutôt qu'aux ventes.

L'**emploi** devra être scruté de façon plus approfondie. L'évolution des rémunérations doit d'abord s'apprécier en parallèle avec la variation de l'effectif moyen du personnel. Le calcul du coût moyen du personnel (rémunérations divisées par le nombre d'équivalents temps plein) permettra d'examiner dans quelles proportions ce coût aura augmenté ou diminué. Il sera utilement rapproché de la productivité moyenne des travailleurs (valeur ajoutée générée par ETP) qui permettra de légitimer une éventuelle hausse du coût moyen si celle de la productivité est effectivement plus élevée.

Il convient également de vérifier la concordance entre l'évolution de l'emploi (en équivalents temps plein) et la variation du niveau d'activité. Si la part des ventes consommée par les rémunérations n'augmente pas, cela relève un bon comportement des frais de personnel. Dans le cas où elle diminuerait, cela signifie qu'un effort a été consenti par le personnel. Le rapport entre les ventes et l'effectif moyen, comparé aux normes sectorielles, permettra aussi de se faire une idée du niveau de sous-emploi (ou parfois de suremploi) au sein de l'entreprise.

Pour les associations, on calculera également la part des rémunérations qui sont couvertes par les subsides d'exploitation. On analysera l'évolution de cet indicateur au cours des 3 dernières années et on le comparera utilement avec la norme sectorielle.

3. CASH-FLOW & RESULTAT GLOBAL (EBIT & EBITDA)

Cash-flow

Le résultat final de l'exercice pourrait être négatif sans que cela ne pose réellement de difficultés à l'entreprise. Ce résultat comptable ne fournit pas une indication pertinente de la réelle capacité de l'activité à générer de la trésorerie. Il est en effet calculé en retirant des revenus générés par l'activité, aussi bien des charges décaissées (achats, rémunérations, intérêts, impôts) que des charges, économiquement justifiées, mais non décaissées (amortissements, réductions de valeur, provisions).

Il vaut dès lors mieux se référer au cash-flow (flux de trésorerie), qui constitue le revenu réel généré par l'activité et représente le potentiel d'auto-financement de l'entreprise avant toute distribution de bénéfice. Il est calculé en ajoutant les charges non décaissées au résultat de l'exercice. S'il est positif, cela signifie que l'activité s'avère faisable puisqu'elle permet de dégager du cash. Par contre, s'il est négatif (il est alors dénommé cash-drain), la poursuite de l'activité est compromise étant donné qu'elle ne génère que des pertes de cash.

Résultat global (EBIT & EBITDA)

La somme des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel donne le résultat global net, également appelé **EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes). Il se calcule en ajoutant les charges d'intérêts et fiscales au résultat net de l'exercice. Ce revenu est utilisé classiquement pour calculer le rendement d'investissements de toute nature.

Quant au résultat global brut ou **EBITDA** (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization), il est notamment utilisé pour déterminer la valeur d'une entreprise (une norme bancaire usuelle se base sur un montant qui multiplie l'EBITDA par 2,5). Il s'obtient en ajoutant les amortissements et réductions de valeur à l'EBIT.

PARTIE 4 : LES INDICATEURS DE VIGILANCE

1. RISQUES D'EBRANLEMENT DU CREDIT

Le risque d'ébranlement du crédit se constate lorsque l'entreprise se trouve en état de surendettement et que son activité ne lui permet plus de générer suffisamment de revenus pour couvrir l'ensemble de ses charges.

Le **ratio de rentabilité** se calcule en rapportant le résultat global net (EBIT) au total de l'actif. Les revenus générés par l'activité sont réputés insuffisants lorsque le ratio de rentabilité est négatif.

Le **ratio de solvabilité** (autonomie financière à long terme) rend compte de la part des capitaux exigibles dans l'ensemble des capitaux permanents. Il s'obtient en rapportant l'endettement à long terme (provisions & dettes à plus d'un an) aux capitaux propres. L'entreprise est en état de surendettement si le ratio de solvabilité est supérieur à 1.

Juridiquement, un état de **faillite** survient lorsque l'entreprise est confrontée simultanément à la cessation de ses paiements (ratio de liquidité inférieur à 1) **et** à l'ébranlement de son crédit (ratio de rentabilité inférieur à 0 et ratio de solvabilité supérieur à 1). Nous avons déjà défini, ci-avant, le ratio de liquidité comme étant le rapport entre les actifs circulants et les dettes à court terme.

2. COUVERTURE DES DETTES TOTALES PAR LE CASH-FLOW (BEAVER)

Les risques de défaillance sont intimement liés à la capacité de l'activité à dégager non seulement des revenus, mais surtout de la trésorerie. Ce qui se mesure par le **cash-flow** (somme du résultat net de l'exercice et des charges non décaissées). Le cash-flow rend compte de la faisabilité d'une activité. La dégradation de la capacité de l'entreprise à générer du cash indique qu'elle s'apprête à rencontrer des difficultés financières. S'il est négatif (cash-drain), l'activité ne produit plus de liquidités et les risques de cessation d'activité deviennent imminents (dès la 2^{ème} année de cash-drain).

Le **ratio de Beaver** rapporte l'endettement global au cash-flow. Il rend compte du nombre d'années nécessaires au remboursement de l'ensemble des dettes de l'entreprise, si l'on y consacrait l'intégralité du cash généré au cours d'une année d'activité. Ce ratio a un caractère prédictif important. Plus le nombre d'années augmente et plus le risque de surendettement sera élevé, surtout s'il dépasse la norme sectorielle. Les risques de faillite sont imminents si ce nombre devient négatif.

3. MARGE D'ENDETTEMENT SUPPLEMENTAIRE

Pour déterminer l'ampleur du surendettement éventuel, il y a lieu de se pencher sur la capacité de l'entreprise à attirer de nouveaux capitaux ; laquelle dépend du niveau des fonds propres garantissant le remboursement des dettes financières globales (à long et à court terme), mais aussi de la capacité totale d'autofinancement mesurée à partir du résultat global brut (une norme bancaire usuelle consiste à limiter l'ensemble des emprunts octroyés au montant de l'EBITDA multiplié par un facteur de 2,5).

4. RECONNAISSANCE COMME ENTREPRISE EN DIFFICULTE

Pour pouvoir être reconnu comme entreprise en difficulté par les pouvoirs publics (et pouvoir ainsi bénéficier de mesures permettant de limiter les licenciements secs), il faut satisfaire à 2 critères : le résultat courant des 2 derniers exercices doit être négatif et doit le rester, pour le dernier exercice, même si on y ajoute les amortissements.

Le résultat courant se calcule à partir du résultat de l'exercice avant impôts (9903) en ajoutant les charges exceptionnelles (66A et 66B) et en retranchant les produits exceptionnels (76A et 76B). Les dotations aux amortissements qui doivent être ajoutées au résultat courant du dernier exercice sont reprises en code 630.

5. TEST D'ACTIF NET (OU DE SOLVABILITE) & TEST DE LIQUIDITE

Avant toute distribution de bénéfices, de réserves ou de remboursement d'apport, le code des sociétés et des associations impose aux entreprises sans capital (SRL & SC), la vérification du fait que l'entreprise sera toujours en mesure d'assurer le remboursement de ses dettes à court terme après cette distribution (test de liquidité). Ce contrôle se fait à partir du ratio de liquidité rapportant les actifs circulants aux dettes courantes, lequel ne peut être inférieur à 1.

Un second test est imposé aux entreprises sans capital. Après distribution, l'actif net ne peut pas devenir négatif (test de solvabilité). L'actif net correspond plus ou moins aux fonds propres de l'entreprise. Il s'obtient en retranchant de l'ensemble des actifs, toutes les dettes de l'entreprise ainsi que les actifs fictifs (frais d'établissement et frais de développement). Nous rappelons que ces 2 tests ne concernent que les sociétés étant donné que toute distribution est strictement interdite dans les associations.

Ces 2 tests sont également utilisés pour activer la procédure de sonnette d'alarme (qui ne s'applique pas non plus aux asbl), laquelle impose la convocation d'une assemblée générale, dans les 2 mois où cette situation a été constatée, en vue de décider de la dissolution de l'entreprise ou de la poursuite des activités (dans ce dernier cas, un rapport spécial reprenant les mesures de redressement proposées devra être rédigé).

Les sociétés avec capital (SA & sociétés européennes) ne sont concernées que par le test de solvabilité qui impose qu'aucune distribution ne pourra être faite lorsque l'actif net deviendrait inférieur au montant du capital (majoré des réserves indisponibles).

De même, dans le cadre de la procédure de sonnette d'alarme, il est prévu que lorsque, à la suite d'une perte, les fonds propres sont réduits à moins de la moitié du capital social, une assemblée générale doit être convoquée dans les 2 mois afin de statuer sur la continuité de l'entreprise (avec rapport spécial en cas de non-dissolution). Ce qui correspond à un ratio de couverture du capital inférieur à 50 %.

On ajoutera que si ce ratio est inférieur à 25 %, la dissolution interviendra si elle est approuvée par le quart des voix émises à l'assemblée. Si l'actif net est réduit à un montant inférieur au capital légal (61.500 eur), la dissolution pourrait être demandée au tribunal de l'entreprise par tout tiers intéressé (ou par le ministère public).

On signalera également que le rapport de gestion du conseil d'administration, qui accompagne les comptes annuels des grandes entreprises (déposant un schéma complet) ou l'annexe des comptes annuels des PME (schémas abrégé ou micro) doivent comporter un commentaire sur la justification du maintien de l'hypothèse de continuité, lorsque le résultat de l'exercice est négatif pour les 2 derniers exercices ou que la bilan affiche une perte reportée dans les fonds propres de l'entreprise.

6. DETTES ECHUES, STOCKS DE PRODUITS FINIS & CHARGES DES DETTES

Le caractère hautement prédictif d'autres indicateurs de vigilance a été mis en évidence par des experts reconnus. Il s'agit notamment de l'existence de dettes échues envers le fisc et l'onss, l'augmentation des stocks de biens produits ainsi que le niveau des charges de dettes par rapport aux ventes.

L'analyse des derniers comptes annuels des entreprises tombées en faillite montre clairement que la plupart d'entre-elles mentionnaient des dettes fiscales échues et/ou des retards de paiement de cotisations sociales en annexe de leurs comptes annuels.

De même, on observait une hausse importante des stocks de produits finis, semi-finis et commandes en cours d'exécution au cours des dernières années précédant la faillite. Ces 2 indicateurs de vigilance ont d'ailleurs servi de base aux modèles de prévision de faillite décrits ci-après et obtenus à partir des applications-santé.

Un dernier indicateur concerne le montant des charges d'intérêt qui réduisent d'autant le résultat net de l'exercice. Il a été relevé que, dans les entreprises proches de la faillite, le niveau des charges des dettes dépassait 3,5 % des ventes.

Ce clignotant de vigilance est révélateur d'un état de surendettement dans la mesure où le montant des intérêts est non seulement lié au volume des emprunts mais également aux taux consentis, qui seront d'autant plus élevés lorsque le prêteur considèrera qu'il prend un grand risque.

7. AFFECTATION DU RESULTAT & STRUCTURE DES RECETTES

La possibilité d'affecter le résultat de l'exercice à d'autres fins que la consolidation des fonds propres ne concerne que les sociétés, qui sont autorisées à distribuer tout ou partie des bénéfices réalisés. Adopter systématiquement une politique de distribution élevée pourrait conduire à une restructuration voire à une fermeture d'entreprise.

Une société pourrait distribuer plus que son bénéfice net (taux de distribution supérieur à 100 %) en puisant dans ses fonds propres. Il en résulte évidemment un appauvrissement de l'entreprise. Le taux de distribution rapporte le bénéfice distribué (aux actionnaires, aux administrateurs, voire aux travailleurs) au résultat de l'exercice.

La distribution (directe ou indirecte) des bénéfices étant interdite dans les associations le module "affectation du résultat" a été utilement remplacé par un module "structure des recettes" fournissant la contribution des produits d'exploitation, financiers et exceptionnels à l'ensemble des produits perçus (ou à percevoir) par l'association.

PARTIE 5 : LES MODELES PREDICTIFS

1. GRAPHIQUE DE SANTE

Le graphique de santé fournit l'état de la situation financière de l'entreprise à la date de fin du dernier exercice social. Il se base sur 2 ratios financiers fondamentaux : le ratio de liquidité, qui mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme (risque de cessation de paiement ou aisance financière) et le ratio de rentabilité, qui rend compte de la capacité de l'entreprise à générer un revenu suffisant pour pouvoir couvrir l'ensemble de ses frais (faisabilité ou pas de l'activité).

L'entreprise se trouve confrontée à des difficultés financières lorsque son ratio de liquidité est inférieur à 1 et/ou son ratio de rentabilité est négatif. On rappellera que la liquidité se calcule en rapportant les actifs circulants aux dettes courantes (ce qui fournit un indice inférieur ou supérieur à 1) et que la rentabilité s'obtient en divisant le résultat global net (EBIT) par le total de l'actif (x 100 pour obtenir un pourcentage).

Si l'état de santé de l'entreprise n'est pas bon, des mesures de redressement devront être envisagées. Une carence de liquidité demande que l'entreprise soit recapitalisée (ce qui pourrait se faire en transformant des dettes à court terme en dettes à long terme). Une déficience de rentabilité est synonyme de restructuration (ce qui affectera généralement l'emploi au sein de l'entreprise).

Il est important de suivre l'évolution de ces 2 indicateurs au cours des 3 dernières années et de comparer la position de l'entreprise avec la norme sectorielle qui indique le comportement attendu des entreprises se situant dans le même secteur d'activité.

2. ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE

Quel que soit l'état de santé actuel de l'entreprise, il est important de pouvoir anticiper une éventuelle cessation d'activité dans un avenir proche (les 3 prochaines années). Des modèles de probabilités de défaillance multi-sectoriels, basés sur des études empiriques, permettent de savoir si l'entreprise encourt des risques de faillite que l'on pourrait qualifier d'excessifs (élevés), de significatifs (moyens) ou de modérés (faibles).

Les différentes simulations ont permis de mettre en évidence les 5 ratios les plus pertinents parmi les plus discriminants (pondération et signe entre parenthèses) : le résultat accumulé (+ 4,32); l'existence de dettes échues (- 11,68); le niveau des liquidités (+ 3,17); le volume des stocks (- 1,62); le montant du crédit de caisse (- 0,84).

Le score s'obtient en additionnant les valeurs pondérées de ces 5 ratios (multipliés par 100 pour obtenir un pourcentage), en ajoutant une constante (23,24) et en divisant le tout par 100. L'impact individuel de chaque composante du score peut être apprécié.

La cessation d'activité est relativement improbable lorsque le seuil de 0,34 (score minimisant les erreurs de classement parmi les entreprises en activité ou en faillite) est atteint ou dépassé. Elle est possible lorsque le score est inférieur ou égal à - 0,45. Entre ces 2 bornes, l'évolution de l'entreprise est à surveiller et il faut rester vigilant.

Les APPLICATIONS-SANTE sur le site de la CSC

SOCIETES & ASSOCIATIONS
(PME & Grandes Entreprises)

PARTIE 6 : LE DIAGNOSTIC FINANCIER ASSISTE

Applications-Santé - réservées aux militants - disponibles sur le site www.lacsc.be

The screenshot shows the website interface for 'Connaître mon entreprise'. At the top, there is a navigation bar with links for 'Ma région', 'Mon secteur', 'Ma CSC', 'Espace Militants', and 'Contact'. Below this is a search bar and a menu with 'MA CARRIÈRE', 'ACTUALITÉ', 'SERVICES', 'AFFILIATION', and 'LA CSC'. The main content area features a large image of a modern office building at night. To the right, there is a sidebar with a list of topics: 'Concertation sociale', 'Guide de législation sociale', 'Syndicaliste', 'Brochures pour les militants', 'Formations', 'Style maison et centre de téléchargement', 'Thèmes', 'Diversité', and 'Migration'. Below the main image, the text reads: 'Réalisez vous-même le diagnostic de votre entreprise'. It explains that users can perform a financial health check by encoding data from their annual accounts into an application. The application provides a selection of useful data and two graphical illustrations. A list of available applications is provided: 'application VIRGA "santé sociétés" (2021)', 'application VIRGA "santé associations" (2021)', and 'guide d'utilisation des applications santé'. A 'Partager' button is located at the bottom left.

Page d'accueil > Espace Militants > CSC Nationale > Themes > Connaître mon entreprise

Connaître mon entreprise

Concertation sociale

Guide de législation sociale

Syndicaliste

Brochures pour les militants

Formations

Style maison et centre de téléchargement

Thèmes

Diversité

Migration

Réalisez vous-même le diagnostic de votre entreprise

Que vous travailliez dans une grande entreprise ou une PME, au sein d'une société commerciale ou d'une association, vous pouvez connaître l'état de santé de votre entreprise en encodant vous-même un nombre limité de données chiffrées issues des comptes annuels. Il vous suffit de télécharger l'application correspondante en l'enregistrant sous le nom de fichier de votre choix, de l'ouvrir, d'effacer les données de l'exemple, de saisir vos propres données et de lancer l'impression (ou de l'enregistrer au format PDF). Ce qui aura pour effet de vous fournir (en seulement deux pages) une sélection des données utiles au diagnostic financier de votre entreprise, ainsi que deux illustrations graphiques qui vous permettront de savoir instantanément si votre entreprise est en difficulté ou, au contraire, en bonne santé financière.

Téléchargez également le guide d'utilisation des applications, ce qui facilitera l'encodage et vous fournira des éléments d'analyse financière qui vous guideront dans l'interprétation des résultats. Les 2 pages de codes qui ont été utilisés pour restructurer les données et réaliser les graphiques ont également été intégrés dans ce guide unique. Vous y trouverez aussi une feuille vierge avec les illustrations graphiques, que vous pourrez imprimer, ce qui vous permettra de connaître instantanément l'état de santé de votre entreprise à partir de quelques calculs manuels, même si vous n'avez pas temporairement accès au site de la CSC.

- application VIRGA "santé sociétés" (2021)
- application VIRGA "santé associations" (2021)
- guide d'utilisation des applications santé

Plus d'informations

Vous êtes militant? Demandez maintenant le [rapport de votre entreprise](#) ou [inscrivez-vous pour le recevoir annuellement](#).

Partager

Outils de calcul

Les outils de campagne

La plateforme d'apprentissage en ligne pour les militants

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
1									
2	CSC - Service Entreprise Provincial - Hainaut				>>> Zone d'encodage (en Eur) <<<				
3	[Application SANTE Sociétés] [Ver. 2021]								
4									
5	OUTIL DE RECHERCHE du secteur BNB sur base du code NACE (en cellule G11)				1712	Fabrication de papier et de carton			
6	Résultat de la recherche : Code du sous-secteur BNB proposé (en grisé)				DE21	Industrie du papier et du carton			
7	Localisation du secteur principal + codes regroupés + dernière Année BNB (en grisé)				PU2811	17	2019		
8	=====								
9	DENOMINATION DE LA SOCIETE + Commune du Siège Social				AVERY DENNIS Soignies		< laisser vide >		
10	Forme juridique (SA,SRL,SC ou SE,SCE,GEIE) + N° Entreprise (BE 0xxx.xxx.xxx)				SRL	BE 0408.229.844	< laisser vide >		
11	Schéma (C = Complet ; A = Abrégé ; M = Micro) + Code NACE (xxxxx)				C	17120	<= Nace ici !		
12	Code sous-secteur + Année BNB (ne rien indiquer pour les normes par défaut)				DE21	2019	<= Facultatifs		
13	=====								
14	EXERCICES (20xx) CONCERNES (du plus ancien au plus récent)				2018	2019	2020		
15	Date de clôture (jj/mm/aa)				31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020		
16	Durée de l'exercice (à calculer en mois ; normalement = 12 + 0,033 par jour en plus)				12,00	12,00	12,00		
17	Date de l'assemblée générale annuelle (jj/mm/aa)				20/06/2019	01/09/2020	30/06/2021		
18	=====				=====				
18	ACTIF DU BILAN		[C 3.1]	[A 3.1] [M 3.1]	=====				
19	Frais d'établissement		20		0	0	0		
20	Immobilisations incorporelles		21		0	0	0		
21	Immobilisations corporelles		22/27		27.552.107	37.206.123	35.929.138		
22	Immobilisations financières		28		12.579.037	12.579.037	12.579.037		
23	Créances à plus d'un an		29		75.000	22.125	0		
24	Stocks		30/36		0	0	0		
25	En-cours de fabrication		32	(s.o.) (s.o.)	0	0	0		
26	Produits finis		33	(s.o.) (s.o.)	0	0	0		
27	Commandes en cours d'exécution		37		0	0	0		
28	Créances commerciales		40		13.169.573	22.573.151	27.023.671		
29	Autres créances		41		44.147.185	25.219.184	27.844.519		
30	Placements de trésorerie		50/53		0	0	0		
31	Valeurs disponibles		54/58		180.021	14.873	12.630		
32	Comptes de régularisation		490/1		136.088	110.502	78.110		
33	=====		[C 3.2]	[A 3.2] [M 3.2]	=====				
34	PASSIF DU BILAN				71.576.112	74.015.304	77.987.670		
35	Capitaux propres		10/15		8.180.511	8.180.511	8.180.511		
36	Apport		10/11		583.133	583.133	583.133		
37	Réserves		13		62.598.886	65.038.078	69.010.444		
38	Résultat reporté (+/-)		14		4.001.299	2.864.324	10.281.860		
39	Provisions & impôts différés		16		0	0	0		
40	Dettes à plus d'un an		17		0	0	0		
41	Dettes financières à LT		170/4		0	0	0		
42	Dettes à un an au plus		42/48		22.166.063	20.751.973	15.045.447		
43	Dettes échéant dans l'année		42		0	0	0		
44	Dettes financières à CT		43		0	0	480.134		
45	dont Etablissements de crédit		430/8		0	0	0		
46	Dettes commerciales		44		11.615.296	10.150.934	6.883.566		
47	Comptes de régularisation		492/3		95.537	93.394	152.128		
48	=====				=====				
48	TOTAL DU BILAN				10/49 ou 20/58	97.839.011	97.724.995	103.467.105	

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
49	=====	COMPTE DE RESULTATS		[C 4]	[A 4] [M 4]	=====	=====	=====	=====
50		VENTES ET PRESTATIONS		70/76A	(9900+60/61+76A)	57.944.786	87.704.265	88.605.813	
51		Chiffre d'affaires		70	(9900+60/61)	55.907.899	84.486.100	86.063.583	
52		Autres produits d'exploitation		74	(s.o.) (s.o.)	1.977.939	3.218.165	2.542.230	
53		Produits d'exploitation non récurrents		76A		0	0	0	
54		Approvisionnements & marchandises		60	(s.o.) (s.o.)	16.274	0	0	
55		Achats		600/8	(s.o.) (s.o.)	16.274	0	0	
56		Services & biens divers		61	(60/61)	18.162.747	27.066.513	20.509.799	
57		Rémunérations		62		34.788.206	53.092.065	48.830.203	
58		Amortissements		630		3.459.720	3.666.918	3.440.082	
59		Réductions de valeur (+/-)		631/4		0	0	0	
60		Provisions (+/-)		635/8		-1.108.620	-1.136.975	7.417.536	
61		Autres charges d'exploitation		640/8		600.953	1.010.061	1.977.186	
62		Charges d'exploitation activées (-)		649		0	0	0	
63		Charges d'exploitation non récurrentes		66A		-282.716	0	0	
64		Produits financiers récurrents		75		3.111.880	51.081	250.081	
65		Produits financiers non récurrents		76B		3.572.870	0	0	
66		Charges financières récurrentes		65		210.586	91.602	59.160	
67		Charges des dettes		650	(65)	174.984	73.859	52.742	
68		Charges financières non récurrentes		66B		0	0	0	
69		Prélèvement sur les impôts différés		780		39.299	0	0	
70		Transfert aux impôts différés		680		0	0	0	
71		Impôts sur le résultat (+/-)		67/77		1.315.011	1.525.970	2.649.562	
72	=====					=====	=====	=====	=====
73		RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)		9904		7.506.674	2.439.192	3.972.366	
74	=====	ANNEXE		[C 5 / C 6.14]	[A 5 / A 9] [M 5 / M 11]	=====	=====	=====	=====
75		Bénéfice à distribuer		694/7	[C 5] [A 5] [M 5]	0	0	0	
76		Emprunts à LT échéant dans l'année		8801 (42)	[C 6.9] [A 3.2] [M 3.2]	0	0	0	
77		Dettes fiscales échues		9072	[C 6.9] [A 9] [M 8]	2.767.813	25.572	0	
78		Dettes échues envers l'ONSS		9076	[C 6.9] [A 9] [M 8]	0	0	0	
79		Subsides d'exploitation		740 (s.o.)	[C 6.10]	0	0	0	
80		Effectif moyen du personnel (ETP)		9087 (100.3)	[C 6.10] [A 6.4] [M 11]	492,5	667,0	634,4	
81		Provisions pour pensions (+/-)		635 (s.o.)	[C 6.10]	-1.108.620	-1.136.975	1.724.032	
82		Subsides en capital		9125 (s.o.)	[C 6.11]	0	0	0	
83		Subsides en intérêts		9126 (s.o.)	[C 6.11]	0	0	0	
84		Escompte à charge		653 (s.o.)	[C 6.11]	0	0	0	
85		Impôts sur le résultat de l'exercice		9134 (67/77)	[C 6.13] [A 4] [M 4]	1.315.011	1.597.098	1.948.465	
86		TVA déductible sur les achats		9145 (s.o.)	[C 6.13]	4.429.232	3.038.558	5.080.500	
87		TVA à payer sur les ventes		9146 (s.o.)	[C 6.13]	1.861.325	7.133.112	1.701.477	
88		Effets de commerce endossés		9150	[C 6.14] [A 6.5] [M 6.3]	0	0	0	
89	=====					=====	=====	=====	=====
90		TOTAL DE L'ACTIF calculé		C	----->	97.839.011	97.724.995	103.467.105	
91		TOTAL DU PASSIF calculé			----->	97.839.011	97.724.995	103.467.105	
92		TOTAL DU BILAN saisi		T	----->	97.839.011	97.724.995	103.467.105	
93		RESULTAT EXERCICE calculé			----->	7.506.674	2.439.192	3.972.366	
94		RESULTAT EXERCICE saisi		R	----->	7.506.674	2.439.192	3.972.366	
95		ECARTS Bilans			----->	0	0	0	
96		ECARTS C/Résultats		L	----->	0	0	0	

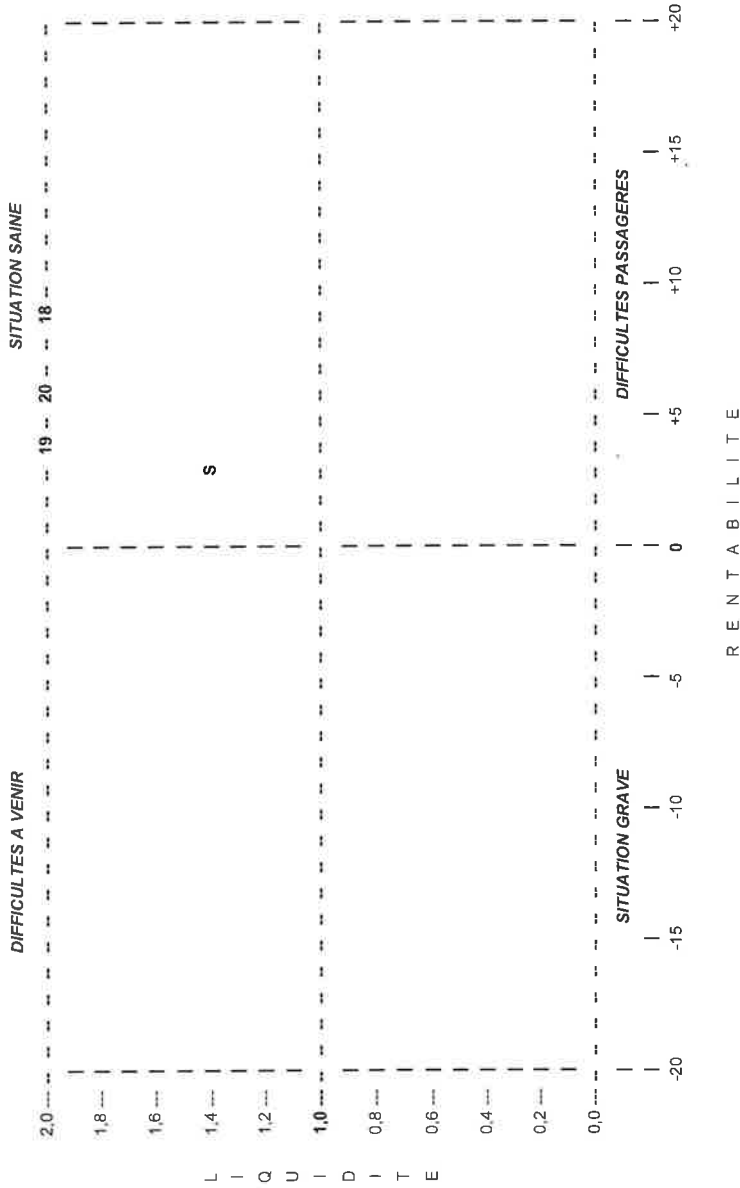
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
98	STATISTIQUES SECTORIELLES DE LA BNB (voir plus bas - normes sectorielles par défaut - pour un exemple d'encodage)								
99									
100	Code de regroupement :	DE21	Type de schéma à utiliser :						Complet
101	Libellé du regroupement :	Industrie du papier et du carton							
102	EXERCICE CONCERNE :	2019							
103									
104	LISTE DES RATIOS FINANCIERS				N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
105									
106	Rentabilité commerciale nette (%)				2	3,4	3,0	68	
107	Taux de valeur ajoutée (%)				3	18,5	26,1	68	
108	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)				4	107.964	82.805	64	
109	Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)				6	63,2	74,8	67	
110	Charges non décaissées / Valeur ajoutée (%)				7	15,5	11,7	67	
111	Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)				8	7,3	1,2	62	
112	Rentabilité nette des Capitaux propres (%)				9	-3,1	3,1	66	
113	Cash-flow / Capitaux propres (%)				10	5,6	18,9	66	
114	Rentabilité nette de l'actif total avant impô				12	0,1	3,3	68	
115	Liquidité au sens large				13	1,12	1,44	68	
116	Délai de paiement moyen des clients				17	44	44	68	
117	Délai de paiement moyen aux fournisseurs				18	54	45	68	
118	Capitaux propres / Total du passif (%)				19	51,4	41,5	68	
119									
120	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :						Complet
121	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité							
122	EXERCICE CONCERNE :	2019							
123									
124	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT				N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
125	Rentabilité commerciale nette (%)				2	3,6	3,4	17.067	
126	Taux de valeur ajoutée (%)				3	18,9	26,5	17.099	
127	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)				4	114.274	90.050	12.728	
128	Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)				6	58,1	69,7	12.977	
129	Charges non décaissées / Valeur ajoutée (%)				7	21,1	10,3	14.410	
130	Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)				8	9,0	2,0	13.769	
131	Rentabilité nette des Capitaux propres (%)				9	7,7	6,6	17.018	
132	Cash-flow / Capitaux propres (%)				10	12,8	15,1	17.062	
133	Rentabilité nette de l'actif total avant impô				12	4,8	3,9	18.251	
134	Liquidité au sens large				13	1,27	1,33	18.169	
135	Délai de paiement moyen des clients				17	57	48	17.190	
136	Délai de paiement moyen aux fournisseurs				18	64	55	18.185	
137	Capitaux propres / Total du passif (%)				19	46,7	40,4	18.250	

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
139	=====								
140	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :				Abrégé		
141	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité							
142	EXERCICE CONCERNE :	2019							
143	=====								
144	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nbre		
145	Rentabilité commerciale nette (%)			2	4,8	3,8	10.946		
146	Taux de valeur ajoutée (%)			3	28,0	26,0	11.731		
147	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	75.099	74.313	63.302		
148	Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)			6	62,9	60,5	70.825		
149	Charges non décaissées / Valeur ajoutée (%)			7	19,2	18,7	111.619		
150	Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)			8	7,2	3,6	120.542		
151	Rentabilité nette des Capitaux propres (%)			9	9,0	9,2	123.580		
152	Cash-flow / Capitaux propres (%)			10	15,9	22,0	123.657		
153	Rentabilité nette de l'actif total avant impôt			12	6,4	5,2	139.902		
154	Liquidité au sens large			13	1,32	1,35	138.861		
155	Délai de paiement moyen des clients			17	59	30	10.948		
156	Délai de paiement moyen aux fournisseurs			18	77	34	12.238		
157	Capitaux propres / Total du passif (%)			19	46,0	37,5	140.044		
158	=====								
159	=====								
160	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :				Micro		
161	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité							
162	EXERCICE CONCERNE :	2019							
163	=====								
164	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nbre		
165	Rentabilité commerciale nette (%)			2	6,9	4,3	12.901		
166	Taux de valeur ajoutée (%)			3	25,7	20,9	14.091		
167	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	65.228	64.679	49.369		
168	Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)			6	55,2	50,5	66.626		
169	Charges non décaissées / Valeur ajoutée (%)			7	26,6	26,2	192.534		
170	Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)			8	7,4	3,5	206.519		
171	Rentabilité nette des Capitaux propres (%)			9	10,6	11,4	209.264		
172	Cash-flow / Capitaux propres (%)			10	20,5	25,3	209.310		
173	Rentabilité nette de l'actif total avant impôt			12	8,0	6,8	247.911		
174	Liquidité au sens large			13	1,37	1,56	245.655		
175	Délai de paiement moyen des clients			17	49	23	12.903		
176	Délai de paiement moyen aux fournisseurs			18	53	19	14.798		
177	Capitaux propres / Total du passif (%)			19	43,5	44,4	248.388		
178	=====								
179	=====								
180	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :				C. + A. + M.		
181	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité							
182	EXERCICE CONCERNE :	2019							
183	=====								
184	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nbre		
185	Rentabilité commerciale nette (%)			2	3,6	3,8	39.954		
186	Taux de valeur ajoutée (%)			3	19,3	24,6	42.937		
187	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	102.906	72.380	125.536		
188	Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)			6	58,1	57,6	150.484		
189	Charges non décaissées / Valeur ajoutée (%)			7	20,9	22,3	318.621		
190	Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)			8	13,4	3,5	342.861		
191	Rentabilité nette des Capitaux propres (%)			9	7,9	10,3	349.862		
192	Cash-flow / Capitaux propres (%)			10	13,1	23,5	350.026		
193	Rentabilité nette de l'actif total avant impôt			12	5,6	6,0	406.080		
194	Liquidité au sens large			13	1,28	1,46	402.685		
195	Délai de paiement moyen des clients			17	65	40	39.957		
196	Délai de paiement moyen aux fournisseurs			18	73	41	45.213		
197	Capitaux propres / Total du passif (%)			19	46,5	41,6	406.682		

GRAPHIQUE DE SANTE & ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE : AVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM SRL (Soignies)

APERCU DE L'ETAT DE SANTE DE L'ENTREPRISE

Evolution de 2018 à 2020 & Position par rapport à la médiane du Secteur en 2019



clôture exercice (normal=12 mois)	2018		2019		2020	
	31/12/2018	(12,0)	31/12/2019	(12,0)	31/12/2020	(12,0)
Graphique de Santé						
approbation AG (retard > 6 mois)	20/06/2019	(5,6)	01/09/2020	(8,1)	30/06/2021	(6,0)
RENTABILITE	3,3	%	4,2	%	5,8	%
LIQUIDITE	1,4	x	2,3	x	3,6	x
Score de Défaillance	1,58		3,12		3,14	
<i>risques dans les 3 ans</i>						

NB : 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches

Risque d'erreur en cas de classement en		Activité / Cessation
ZONE	2,59	0 % < 92 %
A	1,73	
RISQUES	0,86	5 % < 52 %
DE	0,75	
FAILLITE	0,63	10 % < 44 %
MODERES	0,49	
seuil => 0,34		
ZONE	0,26	17 % < 32 %
DE	0,18	26 % = 26 %
VIGILANCE	0,09	
	0,00	31 % > 20 %
ZONE	-0,23	
A	-0,45	46 % > 10 %
RISQUES	-0,73	
DE	-1,00	62 % > 5 %
FAILLITE	-2,31	
EXCESSIFS	-3,62	94 % > 0 %

SELECTION DES DONNEES UTILES AU DIAGNOSTIC FINANCIER DE AVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM SRL (BE 0408.229.844)

(en kEur sauf indications spécifiques - Médiane du Secteur en 2019)

	2018	%	2019	%	2020	%
BILANS SIMPLIFIES						
ACTIFS FIXES	40.206	41	49.807	51	48.508	47
Actifs immobilisés & Frais d'établissement	40.131	41	49.785	51	48.508	47
Créances à Long Terme	75	0	22	0	0	0
ACTIFS CIRCULANTS	57.633	59	47.918	49	54.959	53
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)	57.453	59	47.903	49	54.946	53
Avoirs de trésorerie	180	0	15	0	13	0
TOTAL DE L'ACTIF	97.839	100	97.725	100	103.467	100

(Ver. 2021)

	Secteur	2018	%	2019	%	2020	%
CAPITAUX PERMANENTS		75.577	77	76.880	79	88.270	85
Fonds Propres	42	71.576	73	74.015	76	77.988	75
Dettes à Long Terme & Provisions		4.001	4	2.864	3	10.282	10
CAPITAUX TEMPORAIRES		22.262	23	20.845	21	15.198	15
Dettes d'exploitation (Dettes non financières à CT)		22.262	23	20.845	21	14.717	14
Dettes de trésorerie		0	0	0	0	480	0
TOTAL DU PASSIF	100	97.839	100	97.725	100	103.467	100

	Secteur	2018	%	2019	%	2020	%
COMPTES DE RESULTATS							
Chiffre d'Affaires	100	55.908	96,5	84.486	96,3	86.064	97,1
VENTES		57.945	100	87.704	100	88.606	100
- Approvisionnements		16	0,0	0	0,0	0	0,0
- Services & biens divers		18.163	31,3	27.067	30,9	20.510	23,1
VALEUR AJOUTEE	26,1	39.766	68,6	60.638	69,2	68.096	76,9
- Rémunérations	19,5	33.680	58,1	51.955	59,2	50.554	57,1
- Amortissements	3,1	3.460	6,0	3.667	4,2	9.134	10,3
- Autres charges d'exploitation		601	1,0	1.010	1,2	1.977	2,2
RESULTAT OPERATIONNEL	3,0	2.026	3,5	4.006	4,6	6.431	7,3
+ Résultat Financier		3.076	5,3	33	0,0	244	0,3
+ Résultat Exceptionnel		3.895	6,7	71	0,1	(701)	-0,8
RESULTAT GLOBAL (EBIT)	0,3	8.997	15,5	4.110	4,7	5.974	6,7
- Charges des dettes		175	0,3	74	0,1	53	0,1
- Impôts		1.315	2,3	1.597	1,8	1.948	2,2
RESULTAT DE L'EXERCICE		7.507	13,0	2.439	2,8	3.972	4,5

	Secteur	2018	2019	2020
AFFECTATION DU RESULTAT				
Bénéfice à distribuer		0	0	0
Taux de distribution des bénéfices		0,0 %	0,0 %	0,0 %
Rendement des capitaux propres*	3,1	10,5 %	3,3 %	5,1 %

	2018	2019	2020
EQUILIBRES FINANCIERS			
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)	35.371	101	27.072
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)	35.191	-100	27.057
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)	(180)	1	(15)

	Secteur	2018	2019	2020
DONNEES SOCIALES				
Effectif moyen (personnel ordinaire)		492,5	ETP	667,0
Productivité moyenne*	82.805	80.743	90.911	107.339
Coût moyen du personnel*	61.897	68.385	77.894	79.688
Niveau de ventes par travailleur*	316.896	117.654	131.491	139.669

	2018	2019	2020
MARGE D'ENDETTLEMENT FINANCIER			
Dettes financières globales (LT + CT)	0	0	480
Marge sur niveau des Fonds Propres	71.576	74.015	77.508
Marge sur Résultat Global Brut généré*	28.369	16.600	41.598

	Secteur	2018	2019	2020
INDICATEURS DE VIGILANCE				
Résultat courant avant impôt		4.927	3.965	6.622
Résultat courant avant amortissement		8.387	7.632	10.062
Cash-flow (Cash-drain)		9.858	4.969	14.830
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	7,5	2,7 ans	4,8 ans	1,7 ans
Dettes sociales & fiscales échues		2.768	26	0
Actif net [Test de Solvabilité]		71.576	74.015	77.988
EBITDA (Résultat Global Brut)		11.348	6.640	16.831

Délais de paiement moyens clients*	44	80 jours	87 jours	109 jours
Délais paiement moyens fournisseurs*	45	188 jours	123 jours	98 jours

	2018	2019	2020
PREVISIONS DE DEFAILLANCE			
A. Rentabilité chronique	4,32	67,15%	2,90
B. Difficultés de paiement	-11,68	12,43%	-1,45
C. Liquidité immédiate	3,17	0,31%	0,01
D. Valeurs produites	-1,62	0,00%	0,00
E. Crédit de caisse	-0,84	0,00%	0,00
Constante (k)	23,24	0,23	0,23
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	1,58	3,12
			3,14

	Secteur	2018	2019	2020
SANTE FINANCIERE				
Rentabilité économique nette *	3,3	9,2 %	4,2 %	5,8 %
Liquidité générale [Test de Liquidité]	1,44	2,59 x	2,30 x	3,62 x

	Complet	1712	Fabrication de papier et de carton
Secteur d'activité Nace-bel & Taille	68	DE21	Industrie du papier et du carton

(* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois)

A	B	C	D	E	F	G	H	I
1								
2	CSC - Service Entreprise Provincial - Hainaut				>>> Zone d'encodage (en Eur)		<<<	
3	[Application SANTE Associatic [Ver. 2021]							
4								
5	OUTIL DE RECHERCHE du secteur BNB sur base du code NACE (en cellule G 11)				8720	Activités de soins résidentiels pou		
6	Résultat de la recherche : Code du sous-secteur BNB proposé (en grisé)				DE9705	Activités de soins résidentiels pou		
7	Localisation du secteur principal + codes regroupés + dernière Année BNB (en grisé)				PU416	872		2019
8	=====							
9	DENOMINATION DE L'ASSOCIATION + Commune du Siège Social				I.M.P. STE-GER Brugelette		> laisser vide <	
10	Forme juridique (ASBL,AISBL ou FP,FUP) + N° Entreprise (BE 0xxx.xxx.xxx)				ASBL	BE 0421.786.187	> laisser vide <	
11	Schéma (C = Complet ; A = Abrégé ; M = Micro) + Code NACE (xxxxx)				C	87201	<= Nace ici !	
12	Code sous-secteur + Année BNB (ne rien indiquer pour les normes par défaut)				DE9705		2019	<= Facultatifs
13	=====							
14	EXERCICES (20xx) CONCERNES (du plus ancien au plus récent)				2018	2019	2020	
15	Date de clôture (jj/mm/aa)				31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	
16	Durée de l'exercice (à calculer en mois : normalement = 12 + 0,033 par jour en plus)				12,00	12,00	12,00	
17	Date de l'assemblée générale annuelle (jj/mm/aa)				06/09/2019	03/09/2020	17/06/2021	
18	===== ACTIF DU BILAN [C 3.1] [A 3.1] [M 3.1] =====							
19	Frais d'établissement				20	809	850	342
20	Immobilisations incorporelles				21	26.671	17.164	8.280
21	Immobilisations corporelles				22/27	3.781.257	3.709.243	3.572.764
22	Immobilisations financières				28	2.000	2.000	2.000
23	Créances à plus d'un an				29	0	0	0
24	Stocks				30/36	32.615	30.616	36.562
25	En-cours de fabrication				32	0	0	0
26	Produits finis				33	0	0	0
27	Commandes en cours d'exécution				37	0	0	0
28	Créances commerciales				40	137.600	391.851	133.064
29	Autres créances				41	374.522	280.423	407.464
30	Placements de trésorerie				50/53	9.151	9.151	9.414
31	Valeurs disponibles				54/58	697.577	852.668	1.387.034
32	Comptes de régularisation				490/1	40.057	24.762	48.361
33	===== PASSIF DU BILAN [C 3.2] [A 3.2] [M 3.2] =====							
34	Fonds social				10/15	2.690.851	2.823.721	3.085.531
35	Fonds de l'association ou fondation				10	1.473.104	1.473.104	1.473.104
36	Fonds affectés & autres réserves				13	0	0	0
37	Résultat reporté (+/-)				14	-409.218	-191.047	86.122
38	Provisions & impôts différés				16	257.214	372.510	142.372
39	Dettes à plus d'un an				17	141.506	151.047	124.318
40	Dettes financières à LT				170/4	141.506	146.568	120.203
41	Dettes à un an au plus				42/48	2.011.764	1.963.779	2.253.064
42	Dettes échéant dans l'année				42	254.618	226.136	208.326
43	Dettes financières à CT				43	0	0	0
44	dont Etablissements de crédit				430/8	0	0	0
45	Dettes commerciales				44	271.731	199.067	150.906
46	Comptes de régularisation				492/3	924	7.671	0
47	=====							
48	TOTAL DU BILAN				10/49 ou 20/58	5.102.259	5.318.728	5.605.285

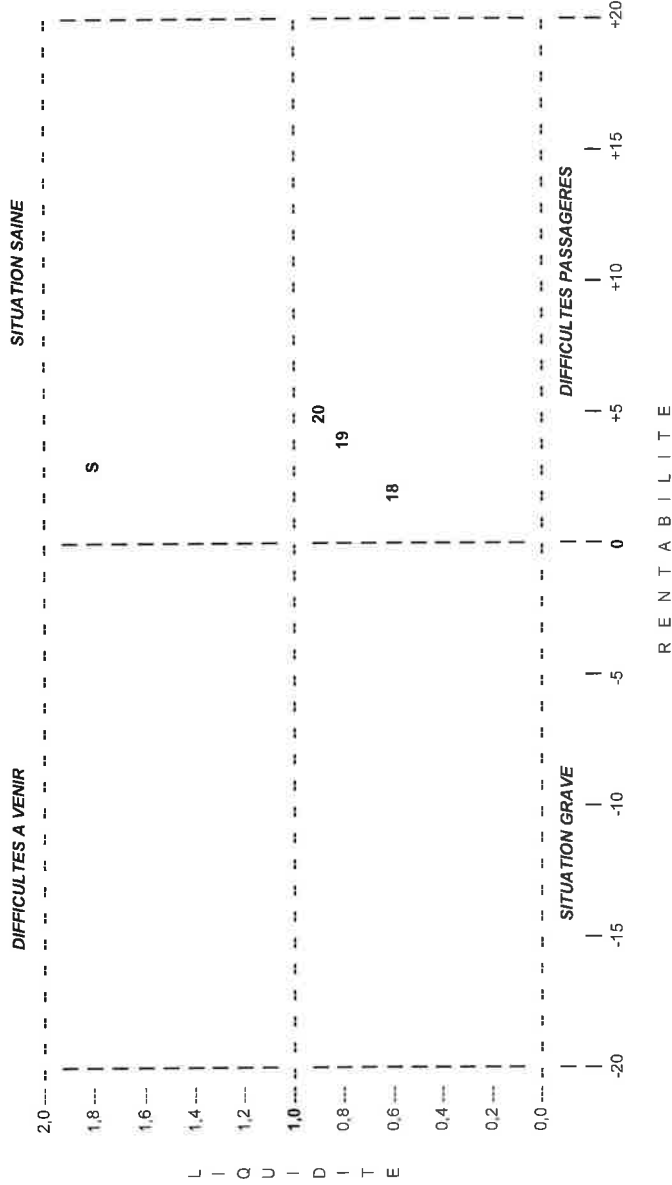
A	B	C	D	E	F	G	H	I
49	=====	COMPTE DE RESULTATS	[C 4]	[A 4] [M 4]				
50	VENTES & PRESTATIONS		70/76A	(9900+60/61+76A)	10.113.694	10.313.870	10.450.784	
51	Chiffre d'affaires		70	(9900+60/61)	0	0	0	
52	Cotisations & subsides		73		353	0	0	
53	Autres produits d'exploitation		74	(s.o.) (s.o.)	9.976.837	10.215.266	10.357.724	
54	Produits d'exploitation non récurrents		76A		86.043	42.602	54.927	
55	Approvisionnements & marchandises		60	(s.o.) (s.o.)	245.750	250.430	276.720	
56		Achats	600/8	(s.o.) (s.o.)	245.807	249.596	285.235	
57	Services & biens divers		61	(60/61)	951.539	932.739	749.264	
58	Rémunérations		62		7.991.050	8.231.333	8.558.194	
59	Amortissements		630		326.313	348.829	353.345	
60	Réductions de valeur (+/-)		631/4		14.779	-4.757	2.068	
61	Provisions (+/-)		635/9		144.896	90.516	-230.137	
62	Autres charges d'exploitation		640/8		285.791	302.100	276.323	
63	Charges d'exploitation activées (-)		649		0	0	0	
64	Charges d'exploitation non récurrentes		66A		97.258	15.217	268.400	
65	Produits financiers récurrents		75		85.726	85.452	94.377	
66	Produits financiers non récurrents		76B		0	0	0	
67	Charges financières récurrentes		65		20.062	14.743	13.815	
68		Charges des dettes	650	(65)	4.538	3.657	3.248	
69	Charges financières non récurrentes		66B		0	0	0	
70	Prélèvement sur les impôts différés		780		0	0	0	
71	Transfert aux impôts différés		680		0	0	0	
72	Impôts sur le résultat (+/-)		67/77		0	0	0	
73								
74	RESULTAT DE L'EXERCICE		9904		121.981	218.171	277.169	
75	=====	ANNEXE	[C 6.8 / C 6.13]	[A 6.4/6.5] [M 6.2/6.4]				
76	Emprunts à LT échéant dans l'année		8801 (42)	[C 6.8] [A 3.2] [M 3.2]	254.618	226.136	208.326	
77	Dettes fiscales échues		9072 (s.o.)	[C 6.8]	0	0	0	
78	Dettes échues envers l'ONSS		9076 (s.o.)	[C 6.8]	0	0	0	
79	Effectif moyen du personnel (ETP)		9087 (100.3)	[C 6.9] [A 6.4] [M 6.4]	132,6	137,7	145,4	
80	Provisions pour pensions (+/-)		635 (s.o.)	[C 6.9]	0	0	0	
81	Escompte à charge		653 (s.o.)	[C 6.10]	0	0	0	
82	Impôts sur le résultat de l'exercice		9134 (67/77)	[C 6.12] [A 4] [M 4]	0	0	0	
83	TVA déductible sur les achats		9145 (s.o.)	[C 6.12]	0	0	0	
84	TVA à payer sur les ventes		9146 (s.o.)	[C 6.12]	0	0	0	
85	Effets de commerce endossés		9150	[C 6.13] [A 6.5] [M 6.2]	0	0	0	
86								
87	TOTAL DE L'ACTIF calculé		C		5.102.259	5.318.728	5.605.285	
88	TOTAL DU PASSIF calculé				5.102.259	5.318.728	5.605.285	
89	TOTAL DU BILAN saisi		T		5.102.259	5.318.728	5.605.285	
90	RESULTAT EXERCICE calculé				121.982	218.172	277.169	
91	RESULTAT EXERCICE saisi		R		121.981	218.171	277.169	
92	ECARTS Bilans				0	0	0	
93	ECARTS C/Résultats		L		1	1	0	

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
94									
95		STATISTIQUES SECTORIELLES DE LA BNB (voir plus bas - normes sectorielles par défaut - pour un exemple d'encodage)							
96									
97		Code de regroupement :	DE9705	Type de schéma à utiliser :				Complet	
98		Libellé du regroupement :	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental,						
99		EXERCICE CONCERNE :	2019						
100		LISTE DES RATIOS FINANCIERS			N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
101		Résultat courant sur produits courants (%)			2	2,3	1,8	116	
102		Taux de valeur ajoutée (%)			3	84,9	87,0	116	
103		Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	60.134	61.552	115	
104		Part frais de personnel ds valeur ajoutée (%)			5	90,2	90,7	115	
105		Part amort., RV & prov. ds valeur ajoutée (%)			6	4,2	4,4	115	
106		Part charges financières ds valeur ajoutée (%)			7	0,5	0,3	116	
107		Rentabilité de l'ensemble des produits (%)			8	3,3	2,1	116	
108		Rent. net. de l'actif total avant ch. dettes (%)			9	3,5	2,8	116	
109		Part dettes totales couvertes par cash-flow (%)			10	17,4	16,6	116	
110		Part cot. & subs. ds total prod. exploit. (%)			11	62,0	83,2	95	
111		Part frais pers. couverte par cot. & subs. (%)			12	80,9	107,5	95	
112		Liquidité au sens large			13	2,01	1,80	116	
113		Solvabilité corrigée			15	59,4	61,8	116	
114		Délai de paiement moyen des débiteurs			19	55	51	103	
115		Délai de paiement moyen aux fournisseurs			20	73	52	116	
116									
117		Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :				Complet	
118		Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité						
119		EXERCICE CONCERNE :	2019						
120		NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
121		Résultat courant sur produits courants (%)			2	1,6	1,4	1.345	
122		Taux de valeur ajoutée (%)			3	62,5	80,6	1.340	
123		Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	62.484	60.389	1.248	
124		Part frais de personnel ds valeur ajoutée (%)			5	86,7	90,5	1.261	
125		Part amort., RV & prov. ds valeur ajoutée (%)			6	7,7	5,4	1.269	
126		Part charges financières ds valeur ajoutée (%)			7	0,9	0,3	1.299	
127		Rentabilité de l'ensemble des produits (%)			8	1,8	1,4	1.325	
128		Rent. net. de l'actif total avant ch. dettes (%)			9	1,8	1,9	1.337	
129		Part dettes totales couvertes par cash-flow (%)			10	9,2	13,5	1.343	
130		Part cot. & subs. ds total prod. exploit. (%)			11	31,7	71,5	1.048	
131		Part frais pers. couverte par cot. & subs. (%)			12	57,9	103,4	1.017	
132		Liquidité au sens large			13	1,60	2,05	1.348	
133		Solvabilité corrigée			15	45,7	55,6	1.347	
134		Délai de paiement moyen des débiteurs			19	84	47	1.145	
135		Délai de paiement moyen aux fournisseurs			20	104	55	1.330	

A	B	C	D	E	F	G	H	I
136	=====							
137	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :					Abrégé
138	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité						
139	EXERCICE CONCERNE :	2019						
140	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
141	Résultat courant sur produits courants (%)			2	1,6	1,1	1.960	
142	Taux de valeur ajoutée (%)			3	64,7	74,2	1.953	
143	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	62.333	62.163	3.816	
144	Part frais de personnel ds valeur ajoutée (%)			5	85,1	92,1	3.876	
145	Part amort., RV & prov. ds valeur ajoutée (%)			6	8,0	3,9	3.948	
146	Part charges financières ds valeur ajoutée (%)			7	0,7	0,2	4.181	
147	Rentabilité de l'ensemble des produits (%)			8	2,6	1,2	1.918	
148	Rent. net. de l'actif total avant ch. dettes (%)			9	1,9	1,7	4.530	
149	Part dettes totales couvertes par cash-flow (%)			10	14,1	13,9	4.472	
150	Part cot. & subs. ds total prod. exploit. (%)			11	42,8	81,0	1.203	
151	Part frais pers. couverte par cot. & subs. (%)			12	34,3	115,4	1.116	
152	Liquidité au sens large			13	3,09	2,41	4.503	
153	Solvabilité corrigée			15	65,3	59,8	4.532	
154	Délai de paiement moyen des débiteurs			19	64	56	1.088	
155	Délai de paiement moyen aux fournisseurs			20	62	41	1.882	
156	=====							
157	Code de regroupement :	PU450	Type de schéma pré-encodé :					Compl.+Abr.
158	Libellé du regroupement :	Ensemble de tous les secteurs d'activité						
159	EXERCICE CONCERNE :	2019						
160	NORMES SECTORIELLES PAR DEFAUT			N°	Moyenne	Médiane	Nombre	
161	Résultat courant sur produits courants (%)			2	1,6	1,2	3.298	
162	Taux de valeur ajoutée (%)			3	62,7	77,6	3.291	
163	Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)			4	62.456	61.692	5.064	
164	Part frais de personnel ds valeur ajoutée (%)			5	86,5	91,7	5.137	
165	Part amort., RV & prov. ds valeur ajoutée (%)			6	7,6	4,3	5.217	
166	Part charges financières ds valeur ajoutée (%)			7	0,9	0,2	5.480	
167	Rentabilité de l'ensemble des produits (%)			8	1,9	1,3	3.238	
168	Rent. net. de l'actif total avant ch. dettes (%)			9	1,7	1,8	5.878	
169	Part dettes totales couvertes par cash-flow (%)			10	10,1	13,9	5.815	
170	Part cot. & subs. ds total prod. exploit. (%)			11	32,7	76,9	2.251	
171	Part frais pers. couverte par cot. & subs. (%)			12	53,6	109,8	2.133	
172	Liquidité au sens large			13	1,84	2,33	5.851	
173	Solvabilité corrigée			15	50,5	58,7	5.879	
174	Délai de paiement moyen des débiteurs			19	94	59	2.232	
175	Délai de paiement moyen aux fournisseurs			20	105	49	3.212	

APERCU DE L'ETAT DE SANTE DE L'ENTREPRISE

Evolution de 2018 à 2020 & Position par rapport à la médiane du Secteur en 2019



clôture exercice (normal=12 mois)	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Graphique de Santé	(12,0)	(12,0)	(12,0)
Graphique de Santé	2018	2019	2020
approbation AG (retard > 6 mois)	06/09/2019	03/09/2020	17/06/2021
RENTABILITE	2,5 %	4,2 %	5,0 %
LIQUIDITE	0,6 x	0,8 x	0,9 x
Score de Défaillance	1,60	1,78	2,47
risques dans les 3 ans			

NB : 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches

Risque d'erreur en cas de classement en	Activité / Cessation
ZONE	0% < 92%
A	5% < 52%
RISQUES	10% < 44%
DE	17% < 32%
DISSOLUTION	26% = 26%
MODERES	31% > 20%
seuil =>	
ZONE	46% > 10%
DE	62% > 5%
RISQUES	94% > 0%
DISSOLUTION	
EXCESSIFS	

BILANS SIMPLIFIES	2018	%	2019	%	2020	%	Secteur	2018	%	2019	%	2020	%
ACTIFS FIXES	3.811	75	3.729	70	3.583	64		3.090	61	3.347	63	3.352	60
Actifs immobilisés & Frais d'établissement	3.811	75	3.729	70	3.583	64	62	2.691	53	2.824	53	3.086	55
Créances à Long Terme	0	0	0	0	0	0		399	8	524	10	267	5
ACTIFS CIRCULANTS	1.292	25	1.589	30	2.022	36		2.013	39	1.971	37	2.253	40
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)	585	11	728	14	625	11		1.758	34	1.745	33	2.045	36
Avoirs de trésorerie	707	14	862	16	1.396	25		255	5	226	4	208	4
TOTAL DE L'ACTIF	5.102	100	5.319	100	5.605	100	100	5.102	100	5.319	100	5.605	100

STRUCTURE DES RECETTES	2018	%	2019	%	2020	%
Produits d'exploitation (% Σ Produits)	10.028	98,3	10.271	98,8	10.396	98,6
Produits financiers (% Σ Produits)	86	0,8	85	0,8	94	0,9
Produits exceptionnels (% Σ Produits)	86	0,8	43	0,4	55	0,5

EQUILIBRES FINANCIERS	2018	2019	2020
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)	(721)	-61	(382)
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)	(1.173)	100	(1.419)
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)	(452)	39	(636)

DONNEES SOCIALES	2018	2019	2020
Effectif moyen (personnel ordinaire)	132,6	ETP	137,7
Productivité moyenne*	66.594	ETP	65.999
Coût moyen du personnel*	60.264	ETP	59.777
Niveau de ventes par travailleur*	75.623	ETP	74.592
Rémunérations couvertes par Subsidés	124,9	%	124,1

MARGE D'ENDETTLEMENT FINANCIER	2018	2019	2020
Dettes financières globales (LT + CT)	396	373	329
Marge sur niveau des Fonds Propres	2.295	2.451	2.757
Marge sur Résultat Global Brut généré*	1.135	1.268	686

INDICATEURS DE VIGILANCE	2018	2019	2020
Résultat courant (% Produits courants)	1,8	1,3	1,8
Résultat courant avant amortissement	460	540	844
Cash-flow (Cash-drain)	608	653	402
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	3,5	ans	3,3
Dettes sociales & fiscales échues	0	0	0
EBITDA (Résultat Global Brut)	613	656	406

Délais de paiement moyens clients*	51	5	14	5
Délais paiement moyens fournisseurs* <td>52</td> <td>83</td> <td>61</td> <td>53</td>	52	83	61	53

COMPTES DE RESULTATS	2018	%	2019	%	2020	%
Secteur	83,2	99,5	10.215	99,5	10.358	99,6
Subsidés & autres produits	10.028	100	10.271	100	10.396	100
VENTES	246	2,5	250	2,4	277	2,7
- Approvisionnements	952	9,5	933	9,1	749	7,2
- Services & biens divers	8.830	88,1	9.088	88,5	9.370	90,1
VALEUR AJOUTEE	7.991	79,7	8.231	80,1	8.558	82,3
- Rémunérations	486	4,8	435	4,2	125	1,2
- Amortissements	286	2,9	302	2,9	276	2,7
- Autres charges d'exploitation	68	0,7	120	1,2	410	3,9
RESULTAT OPERATIONNEL	70	0,7	74	0,7	84	0,8
+ Résultat Financier	(11)	-0,1	27	0,3	(213)	-2,1
+ Résultat Exceptionnel	127	1,3	222	2,2	280	2,7
RESULTAT GLOBAL (EBIT)	5	0,0	4	0,0	3	0,0
- Charges des dettes	0	0,0	0	0,0	0	0,0
- Impôts	122	1,2	218	2,1	277	2,7
RESULTAT DE L'EXERCICE	2,1		2,1		2,7	

PREVISIONS DE DEFAILLANCE	2018	2019	2020
A. Rentabilité chronique	-8,02%	-0,35	-0,16
B. Difficultés de paiement	0,00%	0,00%	0,00%
C. Liquidité immédiate	54,01%	1,71	53,64%
D. Valeurs produites	0,00%	0,00%	0,00%
E. Crédit de caisse	0,00%	0,00%	0,00%
Constante (k)	23,24	0,23	0,23
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	1,60	1,78
			2,47

SANTE FINANCIERE	2018	2019	2020
Rentabilité économique nette *	2,8	2,5	5,0
Liquidité générée	1,80	0,64	0,90

Secteur d'activité	8720	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées
Statistique sectorielle BNB & Nbre	116	DE9705

(* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois)

GUIDE PRATIQUE « SANTE FINANCIERE DES SOCIETES & DES ASSOCIATIONS »**1. PRECAUTIONS D'USAGE**

Avant toute chose, il y a lieu de faire une copie du fichier Excel en le renommant (nom de l'entreprise + dernière année encodée) et utiliser cette seule copie afin de pouvoir récupérer le fichier d'origine en cas de mauvaises manipulations. L'indication du dernier exercice permettra, au fil des ans, un archivage plus aisé. Imprimer ce petit guide (15 pages explicatives) pourrait également s'avérer utile.

Avant d'encoder les données de l'entreprise, cliquez sur "Aperçu et impression" afin de pouvoir visualiser les 2 tableaux simplifiés (le "**Graphique de santé & Echelle de faillite**" et une "**Sélection des données utiles**") que le programme permet de réaliser automatiquement. Ces 2 feuilles de résultats s'obtiennent soit via la commande "Imprimer"; soit via "Enregistrer sous" en veillant à choisir le format "PDF" (ce qui offre la possibilité de partager, en pièce jointe à un mail, le diagnostic financier avec les autres travailleurs de l'entreprise). Il est utile de savoir que *les bas de page sont modifiables* (via les Paramètres de Mise en page d'Excel) et peuvent dès lors être personnalisés, en reprenant par exemple les coordonnées de l'équipe syndicale CSC (Centrales ouvrières ou d'employés).

A partir de la copie du fichier, il faut commencer par supprimer les données de l'exemple dans la zone d'encodage (colonnes de couleur jaune). Les données à supprimer concernent d'abord les données de base de l'entreprise (de la cellule F9 à la cellule G12, ce qui correspond au champ **F19 : G12**); ensuite les chiffres bilantaires qui couvrent 3 exercices successifs (champs **F14 : H88** pour les sociétés et **F14 : H85** pour les associations) et enfin les normes sectorielles (champs **F106 : H118** pour les sociétés et **F101 : H115** pour les associations) qui doivent être effacées pour être remplacées par les normes spécifiques à l'entreprise.

Il n'y a aucune crainte à avoir. La feuille étant **verrouillée**, il n'est pas possible d'effacer d'autres données que celles figurant dans les cellules jaunes. Petite astuce pour les années suivantes : **copier** les données bilantaires concernant les 2 derniers exercices (champs **G14 : H88** pour les sociétés et **G14 : H85** pour les associations) et les **coller** en cellule **F14** (en utilisant l'option de collage "Valeur" qui ne recopie que les chiffres et pas la mise en forme). Effacer ensuite les champs **H14 : H88** pour les sociétés et **H14 : H85** pour les associations afin de pouvoir encoder le dernier exercice. Sauvegarder enfin le nouveau fichier avec le nom de l'entreprise et le dernier exercice à encoder (ce qui laisse l'ancien intact).

2. PREPARATION DE L'ENCODAGE

Avant de pouvoir procéder à l'encodage, il y a lieu de se munir des comptes annuels de l'entreprise (schémas légaux) ainsi que des normes sectorielles (statistiques des ratios financiers du secteur). Dans un premier temps, les seuls comptes annuels suffisent à faire fonctionner correctement le programme.

Les comptes annuels et les statistiques sectorielles sont téléchargeables gratuitement à partir du site de la BNB (<http://www.centraledesbilans.be>).

L'application CSC permet de se faire une idée précise de la situation financière d'une entreprise, quelle qu'en soit la forme (société ou asbl) et la taille (grande, moyenne ou petite). Elle utilise 3 exercices comptables successifs. Les comptes annuels de l'année la plus récente s'obtiennent généralement de l'entreprise avant leur publication, dans le cadre de l'information annuelle à communiquer aux représentants du personnel en vue de la préparation du conseil d'entreprise extraordinaire (ou du comité de prévention pour les plus petites structures).

Les 2 années précédentes peuvent être téléchargées à partir du site de la BNB, en cliquant sur "Consulter" (dans l'encadré bleu), ce qui aura pour effet d'ouvrir la nouvelle application "Consult". Il est préférable d'indiquer le numéro d'entreprise s'il est connu (nombre de 10 chiffres commençant par 0) mais il est aussi possible de rechercher une entreprise à partir de sa dénomination. On accède alors à la liste des comptes annuels déposés par l'entreprise, lesquels peuvent être téléchargés en cliquant sur l'icône "PDF". Dans ce même écran, on retrouvera le code d'activité Nace-bel (ONSS2008) via le lien "Banque carrefour des entreprises" (nombre à 5 chiffres permettant d'accéder aux normes du secteur de l'entreprise).

Même si le programme requiert l'encodage des ratios financiers du secteur d'activité de l'entreprise, cet encodage pourrait toutefois être ignoré dans un premier temps. Le programme utilisera alors des normes sectorielles par défaut portant sur l'ensemble de tous les secteurs d'activité, en tenant compte du fait qu'il s'agit d'une TPE, PME ou Grande Entreprise (schémas Micro, Abrégé, Complet).

Les statistiques relatives aux regroupements sectoriels peuvent être téléchargées à partir du site de la BNB (sous "Analyser", cliquer sur "Statistiques NBB.Stat"). Un **outil de recherche** figure dans le champ **F5 : H7** de l'application. Il permet d'obtenir le secteur détaillé concerné (en cellule **F6**) à partir du code NACE encodé en **G11**. Le secteur principal (code PU fourni en **F7**) est fourni pour permettre de localiser beaucoup plus facilement le regroupement à sélectionner (les codes "**PU**" relatifs aux secteurs étant ordonnés, les sous-secteurs "**DE**" figurent juste en-dessous).

3. ENCODAGE PROPREMENT DIT

Avant de saisir les montants à partir des comptes annuels, il y a lieu de compléter les données de base requises aux lignes 9 à 17 (les formats sont généralement repris dans les libellés). Pour les lignes 9 à 12 et 14 à 17, les informations demandées se trouvent en 1^{ère} page des comptes annuels (C-cap 1 ou C-app 1 pour les schémas Complets ; A-cap 1 ou A-app 1 pour les schémas Abrégés et M-cap 1 ou M-app 1 pour les Microschémas en ce qui concerne les sociétés et, pour ce qui est des associations, C-asbl 1 ; A-asbl 1 et M-asbl 1).

Pour compléter la ligne 12, il suffit de reprendre les données fournies dans les 2 cellules grisées de l'outil de recherche (sous-secteur en **F6** et année en **H7**). Il est toujours loisible d'indiquer une année antérieure à la dernière année disponible.

A la ligne 14, l'exercice est identifié par un nombre à 4 chiffres. Si l'exercice se clôture le 31/12/2020, il conviendra d'indiquer 2020. Si ce n'est pas le cas, l'exercice 2020 concernera toutes les dates de clôture se situant après le 30/6/2020 jusqu'au 30/6/2021 inclus. Ainsi, pour des comptes annuels débutant le 1/4/2020 et clôturés le 31/3/2021, l'exercice à mentionner est 2020 (sur les 12 mois de durée totale de l'exercice, 9 mois concernent 2020 contre 3 mois pour 2021).

La durée de l'exercice à indiquer en ligne 16 est de 12 mois pour la plupart des entreprises. Le nombre de mois se calcule pour la période comprise entre la date de début et la date de fin de chaque exercice. Si l'exercice ne devait pas durer 12 mois, il conviendrait d'indiquer la durée en mois complets, majorés s'il y a lieu du nombre de jours supplémentaires (1 jour = 0,033 mois). Par exemple, un exercice débutant le 1/1/2020 et se clôturant le 10/12/2020 aura une durée de 11,33 mois.

L'encodage des comptes annuels est relativement rapide. Pour chacun des 3 exercices concernés, il suffit de saisir (aux lignes 19 à 88 pour les sociétés ou 19 à 85 pour les associations) un maximum de 65 chiffres (actif et passif du bilan ; compte de résultats et annexe). Pour plus de facilité, les codes et n° de pages correspondants sont renseignés en fonction du schéma utilisé. Les montants doivent être saisis en euros (sans point) avec ou sans décimales, tels qu'ils apparaissent dans les comptes (ils sont automatiquement arrondis à l'affichage).

Pour les normes sectorielles, seuls 13 ratios (sur les 21 calculés par la BNB) doivent être encodés aux lignes 106 à 118 pour les sociétés (ou 15 ratios sur 22 aux lignes 101 à 115 pour les associations). Pour plus de facilité, le numéro de chacun des ratios a été repris en colonne E. Pour chaque ratio, 3 valeurs sont à saisir (*la moyenne ; la médiane ; le nombre d'entreprises globalisées*) pour la dernière année disponible (actuellement 2019). Les valeurs sont à reprendre telles quelles, le format requis est automatiquement affiché. Les normes 2020 (à intégrer dans la version 2022) ne seront disponibles à la BNB que dans le courant de l'année 2022.

A partir de "Statistiques NBB.Stat", il faut cliquer sur NBB.Stat (encadré bleu) et ensuite, à gauche, sur "Ratios financiers des sociétés" (ou "Ratios financiers des associations", selon le cas). On sélectionnera enfin le Regroupement (DE21 dans l'exemple pour les sociétés et DE9705 pour les associations), le Modèle (Complet), les Mesures de dispersion (Moyenne pondérée ; Médiane ; Nombre d'entreprises) ainsi que l'Exercice comptable (1 année, qui sera la dernière, soit 2019).

Même s'il est préférable que les normes soient adaptées au secteur de l'entreprise, l'encodage des normes pourrait toutefois être omis dans un premier temps sans que cela n'affecte le bon fonctionnement du programme ; lequel utilisera alors les ratios de l'ensemble des secteurs d'activité si le code du secteur n'est pas renseigné (cellule **F12** vide, qui pourra être complétée par la suite).

Ces ratios par défaut se trouvent aux lignes 120 à 197 pour les sociétés ou aux lignes 117 à 175 pour les associations (distinctement pour les schémas Complet, Abrégé, Micro & Toutes tailles confondues). La distinction entre ratios abrégés et micros (pour l'exercice 2021) ne sera disponible qu'en 2023 pour les associations.

Les ratios par défaut peuvent être réactualisés (à partir des données publiées chaque année par la Centrale des Bilans) en déverrouillant la feuille ("ôter la protection de la feuille") sans oublier de la verrouiller à nouveau ("protéger la feuille") par la suite. On pourrait aussi, si l'on souhaite faire une analyse historique, introduire les ratios correspondants à une année antérieure. Ne pas oublier alors de mentionner, en **G12**, l'année correspondant aux ratios encodés.

Il est extrêmement important, dès que l'encodage est terminé, de vérifier l'état des contrôles (lignes 90 à 96 pour les sociétés ou 87 à 93 pour les associations) de façon à pouvoir corriger les données si les "ECARTS Bilans" & "ECARTS C/Résultats" ne sont pas nuls (une différence d'arrondis de quelques euros est tolérée).

4. RESULTATS

Ces programmes d'analyse financière sont principalement destinés aux délégués CSC (et à leurs Permanents) en complément de la formation à l'exercice du mandat dispensée aux mandatés en Conseil d'Entreprise (et/ou en Comité de Prévention aux compétences élargies). Ce large public est dès lors en capacité d'interpréter au mieux les résultats fournis par les 2 applications Excel "Santé Financière des Sociétés" & "Santé Financière des Associations". Ces programmes peuvent également être utilisés par d'autres acteurs souhaitant apprécier rapidement l'état de santé et les risques de cessation d'activité d'une entreprise. **Des éléments d'interprétation des résultats sont fournis au point 6 de cette note.**

Les résultats sont matérialisés sous la forme de 2 tableaux simplifiés qu'il suffit d'imprimer, en une seule fois, à partir de l'icône "Imprimante" ou de la commande "Imprimer". Il peut également être utile de les conserver en format "PDF" via la commande "Enregistrer sous" du menu Excel. Ces 2 tableaux sont intitulés : **Graphique de santé & Echelle des probabilités de faillite** pour le premier et **Sélection des données utiles au diagnostic financier** pour le second.

Les 2 pages de résultats produites par les "applications-santé" sont relativement similaires pour les sociétés et les associations. Elles sont résumées ci-après et explicitées plus loin (en mettant en exergue les différences entre société & asbl).

La 1^{ère} page intitulée "Graphique de santé & Echelle des probabilités de faillite" permet de connaître instantanément l'état de santé d'une entreprise, ce qui est fort utile pour des personnes non habituées à l'analyse des comptes annuels, comme les représentants du personnel qui ont, malgré tout, le devoir d'informer les autres travailleurs quant à la situation financière de leur entreprise.

Le graphique de santé fournit un état de la situation à un moment précis (à la clôture de l'exercice). Il indique si l'entreprise se trouve dans une situation délicate ou pas, caractérisée par la présence ou l'absence de risques de cessation de paiement (capacité à faire face au remboursement des dettes à court terme) et/ou par le fait que l'activité s'avère faisable ou pas (capacité à générer du revenu), ce qui impacte inévitablement la solvabilité de l'entreprise (existence d'une marge d'endettement bancaire supplémentaire ou ébranlement du crédit).

La grille de lecture du graphique est relativement simple. La position de l'entreprise dans 1 des 4 cadrans détermine sa situation financière. L'entreprise n'apparaît en bonne santé que si elle se situe dans 1 seul cadran (situé en haut et à droite dans le graphique). Dans les 3 autres, elle s'avère en difficulté et selon son positionnement, des mesures de redressement (qui impacteront ou pas les travailleurs) pourront être anticipées (recapitalisation et/ou restructuration).

L'échelle de faillite donne, complémentirement, des indications sur les risques de cessation d'activité auxquels l'entreprise pourrait être confrontée dans un avenir proche, sur base de ses performances passées. En haut de l'échelle, une défaillance de l'entreprise dans les 3 prochaines années apparaît improbable. Par contre, un mauvais positionnement dans le bas de l'échelle indiquera clairement que l'entreprise adopte un comportement qui la rapproche de la défaillance. La tendance d'évolution observée est riche d'enseignement quant au chemin de défaillance que pourrait emprunter l'entreprise sachant que la tendance naturelle à la dégradation peut être contrariée par l'adoption de mesures de redressement.

La 2^{ème} page fournit une "Sélection des données utiles au diagnostic financier" tirées des comptes annuels publiés officiellement (ce qui leur ôte tout caractère prétendument confidentiel), permettant de poser un diagnostic financier clair et précis. Ces données chiffrées permettent aussi de mettre en évidence, dans une optique prospective, une série de points d'attention et d'indicateurs de vigilance (qui font l'objet, plus loin, d'une description détaillée). Par souci de transparence, **les codes utilisés pour les sociétés et les asbl sont fournis au point 5 de cette note.**

Les données sélectionnées sont établies en milliers d'euros (kEur) sauf pour l'emploi, qui est repris en équivalents temps plein (ETP). Elles portent sur les 3 derniers exercices, ce qui permet de dégager des tendances d'évolution utiles au diagnostic financier. Outre les chiffres en valeurs absolues, les données fournies contiennent des valeurs relatives, qui sont tout aussi indispensables à l'analyse.

Le diagnostic financier est complété par des références sectorielles (autres éléments indissociables du diagnostic) ainsi que par des illustrations graphiques (graphique de santé & échelle de faillite) permettant de se faire une idée immédiate de l'état de santé d'une entreprise ainsi que d'évaluer les risques qu'elle puisse adopter un comportement de défaillance dans un avenir proche.

En synthèse, une démarche d'analyse financière consiste d'abord à se faire une idée, à partir d'un nombre limité de données figurant dans les comptes annuels, de la situation financière actuelle de l'entreprise, de son évolution au cours des 3 dernières années (passé récent) et de sa position par rapport aux autres entreprises du même secteur d'activité. Il s'agit ensuite d'apprécier l'évolution des performances de l'activité ainsi que leur niveau par rapport aux normes sectorielles. Et enfin, il y a lieu d'essayer d'anticiper la tendance d'évolution de la situation financière de l'entreprise dans un avenir proche (sur les 3 ans à venir).

Les 2 pages de données financières restructurées, obtenues à partir des applications, comportent tous les éléments utiles à l'élaboration du diagnostic.

5. CODES UTILISES (SOCIETES & ASSOCIATIONS) + FEUILLE "GRAPHIQUES" (VIERGE)

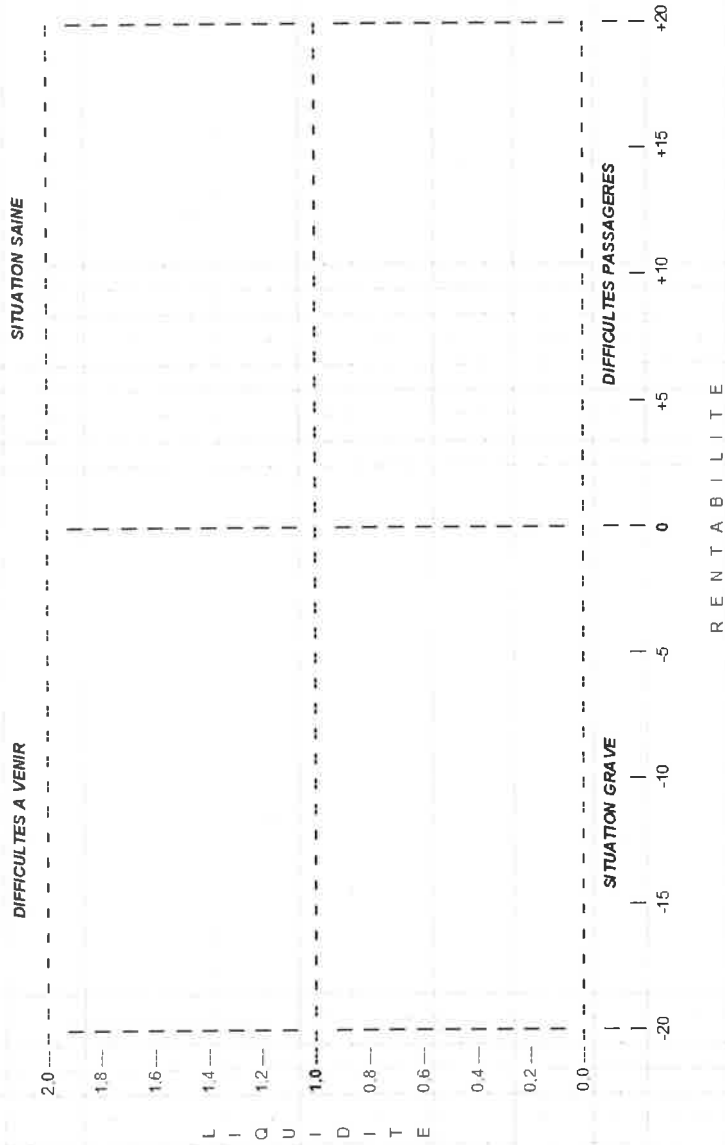
CODES UTILISES - APPLICATION SOCIETES							(n) = n° ratio BNB (médiane sectorielle + année)							
BILANS SIMPLIFIES							[Var. mois/année]							
		N-2	%	N-1	%	N		Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
ACTIFS FIXES							CAPITAUX PERMANENTS							
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement		20 + 21 + 22/27 + 28						(19)	10/15 + 16 + 17 - 19					
Créances à Long Terme		29							10 / 11 + 12 + 13 + 14 + 15 - 19					
ACTIFS CIRCULANTS							CAPITAUX TEMPORAIRES							
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)		3 + 40/41 + 490/1							17/49 - 17					
Avoirs de trésorerie		50/53 + 54/58							42 - 8801 + 44 + 45 + 46 + 47/48 + 492/3					
TOTAL DE L'ACTIF		20/58						100	8801 + 43					
									TOTAL DU PASSIF					
									10/49					
COMPTES DE RESULTATS							AFFECTATION DU RESULTAT							
Chiffre d'Affaires		70						Secteur	N-2		N-1		N	
VENTES							Bénéfice à distribuer							
• Approvisionnements		60							694/7					
• Services & biens divers		61							(694/7) : 9904 x 100					
VALEUR AJOUTEE							Taux de distribution des bénéfices							
• Rémunérations	(3)	70/76A - 76A - 740						(9)	9904 : (10/15) x 100					
• Amortissements	(7) x (3)	630 + 631/4 + 635/8 - 635 - 9125												
• Autres charges d'exploitation		640/6 + 649 - 740												
RESULTAT OPERATIONNEL							EQUILIBRES FINANCIERS							
• Résultat Financier	(2)	9901 - 76A + 66A + 9125						Secteur	N-2		N-1		N	
• Résultat Exceptionnel		75 - 9125 - 9126 - 651 - 652/9 + 653							N-2		N-1		N	
RESULTAT GLOBAL (EBIT)							Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)							
• Charges des dettes	(8) x (3)	650 + 653 - 9126							(10/15 + 16 + 17 - 19) - (20 + 21/28 + 29)					
• Impôts		9134							(29/58 - 29 - 50/53 - 54/58) - (17/49 - 17 - 8801 - 43)					
RESULTAT DE L'EXERCICE							Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)							
		9904							(8801 + 43) - (50/53 + 54/58)					
PREVISIONS DE DEFAILLANCE							DONNEES SOCIALES							
A. Rentabilité chronique	a = +4,32	(13 + 14) : 10/49 x 100						Secteur	N-2		N-1		N	
B. Difficultés de paiement	b = -11,68	(9072 + 9076) : (17/49 - 17) x 100							N-2		N-1		N	
C. Liquidité immédiate	c = +3,17	(54/58) : (29/58 - 29) x 100							9087					
D. Valeurs produites (**)	d = -1,82	(32 + 33 + 37) : (3 + 40/41 + 490/1) x 100							(4)	(70/76A - 76A - 740 - 60 - 61) : 9087				
E. Crédit de caisse	e = -0,84	(430/8) : (17/49 - 17) x 100							(4) x (6)	(62 + 635) : 9087				
Constante	k = +23,24								(4) : (3)	(70/76A - 76A - 740) : 9087				
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	(A x a + B x b + C x c + D x d + E x e + k) : 100												
							[** numérateur = (3) pour PME (schémas Abrégé & Micro)]							
SANTE FINANCIERE							MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER							
Rentabilité économique nette *	(12)	(9904 + 9134 + 650 + 653 - 9126) : (20/58) x 100						Secteur	N-2		N-1		N	
Liquidité générale	(13)	(29/58 - 29) : (17/49 - 17)							N-2		N-1		N	
							DETAIS DE Paiement Moyens Clients*							
							DETAIS Paiement Moyens Fournisseurs*							
							[Ratio de Beaver = 100 : ((10 x (19)) : (100 - (19))]							
							[* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois]							

CODES UTILISES - APPLICATION ASSOCIATIONS							(n) = n° ratio BNB (médiane sectorielle + année)							
BILANS SIMPLIFIES							[Var. mois/année]							
		N-2	%	N-1	%	N		Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
ACTIFS FIXES							CAPITAUX PERMANENTS							
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement		20 + 21 + 22/27 + 28						(15)	10 + 12 + 13 + 14 + 15					
Créances à Long Terme		29							16 + 17					
ACTIFS CIRCULANTS							CAPITAUX TEMPORAIRES							
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)		3 + 40/41 + 490/1							17/49 - 17					
Avoirs de trésorerie		50/53 + 54/58							42 - 8801 + 44 + 45 + 46 + 48 + 492/3					
TOTAL DE L'ACTIF		20/58						100	8801 + 43					
									TOTAL DU PASSIF					
									10/49					
COMPTES DE RESULTATS							STRUCTURE DES RECETTES							
Subsidés et autres produits	(1)	73 + 74						Secteur	N-2		N-1		N	
VENTES							Fonds d'exploitation (% Σ Produits)							
• Approvisionnements		60							(70/76A - 76A) : (70/76A + 75/76B) x 100					
• Services & biens divers		61							(75) : (70/76A + 75/76B) x 100					
VALEUR AJOUTEE							Produits financiers (% Σ Produits)							
• Rémunérations	(5) x (3)	70/76A - 76A - 60 - 61							(76A + 76B) : (70/76A + 75/76B) x 100					
• Amortissements	(6) x (3)	630 + 631/4 + 635/9 - 635												
• Autres charges d'exploitation		640/6 + 649												
RESULTAT OPERATIONNEL							EQUILIBRES FINANCIERS							
• Résultat Financier		75 - 651 - 652/9 + 653						Secteur	N-2		N-1		N	
• Résultat Exceptionnel		76A + 76B + 780 - 66A - 66B - 680 - 67/77 + 9134							N-2		N-1		N	
RESULTAT GLOBAL (EBIT)							Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)							
• Charges des dettes	(7) x (3)	650 + 653							(10/15 + 16 + 17) - (20 + 21/28 + 29)					
• Impôts		9134							(29/58 - 29 - 50/53 - 54/58) - (17/49 - 17 - 8801 - 43)					
RESULTAT DE L'EXERCICE							Besoin de Trésorerie (≤ 0 = excédent de capitaux)							
		9904							(8801 + 43) - (50/53 + 54/58)					
PREVISIONS DE DEFAILLANCE							DONNEES SOCIALES							
A. Rentabilité chronique	a = +4,32	(13 + 14) : 10/49 x 100						Secteur	N-2		N-1		N	
B. Difficultés de paiement	b = -11,68	(9072 + 9076) : (17/49 - 17) x 100							N-2		N-1		N	
C. Liquidité immédiate	c = +3,17	(54/58) : (29/58 - 29) x 100							9087					
D. Valeurs produites (**)	d = -1,82	(32 + 33 + 37) : (3 + 40/41 + 490/1) x 100							(4)	(70/76A - 76A - 60 - 61) : 9087				
E. Crédit de caisse	e = -0,84	(430/8) : (17/49 - 17) x 100							(4) x (5)	(62 + 635) : 9087				
Constante	k = +23,24								(4) : (3)	(70/76A - 76A) : 9087				
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	(A x a + B x b + C x c + D x d + E x e + k) : 100												
							[** numérateur = (3) pour PME (schéma Abrégé)]							
SANTE FINANCIERE							MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER							
Rentabilité économique nette *	(9)	(9904 + 9134 + 650 + 653) : (20/58) x 100						Secteur	N-2		N-1		N	
Liquidité générale	(13)	(29/58 - 29) : (17/49 - 17)							N-2		N-1		N	
							DETAIS DE Paiement Moyens Clients*							
							DETAIS Paiement Moyens Fournisseurs*							
							[Ratio de Beaver = 100 : ((10 x (19)) : (100 - (19))]							
							[* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois]							

GRAPHIQUE DE SANTE & ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE :

APERCU DE L'ETAT DE SANTE DE L'ENTREPRISE

Evolution de 2019 à 2021 & Position par rapport à la médiane du Secteur en 2019



plûture exercice (normal=12 mois)	Secteur (S)	2019	2020	2021
Graphique de Santé				
approbation AG (retard > 6 mois)				
RENTABILITE	%	%	%	%
LIQUIDITE	X	X	X	X
Score de Défaillance	risques dans les 3 ans			

NB : 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches

Risque d'erreur en cas de classement en : Activité / Cessation	
ZONE	0 % < 92 %
A	2,59
RISQUES	1,73
DE	0,86
FAILLITE	0,75
MODERES	0,63
	0,49
seuil =>	0,34
ZONE	17 % < 32 %
A	0,26
DE	0,18
VIGILANCE	0,09
	0,00
	31 % > 20 %
	-0,23
ZONE	46 % > 10 %
A	-0,45
RISQUES	-0,73
DE	-1,00
FAILLITE	-2,31
EXCESSIFS	-3,62
	62 % > 5 %
	94 % > 0 %

6. INTERPRETATION DES RESULTATS : ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

6.1. LES POINTS D'ATTENTION...

Les points d'attention, qui concernent l'observation de la tendance d'évolution de certains indicateurs en comparaison avec les normes du secteur, ne constituent pas en soi des clignotants capables d'anticiper les difficultés financières qui pourraient être rencontrées par l'entreprise dans un avenir relativement proche.

En ce qui concerne les normes sectorielles de la BNB, il y a lieu de préciser que les applications CSC privilégient la référence à la valeur médiane plutôt qu'à la valeur moyenne. La moyenne est calculée en globalisant les chiffres de toutes les entreprises au numérateur ainsi qu'au dénominateur. Pour la médiane, un ratio est calculé individuellement pour chacune des entreprises du secteur. Tous les ratios sont ensuite ordonnés (du plus grand au plus petit). La valeur médiane est celle qui correspond au ratio de l'entreprise qui se situe exactement au milieu de la série (pour la moitié des entreprises du secteur considéré, la valeur du ratio sera plus grande que celle de la médiane et pour l'autre moitié, elle sera plus petite).

La médiane est préférée à la moyenne lorsque le secteur n'est pas homogène (si quelques grandes entreprises biaisent la moyenne qui n'est alors plus représentative de l'ensemble). Plus un secteur est homogène et plus la valeur de la moyenne et de la médiane se rapprochent. C'est pourquoi les applications-santé utilisent systématiquement la médiane plutôt que la moyenne. Actuellement, les normes sectorielles les plus récentes sont afférentes à l'exercice 2019. Elles concernent 407.000 sociétés (5 % GE ; 35 % PME ; 60 % TPE) et 6.000 asbl (1/4 GE et 3/4 PME). Elles couvrent 191 secteurs d'activité pour les sociétés (1/4 PU et 3/4 DE) et 38 pour les asbl (1/4 PU et 3/4 DE).

...DANS LE COMPTE DE RESULTATS

Le compte de résultats est un tableau de synthèse de l'ensemble des produits générés par l'activité tout au long de l'année (distinguant les revenus d'exploitation, financiers et exceptionnels) et de toutes les charges supportées (classées par nature : les achats, les frais généraux, les frais de personnel, les charges non décaissées, les intérêts, les impôts). Le résultat final (bénéfice ou perte de l'exercice) est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Les associations se caractérisent surtout par le fait que les produits d'exploitation (ou ventes) sont principalement constitués de subsides. Comme pour les sociétés, une asbl doit tout mettre en œuvre pour atteindre au minimum l'équilibre financier, c'est-à-dire faire en sorte que les revenus tirés de l'activité puissent suffire à la couverture de l'intégralité des charges subies. Les éventuels bénéfices générés présentent la particularité de ne pouvoir faire l'objet d'aucune distribution mais doivent nécessairement servir à la réalisation de l'objet social.

En plus des chiffres en valeur absolue (exprimés en milliers d'euros) repris pour 3 années consécutives, les données fournies reprennent des valeurs relatives qui sont indispensables à l'analyse financière dans la mesure où elles permettent de mesurer les performances de l'activité. Elles permettent de savoir si l'entreprise a été plus ou moins performante, non seulement par rapport aux exercices précédents, mais également en comparaison des performances des autres entreprises du même secteur (des références sectorielles étant aussi transmises).

Dans le compte de résultats, on observe tout d'abord l'évolution des ventes. Des produits d'exploitation en baisse pourraient indiquer une contraction du marché et révéler des difficultés de pouvoir assurer des débouchés pour la production de l'entreprise. Toute diminution des revenus générés par l'activité est en effet préjudiciable au résultat final (réduction du bénéfice ou aggravation de la perte).

On pointera ensuite l'évolution du résultat opérationnel (résultat d'exploitation) qui constitue généralement la source principale du revenu généré par l'activité. Une diminution de la part de ce résultat par rapport aux ventes indique une dégradation des performances de l'activité à comparer avec la norme sectorielle (niveau de performances attendu par les entreprises relevant du même secteur).

On vérifiera enfin que les dépenses de personnel évoluent de la même façon que les ventes ; que la variation des rémunérations concorde avec celle de l'effectif moyen ; et que leur niveau apparaît conforme aux statistiques sectorielles.

Un indicateur extrêmement important figure aussi dans le compte de résultats. Il s'agit du résultat global net (EBIT). Il se calcule à partir du résultat net de l'exercice (**E**arnings) majoré (**B**efore) des charges des dettes (**I**nterest) ainsi que des impôts (**T**axes). Cet indicateur est utilisé dans le graphique de santé, rapporté au total de l'actif, pour mesurer la rentabilité de l'activité. L'entreprise peut se retrouver en difficultés financières dans le cas où l'EBIT devient négatif.

...DANS LE BILAN FINANCIER

Le bilan est un tableau de synthèse de la comptabilité, à la date de clôture de l'exercice, de l'ensemble des avoirs détenus par l'entreprise (listés en colonne de gauche, à l'actif) et de leurs sources de financement provenant soit de capitaux propres, soit de fonds de tiers (mentionnés en colonne de droite, au passif).

Tous les postes du bilan sont regroupés en grandes masses (en milliers d'euros) distinguant à l'actif, les actifs fixes (immobilisés et créances à plus d'un an) et les actifs circulants (avoirs d'exploitation et de trésorerie) tandis qu'au passif, les capitaux permanents (fonds propres et dettes à plus d'un an) sont séparés des capitaux temporaires (dettes d'exploitation et de trésorerie). Des valeurs relatives rendent compte aussi de la composition de l'actif et du passif, de son évolution et de la conformité du niveau de fonds propres avec la solvabilité dans le secteur.

Dans le bilan financier, on relève d'abord l'évolution des actifs immobilisés (qui peut rendre compte de désinvestissements) et celle des fonds propres (qui baissent généralement en présence de pertes ou, dans les sociétés, de bénéfices distribués excessifs) qui contribue au risque de surendettement (identifié à partir d'un faible taux de solvabilité par rapport aux autres entreprises du secteur).

On s'intéressera ensuite à l'augmentation du besoin de capitaux liés à l'activité (différence entre les actifs d'exploitation et les dettes d'exploitation), qui peut révéler des difficultés d'écoulement de la production (en cas de hausse des stocks de produits finis) ou un mauvais comportement de paiement (délais moyens, des clients et/ou aux fournisseurs, non conformes aux normes sectorielles).

On traquera enfin toute diminution des avoirs de trésorerie (qui représente le cash disponible en fin d'exercice) ainsi que l'évolution de la position de trésorerie mesurée par la différence entre les actifs de trésorerie (valeurs disponibles et placements de trésorerie) et les dettes de trésorerie (emprunts à court terme).

6.2. LES INDICATEURS DE VIGILANCE...

Contrairement aux points d'attention, les indicateurs de vigilance sont des clignotants reconnus (résultant d'études scientifiques validées par la pratique) ou conduisant à des situations spécifiques induisant des conséquences juridiques plus ou moins graves (tant pour les sociétés que pour les associations).

...EN LIEN AVEC LES RISQUES DE DISCONTINUITÉ DE L'ENTREPRISE

Certains clignotants se déduisent directement à partir des comptes annuels. Qu'il s'agisse de sociétés ou d'associations, lorsque le résultat de l'exercice est négatif pour les 2 derniers exercices (ou que le bilan affiche une perte reportée dans les fonds propres de l'entreprise), l'organe de gestion doit justifier le maintien de l'hypothèse de continuité dans le rapport de gestion (ou dans l'annexe des comptes annuels pour les plus petites structures). Dans les entreprises de grande taille (sociétés ou asbl), cette justification est examinée par le réviseur.

D'autres clignotants résultent de diverses réglementations spécifiques comme celle relative à la reconnaissance des entreprises en difficulté. Le critère de reconnaissance étant que le résultat courant (somme des résultats d'exploitation et financier) soit négatif pour 2 années successives et qu'il reste négatif pour la dernière année même si l'on ajoute les charges non décaissées (amortissements).

Pour les grandes entreprises (sociétés anonymes), le code des sociétés et des associations a reconduit la procédure de sonnette d'alarme, basée sur le niveau des fonds propres de l'entreprise, qui était déjà prévue par le code des sociétés. La procédure de sonnette d'alarme n'existe toutefois pas pour les associations.

Si l'actif net se réduit à moins de la moitié du capital, une assemblée générale doit être convoquée dans les 2 mois de la constatation de la perte pour se prononcer sur la poursuite ou la cessation des activités (et produire un rapport spécial en cas de maintien). S'il est réduit à moins de un quart, la dissolution pourra être approuvée par 1/4 des voix. Et s'il devient négatif ou inférieur au capital minimum, la dissolution pourra être demandée par tout tiers intéressé.

Pour les plus petites entreprises (sociétés à responsabilité limitée et sociétés coopératives), le code des sociétés et des associations impose, en l'absence de capital, une procédure de sonnette d'alarme basée sur 2 critères : un test de liquidité (incapacité pour l'entreprise à rembourser ses dettes échéant dans les 12 mois) et/ou un test de solvabilité ou test d'actif net (fonds propres négatifs suite à l'enregistrement d'une perte ou à la distribution de bénéfices ou de réserves).

Les critères retenus sont caractéristiques de l'état de faillite : liquidité inférieure à 1 (cessation de paiement) et fonds propres négatifs (ébranlement du crédit).

Une assemblée générale, à convoquer dans les 2 mois de la constatation de la situation, devra se prononcer sur la cessation ou la poursuite des activités et des mesures de redressement devront alors être reprises dans un rapport spécial.

...EN LIEN AVEC UN ETAT DE SURENDETTEMENT

Les risques de défaillance sont intimement liés à la capacité de l'entreprise à dégager de la trésorerie. Le cash-flow, qui est le résultat de l'exercice majoré de toutes les charges non décaissées (amortissements, réductions de valeur et provisions), rend compte de la faisabilité de l'activité, c'est-à-dire de sa capacité à générer du cash. L'exercice pourrait se clôturer par une perte tout en dégageant un cash-flow positif. Lorsque cet indicateur se dégrade, cela signifie que les difficultés se pointent et s'il devient négatif (cash-drain), les risques de cessation d'activité deviennent imminents puisque l'activité ne génère plus de liquidités.

Un chercheur reconnu (Beaver) a mis en évidence le caractère prédictif d'un ratio rapportant l'endettement global au cash-flow (s'interprétant comme le nombre d'années nécessaires au remboursement des dettes si l'on y consacre l'intégralité du cash généré au cours d'une année d'activité). Le risque de surendettement est important si le nombre d'années augmente et s'avère supérieur à la norme du secteur. Les risques de faillite sont imminents si ce nombre devient négatif.

Un autre spécialiste renommé, le Professeur Van Wymeersch, a isolé un ratio particulièrement discriminant en matière de prédiction de faillite. Il s'agit des dettes échues envers le fisc et/ou l'onss. Dans les derniers comptes annuels de la plupart des entreprises tombées en faillite, il subsiste des dettes sociales échues.

Le niveau de surendettement est étroitement lié aux risques de faillite. L'ébranlement du crédit doit s'apprécier en fonction de 2 critères : le niveau des fonds propres et la capacité de l'entreprise à générer du revenu. Les risques de surendettement s'observent quand les dettes financières globales (long et court terme) dépassent le niveau des fonds propres qui les garantissent. De même, l'entreprise ne dispose plus d'aucune marge d'endettement supplémentaire lorsque ses emprunts dépassent la norme bancaire de 2,5 fois l'EBITDA ou résultat global brut qui est calculé à partir de l'EBIT majoré des charges non décaissées.

L'état de surendettement peut aussi s'observer à partir du niveau des charges d'intérêt. Le montant des intérêts payés est lié au volume des emprunts mais aussi au taux pratiqué, lequel peut être plus important lorsque le prêteur estime que le risque est élevé. Dans la plupart des entreprises tombées en faillite, le niveau des charges des dettes par rapport aux ventes était supérieur à 3,5 %.

...EN LIEN AVEC LES ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

D'autres indicateurs peuvent se retrouver dans les rapports établis par les organes de gestion et de contrôle de l'entreprise. Qu'il s'agisse de sociétés ou d'associations, le conseil d'administration doit mentionner dans son rapport de gestion (ou en annexe des comptes annuels pour les plus petites structures) si des événements importants sont survenus après la clôture de l'exercice.

Il doit également donner des indications sur d'éventuelles circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'entreprise.

En ce qui concerne le réviseur, il affirme implicitement qu'il n'a pas connaissance d'informations probantes susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'entreprise sur les 12 prochains mois, quand il atteste dans son rapport de contrôle qu'il n'a aucune réserve à émettre sur les comptes annuels. Il émet aussi une opinion sur le fait que rapport de gestion contient les indications requises concernant les événements importants et les circonstances d'influence notable.

Le code des sociétés et des associations a également maintenu la procédure d'alerte, laquelle s'applique aussi bien aux sociétés qu'aux associations (de grande taille). Elle doit être enclenchée, par le réviseur, lorsqu'il constate des faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'entreprise. Le réviseur doit en informer l'organe de gestion qui devra prendre des mesures adéquates pour remédier à la situation. Dans la négative, le réviseur devra faire part de ses constatations, dans le mois, au président du tribunal de l'entreprise.

Ultérieurement, en cas de procédure de licenciement collectif (restructuration et/ou fermeture d'entreprise), les arguments invoqués par la direction pourront être confrontés aux indicateurs de vigilance recueillis en période non suspecte.

...EN LIEN AVEC D'AUTRES ELEMENTS

On signalera également l'existence d'opérations comptables, destinées à embellir le bilan (et donc la situation financière de l'entreprise) telles qu'une réduction de capital pour apurer la perte reportée ou encore l'enregistrement d'une plus-value non réalisée, injustifiée par rapport aux performances de rentabilité. D'autres tentatives peuvent aussi viser à améliorer artificiellement le résultat de l'exercice, comme des produits non récurrents ou des amortissements insuffisants mais aussi la manipulation des comptes de régularisation et des variations de stocks. Une attention particulière doit aussi être apportée aux sommes dues par les administrateurs ou par des entreprises liées ainsi qu'aux garanties constituées. Enfin, la vigilance s'impose quand les immobilisés corporels d'une entreprise font l'objet d'une cession à une autre entreprise généralement apparentée.

Parallèlement à ces indicateurs qui trouvent leur origine dans les comptes annuels et autres documents annexes, une série d'autres éléments (non financiers) pourraient être révélateurs de risques potentiels de difficultés financières. On citera en vrac, le fait que les comptes annuels ne soient pas déposés à la Banque Nationale de Belgique (BNB) endéans les délais légaux (7 mois après la clôture de l'exercice) ; la prorogation de l'exercice social (au-delà de 12 mois) ; un changement de mandataires (administrateurs ou réviseur) avant la fin de leur mandat ; la non-tenu de l'assemblée générale à la date statutaire ; le report ou l'annulation d'investissements programmés ; la perte de gros clients ; la baisse des commandes ; des retards de paiement (rémunérations, assignations onss, protêts, TVA, fisc) ; la persistance du chômage temporaire ; l'accumulation de plaintes de tiers ; la venue de consultants ; les citations en paiement ; les avis de saisie ; les licenciements perlés ; la nomination d'un administrateur provisoire.

6.3. LE DIAGNOSTIC GLOBAL...

Les illustrations graphiques permettent de se faire une idée immédiate de l'état de santé d'une entreprise et d'évaluer ses risques potentiels de cessation d'activité (**une feuille vierge est fournie en page 7**). On signalera que le diagnostic financier des associations s'établit de la même façon que pour les sociétés. Comme toute autre personne morale, une asbl est tenue d'équilibrer ses comptes si elle ne veut pas risquer la cessation et la dissolution de l'entité juridique. Depuis la réforme de 2002, les mêmes principes de transparence et de bonne gouvernance sont appliqués aux asbl. Depuis le 1^{er} mai 2018, les asbl sont devenues des entreprises comme les autres et peuvent être déclarées en faillite.

...A PARTIR DU GRAPHIQUE DE SANTE

Un graphique de santé est établi à partir de 2 critères fondamentaux. Un indicateur de liquidité (capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme) et un indicateur de rentabilité (capacité de l'activité à générer du revenu). Il permet une perception immédiate de la situation financière de l'entreprise (saine ou en difficulté); ce qui s'avère propice à un partage de l'information avec l'ensemble des travailleurs de la société ou de l'association. Pour les asbl, le concept de rentabilité doit être compris comme la capacité à couvrir l'intégralité des charges par les produits (surtout composés de subsides).

La liquidité se mesure à partir du rapport entre les actifs à court terme (avoirs rapidement transformables en argent) et les dettes à court terme (remboursables dans l'année). Un ratio inférieur ou égal à 1 signifie, en règle générale, que l'entreprise pourrait être confrontée à des difficultés de paiement. A l'inverse, avec un ratio supérieur à 1, l'entreprise serait plutôt à l'aise financièrement. La valeur critique du ratio de liquidité peut différer en fonction du secteur d'activité. Il vaut mieux dès lors se positionner par rapport à la norme sectorielle lorsqu'elle est connue; l'objectif étant de constater si le comportement de l'entreprise est conforme à celui du secteur ou s'en écarte significativement.

La rentabilité rapporte le résultat global, c'est-à-dire le résultat de l'exercice avant impôts et charges des dettes, qui fait référence au terme anglo-saxon "EBIT" (earning before interest and taxes) au total de l'actif. En zone de rentabilité positive, le bénéfice dégagé par l'activité permet à l'entreprise de s'enrichir (et permet par conséquent aux associations, d'affecter les capitaux générés par l'activité à la réalisation de leur objet social) alors qu'en zone de rentabilité négative, la perte subie appauvrit l'entreprise qui rencontre alors des difficultés.

Un état de faillite est juridiquement caractérisé par une déficience au niveau de 2 critères: la cessation de paiement (mesurée par la liquidité) et l'ébranlement du crédit (mesurée par la solvabilité). La capacité de l'activité à générer des revenus suffisants pour assurer au moins le paiement des charges des dettes (mesurée par la rentabilité) est une facette essentielle de la possibilité, pour l'entreprise de se procurer des capitaux externes supplémentaires. Cette capacité d'endettement est liée au degré d'indépendance financière de l'entreprise (niveau de ses capitaux propres permettant de garantir le remboursement du capital emprunté).

La solvabilité de l'entreprise dépend donc de la rentabilité de ses activités (les pertes réduisent les fonds propres alors que les bénéfices, quand ils ne sont pas distribués, les consolident) et influence par conséquent sa liquidité (l'importance des capitaux à long terme permet de limiter le recours aux dettes à court terme).

La grille de lecture du graphique de santé est la suivante. Les entreprises situées en zone de situation saine sont les seules qui puissent être considérées comme n'étant pas en difficulté. Dans cette zone, aucune mesure ne doit être envisagée, a priori. Pour les autres zones, le degré de difficultés est progressif et les mesures de redressement différenciées. La zone de difficultés passagères requiert des mesures de recapitalisation et la zone de difficultés à venir, des mesures de restructuration. La combinaison de ces deux types de mesures sera nécessaire pour sortir l'entreprise d'une zone de situation grave (où les entreprises se trouvent en état de faillite virtuelle). La recapitalisation de l'entreprise sera nécessairement conditionnée par le recouvrement de la rentabilité de l'activité.

Recapitaliser ne signifie pas nécessairement que les associés seraient tenus d'apporter des capitaux à l'entreprise. La recapitalisation pourrait consister en un rééchelonnement des crédits voire à une consolidation des fonds propres par les bénéfices futurs escomptés. Restructurer suppose la mise en œuvre de mesures susceptibles d'amener l'activité à récupérer sa capacité bénéficiaire (en diminuant les charges et/ou en tentant d'augmenter les produits).

En synthèse, dans le graphique de santé, les critères qui définissent un état de difficultés financières sont un taux de liquidité (rapport entre les actifs à court terme et les dettes à court terme) inférieur à 1 et/ou un taux de rentabilité (EBIT rapporté au total de l'actif) négatif.

...A PARTIR DE L'ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE

L'échelle des probabilités de faillite résulte d'un modèle empirique multisectoriel d'évaluation des risques de défaillance, développé par les Universités de Namur (Prof. Van Wymeersch des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix) et de Gand (Prof. Ooghe de la Rijksuniversiteit Gent). Il est basé sur une combinaison de ratios financiers, choisis pour leur caractère discriminant, qui ont été appliqués aux comptes annuels de 2 échantillons relativement conséquents d'entreprises tombées en faillite ou toujours en activité.

Même si ces recherches ont porté sur le secteur marchand, il n'y a aucune raison de penser que des indicateurs de comportement de défaillance valables pour des sociétés perdraient de leur pertinence lorsqu'ils seraient appliqués à des asbl (qui sont dorénavant considérées comme des entreprises à part entière).

Ces outils ont pu être développés grâce à l'abondance des données récoltées depuis des décennies par la BNB (qui centralise aussi les comptes annuels des asbl depuis 2006). Ils ont été validés par la pratique et font périodiquement l'objet de tests probants. Toutefois, ces outils de dépistage et d'anticipation ne s'avèreront pertinents que pour la catégorie des restructurations prévisibles (en opposition aux restructurations induites par des décisions stratégiques).

Les 5 ratios les plus pertinents mis en évidence par le modèle général (avec leur pondération respective entre parenthèses) sont : le résultat accumulé (+ 4,32) ; l'existence de dettes sociales et fiscales échues (- 11,68) ; le niveau des liquidités (+ 3,17) ; le volume des stocks (- 1,62) ; le montant du crédit de caisse (- 0,84).

A chaque ratio, le modèle attribue un signe positif ou négatif ainsi qu'une pondération, ce qui permet d'apprécier l'impact individuel de chacune des composantes du score dans le résultat final. Le fait de disposer d'une valeur unique (score obtenu en additionnant les résultats des ratios pondérés et en ajoutant la constante de 0,23) permet de positionner l'entreprise sur une échelle divisée en 3 zones (risques modérés, vigilance, risques élevés). A chaque échelon correspond une probabilité de faillite (mesurée à partir de risques d'erreur).

En zone de faibles risques de défaillance, le risque d'erreur en cas de classement de l'entreprise "en cessation" est nettement plus élevé que si on la classait parmi les entreprises "en continuité". A l'inverse, en zone de risques de faillite élevés, les probabilités de se tromper en positionnant l'entreprise "en continuité" sont nettement plus élevées que si on la considérait "en cessation". Les entreprises à suivre plus étroitement se situent en zone de prudence.

Un mauvais positionnement de l'entreprise dans les graphiques obtenus à partir de l'application indiquera qu'elle adopte un comportement qui la rapproche de la défaillance. Ce qui signifie que, si aucune mesure de redressement n'est mise en œuvre, la tendance naturelle à la dégradation se poursuivra et entraînera vraisemblablement l'entreprise vers la cessation d'activité dans les 3 ans à venir.

Pour contrarier cette évolution et sortir l'entreprise de ses difficultés, les représentants des travailleurs ont le devoir de s'informer auprès de leur direction locale (voire des véritables décideurs au niveau du groupe) sur les actions qu'elle compte entreprendre à court terme. Il est en effet important pour les travailleurs de pouvoir poser un diagnostic financier pour se rendre compte, en temps utile, de l'éventuelle dégradation de la situation financière de leur entreprise.

En synthèse, dans l'échelle des probabilités de faillite, le seuil retenu pour classer l'entreprise en situation saine est un score supérieur ou égal à 0,34 (le score est la somme des valeurs pondérées des 5 ratios les plus discriminants retenus par le modèle appliqué aux comptes annuels d'entreprises saines et en difficulté). A contrario, le clignotant de vigilance s'active dès que le score est inférieur à 0,34 (ce seuil correspond à la valeur minimisant la somme des erreurs de classement).

Si les risques de cessation sont faibles lorsque le score est supérieur ou égal à 0,34, ils deviennent élevés avec un score inférieur ou égal à - 0,45 et demeurent significatifs entre ces 2 seuils. Par exemple, si le score calculé est de 2,59, le risque d'erreur atteint 92 % si l'entreprise est classée "en cessation" alors qu'il sera proche de 0 % si l'entreprise est classée parmi celles qui seront toujours "en activité" à 3 ans d'échéance. Au contraire, pour un score calculé de - 3,62, le risque d'erreur en cas de classement de l'entreprise "en activité" sera de 94 % alors qu'il sera proche de 0 % si l'entreprise est classée "en cessation" prochaine.

Les COMPTES ANNUELS des Sociétés et Asbl
& les STATISTIQUES SECTORIELLES
sur le site de la BNB

Comptes Annuels & Statistiques Sectorielles disponibles sur le site www.bnb.be

The screenshot shows the homepage of the Centrale des bilans website. At the top, there is a navigation menu with links for 'Centrale des bilans', 'Centrales des crédits', 'Statistiques', 'Publications et recherche', 'Palements et titres', and 'Politique monétaire'. The main heading is 'Centrale des bilans', followed by a paragraph explaining its mission: 'Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par le législateur, la Centrale des bilans collecte et diffuse les comptes annuels de la quasi-totalité des personnes morales opérant en Belgique. Ces données font aussi l'objet d'une exploitation à des fins statistiques et d'analyse financière.' Below this is a large banner with a woman's face and the text: 'Le dépôt des comptes annuels plus pratique à partir du 4 avril. L'application en ligne de la Centrale des bilans fait peau neuve. La nouvelle application permettra aux entreprises d'établir, de payer et de publier leurs comptes annuels plus facilement.' There are three buttons: 'Lire plus', 'Établir et Déposer FILING CBSO à partir du 04/04/2022', 'Consulter - CONSULTE', and 'Analyser - DOSSIER D'ENTREPRISE'. The Windows taskbar at the bottom shows the date as 11/07/2022 and the time as 12:11.

The screenshot shows the main menu of the Centrale des bilans website. The menu is organized into several columns. The first column includes 'Établir et déposer à partir du 04/04/2022', 'L'application Filing CBSO', 'Modèles', 'Bilan social', 'Comptes consolidés', and 'Critères de taille'. The second column includes 'Analyser', 'Dossier d'entreprise', 'Extract', 'Statistiques NBB-Stat', 'Webservices', and 'Statistiques de dépôt'. The third column includes 'Autres sujets', 'IIRS', 'XBRL', 'Liens externes', and 'Accès aux bases de données internationales'. The fourth column includes 'Déposer jusqu'à 31/03/2022', 'L'application Filing', 'Procédure en ligne', 'Paiement', 'Informations diverses', and 'FAQ - Filing'. The fifth column includes 'À propos de la Centrale des bilans', 'FAQ - Centrale des bilans', 'Fondement juridique', 'Infomail', and 'Support Centrale des bilans'. The sixth column includes 'Consulter', 'La nouvelle application Consult (CBSO)', 'Obtention hors ligne de copies des comptes annuels', 'La Centrale des bilans fait peau neuve (CBSO 2022)', 'Présentation vidéo', 'Informations générales et planning', 'Nouvelle procédure d'accès à Filing', 'Mention de dépôt par l'e-box Enterprise', 'Taxonomie à partir du 4 avril 2022', 'Q&A CBSO 2022', 'Webservices', and 'Environnement de test Filing'. The seventh column includes 'Majoration tarifaire: procédure d'appel'. The Windows taskbar at the bottom shows the date as 11/07/2022 and the time as 12:14.

Application CONSULT : Comptes Annuels téléchargeables à partir de l'icône "PDF"

Recherche sur 0408229844 > Liste des bilans

0408229844
AVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM
 boul. John Fitzgerald Kennedy, SN
 Belgique 7060 Soignies
 Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée
 Situation juridique: Situation normale
 Banque carrefour des entreprises

Comptes annuels et autres documents reçus et acceptés

61 résultat(s) Par page: 10

Document	Date de fin d'exercice	Langue
PDF - Schéma complet entreprise sans capital Initial Référence 2021-42200129 Date de dépôt: 29/07/2021	31/12/2020	FR
PDF - Schéma complet entreprise à capital Initial Référence 2020-50400195 Date de dépôt: 02/09/2020	31/12/2019	FR
PDF - Schéma complet entreprise à capital Initial Référence 2019-37900162 Date de dépôt: 02/09/2019	31/12/2018	FR

NBB.STAT : Statistiques téléchargeables en cochant, au choix, "Ratios financiers des sociétés" ou "Ratios financiers des associations"

Statistiques NBB | nbb.be

statnbb.be/index.aspx?ThemeId=44&lang=fr

Statistiques en ligne

Recherche

Statistiques des comptes annuels

- Comptes annuels des sociétés
- Comptes annuels des associations et fondations
- Tous les bilans sociaux - globaux
- Ratios financiers des sociétés
- Ratios financiers des associations et fondations

Bienvenue sur NBB.Stat

NBB.Stat est la base de données en ligne de la Banque nationale de Belgique contenant des statistiques macroéconomiques détaillées.

Nouveau
 Il est désormais possible de créer ses propres sélections et de les sauvegarder pour une utilisation ultérieure. Si vous recherchez régulièrement les mêmes données, il peut être intéressant de sauvegarder vos critères de recherches. Pour ce faire, lorsque les données présentées à l'écran vous conviennent, il vous suffit d'enregistrer votre requête sous l'option « Mes requêtes / Sauvegarder ». Ceci n'est possible qu'après vous être identifié dans l'application (via « Cliquez ici pour vous identifier » disponible en haut à droite de l'écran). Vos requêtes sont alors disponibles sous l'option « Requêtes populaires / Mes requêtes » lorsque vous êtes connecté.

Vous pouvez vous abonner aux mises à jour d'un dataset
 Un mail peut vous être envoyé dès qu'un dataset est mis à jour. Vous pouvez vous inscrire à ce service en remplissant le formulaire qui se trouve dans les métadonnées (fenêtre « Information » qui s'ouvre à la droite des données) de chaque dataset.

Mode d'emploi
 Le lien « Démarrer sur NBB.Stat » permet d'obtenir un aperçu de toutes les fonctionnalités de base de NBB.Stat. Pour un aperçu exhaustif comprenant tous les détails de l'application, nous vous renvoyons à notre mode d'emploi.

Calendrier des publications
 Notre calendrier des publications donne un aperçu des dates prévues pour la mise à jour des statistiques.

Contact
 Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la page Statistique générale de la Banque nationale de Belgique. Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez ? Cliquez ici pour nous contacter.

Ensemble de données :**Ratios financiers des sociétés**

Regroupement de secteurs	DE21: Industrie du papier et du carton		
Modèles	Complet		
Unités	Montants en milliers d'EUR, ou nombres		
Fréquence	Annuelle		
Sélectionner les mesures de dispersion	Moyenne pondérée	Médiane (Q2)	Nombre d'entreprises
Exercice comptable	2019		
Ratio			
1. Marge brute sur ventes (%)	6,2	5,31	68
2. Marge nette sur ventes (%)	3,44	3	68
3. Taux de valeur ajoutée (%)	18,5	26,13	68
4. Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)	107963,67	82804,99	64
5. Valeur ajoutée / Immobilisations corporelles brutes (%)	23,38	33,14	68
6. Frais de personnel / Valeur ajoutée (%)	63,15	74,75	67
7. Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges / Valeur ajoutée (%)	15,46	11,68	67
8. Charges des dettes / Valeur ajoutée (%)	7,27	1,19	62
9. Rentabilité nette des capitaux propres après impôts (%)	-3,13	3,09	66
10. Cash-flow / Capitaux propres (%)	5,63	18,9	66
11. Rentabilité brute de l'actif total avant impôts et charges des dettes (%)	4,6	8,86	68
12. Rentabilité nette de l'actif total avant impôts et charges des dettes (%)	0,09	3,28	68
13. Liquidité au sens large	1,12	1,44	68
14. Liquidité au sens strict	0,92	1	68
15.1 Rotation des stocks d'approvisionnements et de marchandises (à l'exclusion du secteur de la construction)	14,87	11,24	58
15.2 Rotation des stocks d'approvisionnements et de marchandises (pour le secteur de la construction uniquement)	14,87	0	0
16.1 Rotation des stocks d'en-cours de fabrication et de produits finis (à l'exclusion du secteur de la construction)	30,48	23,4	55
16.2 Rotation des stocks d'en-cours de fabrication et de produits finis (pour le secteur de la construction uniquement)	30,48	0	0
17. Nombre de jours de crédit clients	43,58	43,68	68
18. Nombre de jours de crédit fournisseurs	53,78	44,78	68
19. Degré d'indépendance financière (%)	51,43	41,51	68
20. Acquisitions d'immobilisations corporelles / Valeur ajoutée (%)	20,97	11,39	61
21. Taux de renouvellement des immobilisations corporelles (%)	26,43	22,99	61

Données extraites le 23 Nov 2021 14:11 UTC (GMT), de NBB.Stat

Ensemble de données :**Ratios financiers des associations et fondations**

Regroupement de secteurs	DE9705: Activités de soins résidentiels pour		
Modèles	Complet		
Unités	Montants en milliers d'EUR, ou nombres		
Fréquence	Annuelle		
Sélectionner les mesures de dispersion	Moyenne pondérée	Médiane (Q2)	Nombre d'entreprises
Exercice comptable	2019		
Ratio			
1. Marge brute sur produits d'exploitation (%)	5,76	5,67	116
2. Résultat courant sur produits courants (%)	2,33	1,82	116
3. Taux de valeur ajoutée (%)	84,92	86,95	116
4. Valeur ajoutée par personne occupée (en EUR)	60133,78	61551,74	115
5. Part des frais de personnel dans la valeur ajoutée (%)	90,18	90,66	115
6. Part des amortissements, réductions de valeur et provisions dans la valeur ajoutée (%)	4,19	4,39	115
7. Part des charges financières dans la valeur ajoutée (%)	0,47	0,31	116
8. Rentabilité brute de l'ensemble des produits (%)	3,26	2,13	116
9. Rentabilité nette de l'actif total avant charges de dettes (%)	3,46	2,78	116
10. Part des dettes totales couvertes par le cash-flow (%)	17,35	16,64	116
11. Part des cotisations, dons, legs et subsides dans le total des produits d'exploitation (%)	62,03	83,19	95
12. Part des frais de personnel couverte par les cotisations, dons, legs et subsides (%)	80,91	107,47	95
13. Liquidité au sens large (Current ratio)	2,01	1,88	116
14. Liquidité au sens strict (Quick ratio)	2,09	2	116
15. Solvabilité corrigée pour immobilisations non détenues en pleine propriété (%)	59,39	61,78	116
16. Part des immobilisations corporelles appartenant à l'association en pleine propriété (%)	89,48	100	114
17. Capitaux permanents sur immobilisés élargis (%)	139,26	143,62	115
18. Part des subsides en capital dans le fonds social (%)	29,71	28,47	91
19. Nombre de jours de crédit débiteurs	55,49	50,99	103
20. Nombre de jours de crédit fournisseurs	73	52,49	116
21. Acquisitions d'immobilisations corporelles / Immobilisations corporelles au terme de l'exercice précédent (%)	17,73	12,05	110
22. Taux d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (%)	53,12	51,2	114

Données extraites le 23 Nov 2021 14:13 UTC (GMT), de NBB.Stat

43	29/07/2021	BE 0408.229.844	55	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.
		21422.00129	C-app 1.1	

40	1	EUR
NAT	P.	D.
		C-app 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION Avery Deminon Materials Belgium
 Forme juridique Société à responsabilité limitée
 Adresse: BOULEVARD J.F. KENNEDY N° Et/ou
 Code postal 1350 Commune Sottilles
 Pays Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de
 Adresse Internet: http://www..... Numéro d'entreprise BEO0408229844

DATE 29 décembre 2017 du dépôt du document le plus récemment mentionnant la date de publication des statuts conclusifs et modificatifs des statuts.

COMPTES ANNUELS EN EUROS*
 approuvés par l'assemblée générale du
 et relatif à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020
 Exercice précédent du 01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont (ne sont pas) identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéro total de pages déposées 55 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.3.5, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.2, 6.6, 6.17, 6.20.9, 11, 12, 13, 14, 15, 16
 Signature (nom et qualité) Signature (nom et qualité)
 Timothy Presto Raymond van den Berg
 Administrateur Administrateur

*Mention facultative
 *Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés

N° BEO0408229844 C-app 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF	ANPL	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	21/26	49.598.175	49.795.160
ACTIFS IMMOBILISÉS	6.2	21		
Immobilisations incorporelles	6.3	27/27	35.929.138	37.206.123
Terrains et constructions		22	8.366.193	8.263.039
Installations, machines et outillage		23	24.501.501	27.559.779
Mobilier et matériel roulant		24	313.462	369.610
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.745.982	1.013.695
Immobilisations en cours et acomptes versés	6.4	27		
Immobilisations financières	6.5	28	12.579.037	12.579.037
Entreprises liées		280/1	12.579.037	12.579.037
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/6		

N° BE0408229844

C-ann.3.1

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	29/68	54.969.930	47.939.835
	25		22.125
	280		
	281		22.125
	3		
	30/36		
	30/31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	40/41	54.868.190	47.792.335
	40	27.023.671	22.573.151
	41	27.844.519	25.219.184
6.5.1/			
6.6			
	50/53		
	50		
	51/53		
	54/58	12.630	14.873
	480/1	78.110	110.502
6.6			
	20/58	103.467.105	97.724.995

ACTES CIRCULANTS

Créances à plus d'un an
 Créances commerciales
 Autres créances
Stocks et commandes en cours d'exécution
 Stocks
 Approvisionnements
 En-cours de fabrication
 Produits finis
 Merchandises
 Immeubles destinés à la vente
 Actes en cours d'exécution
 Commandes en cours d'exécution
Créances à un an au plus
 Créances commerciales
 Autres créances

Placements de trésorerie

Actions propres
 Autres placements
Valeurs disponibles
Comptes de régularisation
TOTAL DE L'ACTIF

N° BE0408229844

C-ann.3.2

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	10/15	77.987.670	74.015.304
5.7.1	10/11	8.180.511	8.180.511
	110		
	111	8.180.511	8.180.511
	12		
	13	563.133	563.133
	130/1	278.863	278.863
	1311		
	1312		
	1313		
	1319		
	132	304.250	304.250
	133		
	14	66.010.444	65.038.078
	15	213.582	213.582
	16	10.281.860	2.864.324
	160/5	10.762.228	2.844.592
	160	3.953.368	2.229.336
	161		
	162		
	163	226.045	615.356
	164/5	6.082.815	
5.8	168	19.532	19.532

PASSIF

CAPITAUX PROPRES
Apport
 Disponible
 Indisponible
Plus-values de réévaluation
Réserves
 Réserves indisponibles
 Réserves statutairement indisponibles
 Acquisition d'actions propres
 Soutien financier
 Autres
 Réserves minimum sûreté
 Réserves disponibles
Bénéfice (Perte) reporté(e) . (+)/(-)
Subsides en capital
Avance aux associés sur répartition de l'actif net⁴
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
 Provisions pour risques et charges
 Pensions et obligations similaires
 Charges fiscales
 Grosses réparations et gros entretien
 Obligations environnementales
 Autres risques et charges
Impôts différés

⁴Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

N° BE040829844

C-ann. 3.2

Codes	Exercice	Exercice précédent	Ann.
1769	15.187.525	20.845.382	
17			6,9
1704			
170			
171			
172			
173			
174			
175			
1750			
1751			
176			
1769			
42/46	15.045.447	20.751.873	6,9
42			
43	480.134		
430/8			
439	480.134		
44	6.883.566	10.150.934	
44	6.883.563	10.150.934	
440/4			
441			
45	7.681.747	10.601.039	6,9
45			
450/3		797.130	
454/9	7.681.747	9.803.909	
47/46			
482/3	152.128	93.394	6,9
10/48	103.467.105	97.724.995	

DETTES

Dettes à plus d'un an

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Autres dettes	
Dettes à un an au plus	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
Dettes financières	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

N° BE040829844

C-ann. 4

COMPTE DE RÉSULTATS

Codes	Exercice	Exercice précédent	Ann.
70/76A	88.605.813	87.704.265	
70	86.063.583	84.488.100	6,10
71			
72			
74	2.542.230	3.218.165	6,10
76A			6,12
80/86A	82.174.806	83.686.582	
80			
800/8			
809			
81	20.509.799	27.065.513	6,10
82	48.830.203	53.092.065	6,10
830	3.440.082	3.665.918	
831/4			
835/8	7.417.536	(1.136.975)	6,10
840/8	1.977.186	1.010.051	6,10
849			
86A			
8901	6.431.007	4.805.683	6,12

Ventes et prestations

Chiffre d'affaires	
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)
Production immobilisée	
Autres produits d'exploitation	
Produits d'exploitation non récurrents	
Coût des ventes et des prestations	
Approvisionnement et marchandises	
Achats	
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)
Services et biens divers	
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	(+)(-)
dotaions (reprises)	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)
Autres charges d'exploitation	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)
Charges d'exploitation non récurrentes	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)

1955

8/55

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	75/76R	250 081	51 081
	75	250 081	51 081
	750	222 000	*
	751	28 081	49 297
	752/9	*	1 784
	76R	*	*
	65/66B	59 160	91 602
	65	59 160	91 602
	650	52 742	73 859
	651	*	*
	652/9	6 418	17 743
	66B	*	*
	9503	6 621 928	3 965 162
	780	*	*
	680	*	*
	67/77	2 649 562	1 525 970
	67/03	2 649 562	1 525 970
	77	*	*
	9504	3 972 366	2 439 192
	763	*	*
	689	*	*
	9505	3 972 366	2 439 192

Codes	Exercice	Exercice précédent
9505	69 010 444	65 038 078
(6905)	3 972 366	2 439 192
14P	65 038 078	62 598 886
79/12	*	*
791	*	*
792	*	*
691/2	*	*
691	*	*
6920	*	*
6921	*	*
(14)	69 010 444	65 038 078
794	*	*
694/7	*	*
694	*	*
695	*	*
696	*	*
697	*	*

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter.....(+)/(.....)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter.....(+)/(.....)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent.....(+)/(.....)		
Prélèvements sur les capitaux propres.....(+)/(.....)		
sur l'apport.....		
sur les réserves.....		
Affectations aux capitaux propres.....(+)/(.....)		
à l'apport.....		
à la réserve légale.....		
aux autres réserves.....		
Bénéfice (Perte) à reporter.....(+)/(.....)		
Intervention d'associés dans la perte.....(+)/(.....)		
Bénéfice à distribuer.....(+)/(.....)		
Rémunération de l'apport.....		
Administrateurs ou gérants.....		
Travailleurs.....		
Autres allocations.....		

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Codes	Exercice
8601	
8611	
8621	
8631	
8641	
8651	
8661	
8671	
8681	
8691	
8901	
(42)	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

8902	
8912	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans à courtir

8603	
8613	
8623	
8633	
8643	
8653	
8663	
8673	
8683	
8693	
8903	
8913	
8923	
8933	
8943	
8953	
8963	
8973	
8983	
8993	
9003	
9013	
9023	
9033	
9043	
9053	
9063	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courtir

DETTES GARANTIES
(comptées dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9031	
9041	
9051	
9061	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

9072	
9073	
450	
9076	
9077	7.881.747

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

9072	
9073	
450	
9076	
9077	7.881.747

Codes	Exercice
9134	1.940.465
9135	1.953.052
9136	14.587
9137	
9138	701.087
9139	701.087
9140	1.139.725

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Impôts sur le résultat de l'exercice
 Impôts et participations dus au versé.....
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif.....
 Suppléments d'impôts estimés.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs
 Suppléments d'impôts dus au versés.....
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés.....
Principales sources de dépenses entre le bénéfice avant impôts et le montant des impôts et participations devant être déduites du bénéfice taxable estimé
 Produits et dépenses non admissibles.....

Codes	Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

Sources de latences fiscales
 Latences actives.....
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs.....
 Autres latences actives.....
 Latences passives.....
 Ventilation des latences passives.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		1.784
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655	6.418	17.743

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS
Autres produits financiers
 Subsidés accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultat.....
 Subsidés en capital.....
 Subsidés en intérêts.....
 Ventilation des autres produits financiers.....
 Différences de change réalisées.....
 Autres.....
BONIS DE CHANGE

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES
Amortissement des frais d'émission d'emprunts
Intérêts portés à l'actif
Réductions de valeur sur actifs circulants
 Actifs.....
 Reprises.....
Autres charges financières
 Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances.....
Provisions à caractère financier
 Dotations.....
 Utilisations et reprises.....
Ventilation des autres charges financières
 Différences de change réalisées.....
 Ecarts de conversion de devises.....
 Autres.....
 Moins de change.....

N° BE040822844 C-pp 5.13

IMPÔTS ET TAXES

N° BE040822844 C-pp 5.13

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées on compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	5.080.500	3.038.558
9146	1.701.477	7.133.112
9147	6.635.298	7.708.416
9148		

N° BE040822844 C-pp 5.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont
Effets de commerce en circulation endossés par la société
Montant maximum à concurrence de dettes ou d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques
Valeur comptable des immeubles grevés
Montant de l'inscription
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
Gages sur fonds de commerce
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
La valeur comptable des actifs grevés
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
Le montant des actifs en cause
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
Privilège du vendeur
La valeur comptable du bien vendu
Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques
Valeur comptable des immeubles grevés
Montant de l'inscription
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
Gages sur fonds de commerce
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
La valeur comptable des actifs grevés
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	

401	23/07/2021	BE 0421.786.187	38	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

21389.00349

C-asbl 1.1

N° BE 0421.786.187

C-asbl 3.1

COMPTES ANNUELS**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS****DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: Institut médico-pédagogique Sainte-Gertrude
 Forme juridique: Association sans but lucratif
 Adresse: Chemin de Wisbecq N°: 6 Boîte:
 Code postal: 7940 Commune: Brugelette
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons
 Adresse Internet: Numéro d'entreprise BE 0421.786.187
 Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutifs et modificatifs des statuts. 23-10-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020
 Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 6.2.2, C-asbl 6.2.3, C-asbl 6.2.4, C-asbl 6.3.5, C-asbl 6.4.2, C-asbl 6.4.3, C-asbl 6.5.1, C-asbl 6.5.2, C-asbl 6.5.3, C-asbl 6.13, C-asbl 6.16, C-asbl 7

BILAN APRES RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20	342	850
ACTIFS IMMOBILISÉS			3.583.044	3.728.407
Immobilisations incorporelles	6.2	21/28	8.280	17.164
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.572.764	3.709.243
Terrains et constructions		22	3.063.418	3.218.009
Installations, machines et outillage		23	369.794	386.934
Mobilier et matériel roulant		24	112.382	98.205
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	27.170	6.095
Immobilisations en cours et acomptes versés	6.4/6.5.1	27	2.000	2.000
Immobilisations financières	6.14	28/0/1	2.000	2.000
Entités liées		280	2.000	2.000
Participations dans les sociétés liées		281		
Créances		282/3		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation		282		
Participations		283		
Créances		284/8		
Autres immobilisations financières		284		
Actions et parts		285/8		
Créances et cautionnements en numéraire		29/58		
ACTIFS CIRCULANTS			2.021.899	1.589.471
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	35.562	30.616
Stocks		30/36	36.562	30.616
Approvisionnement		30/31	36.562	30.616
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		40/41	540.528	672.274
Créances à un an au plus		40	133.064	391.851
Créances commerciales		41	407.464	280.423
Autres créances		50/53	9.414	9.151
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	54/58	1.387.034	852.668
Valeurs disponibles		490/1	48.361	24.762
Comptes de régularisation	6.6	20/58	5.605.285	5.318.728
TOTAL DE L'ACTIF			5.605.285	5.318.728

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Code	Description	Exercice
8801	Dettes financières	208.326
8811	Emprunts subordonnés	
8821	Emprunts obligataires non subordonnés	
8831	Dettes de location-financement et dettes assimilées	
8841	Etablissements de crédit	208.326
8851	Autres emprunts	
8861	Dettes commerciales	
8871	Fournisseurs	
8881	Effets à payer	
8891	Acomptes sur commandes	
8901	Autres dettes	208.326
42	Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
8802	Dettes financières	120.203
8812	Emprunts subordonnés	
8822	Emprunts obligataires non subordonnés	
8832	Dettes de location-financement et dettes assimilées	
8842	Etablissements de crédit	120.203
8852	Autres emprunts	
8862	Dettes commerciales	
8872	Fournisseurs	
8882	Effets à payer	
8892	Acomptes sur commandes	
8902	Autres dettes	4.115
8912	Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	124.318
8803	Dettes financières	
8813	Emprunts subordonnés	
8823	Emprunts obligataires non subordonnés	
8833	Dettes de location-financement et dettes assimilées	
8843	Etablissements de crédit	
8853	Autres emprunts	
8863	Dettes commerciales	
8873	Fournisseurs	
8883	Effets à payer	
8893	Acomptes sur commandes	
8903	Autres dettes	
8913	Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Code	Description	Exercice
8922	Dettes financières	
8932	Emprunts subordonnés	
8942	Emprunts obligataires non subordonnés	
8952	Dettes de location-financement et dettes assimilées	
8972	Etablissements de crédit	
8982	Autres emprunts	
8992	Dettes commerciales	
9002	Fournisseurs	
9012	Effets à payer	
9022	Acomptes sur commandes	
9032	Dettes fiscales, salariales et sociales	
9042	Impôts	
9052	Rémunérations et charges sociales	
9062	Autres dettes	
9062	Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Code	Description	Exercice
9072	Impôts	
9073	Dettes fiscales échues	350.440
450	Dettes fiscales non échues	
9075	Dettes fiscales estimées	
9076	Rémunérations et charges sociales	
9077	Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
9077	Autres dettes salariales et sociales	1.088.978

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 4920 du passif si celle-ci représente un montant important

Code	Description	Exercice

Code	Description	Exercice
8921	Dettes financières	
8931	Emprunts subordonnés	
8941	Emprunts obligataires non subordonnés	
8951	Dettes de location-financement et dettes assimilées	
8971	Etablissements de crédit	
8981	Autres emprunts	
8991	Dettes commerciales	
9001	Fournisseurs	
9011	Effets à payer	
9011	Acomptes sur commandes	
9021	Dettes salariales et sociales	
9051	Autres dettes	
9061	Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net
Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Cotisations, dons, legs et subsides

Cotisations
Dons
Legs
Subsides

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs
Cotisations patronales d'assurances sociales
Primes patronales pour assurances extralégales
Autres frais de personnel
Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées
Reprises
Sur créances commerciales
Actées
Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions
Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation
Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Nombre total à la date de clôture
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées
Frais pour l'association ou la fondation

Codex	Exercice	Exercice précédent
730	174	170
731	145,4	137,7
732	188,374	186,051
733		
9086		
9087		
9088		
620	6.509.560	6.238.136
621	1.887.376	1.866.539
622		
623	156.315	97.044
624	4.923	29.554
635		0
(+/-)		
9110		
9111	0	0
9112	2.068	0
9113	0	4.757
9115		
9116	230.137	90.516
640	13.629	13.904
641/B	262.694	286.196
9096		
9097		
9098		
617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers
Ventilation des autres produits financiers
Subsides en capital
Autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts
Intérêts portés à l'actif
Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées
Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances
Provisions à caractère financier

Dotations
Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Codex	Exercice	Exercice précédent
6501		
6502	94.113	85.300
6510	264	152
6511		
653		
6560		
6561		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice
 Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés
 Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs
 Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

Latences passives
 Ventilation des latences passives

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte
 A l'association ou à la fondation (déductibles)
 Par l'association ou la fondation
Montants retenus à charge de tiers, au titre de
 Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	1.382.394	1.300.208
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont
 Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation
 Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation
 Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation

Hypothèques
 Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
 Gages sur fonds de commerce
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
 Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
 Suretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
 Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
 Privilège du vendeur
 La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

PARTIE 7A : L'ANALYSE FINANCIERE PRATIQUE POUR LES SOCIETES

MODULE 1 : BILANS SIMPLIFIES

<u>BILANS SIMPLIFIES</u>	<u>2018</u>	<u>%</u>	<u>2019</u>	<u>%</u>	<u>2020</u>	<u>%</u>
ACTIFS FIXES	40.206	41	49.807	51	48.508	47
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement	40.131	41	49.785	51	48.508	47
Créances à Long Terme	75	0	22	0	0	0
ACTIFS CIRCULANTS	57.633	59	47.918	49	54.959	53
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)	57.453	59	47.903	49	54.946	53
Avoirs de trésorerie	180	0	15	0	13	0
TOTAL DE L'ACTIF	97.839	100	97.725	100	103.467	100

[Ver. 2021]	<u>Secteur</u>	<u>2018</u>	<u>%</u>	<u>2019</u>	<u>%</u>	<u>2020</u>	<u>%</u>
CAPITAUX PERMANENTS		75.577	77	76.880	79	88.270	85
Fonds Propres	42	71.576	73	74.015	76	77.988	75
Dettes à Long Terme & Provisions		4.001	4	2.864	3	10.282	10
CAPITAUX TEMPORAIRES		22.262	23	20.845	21	15.198	15
Dettes d'exploitation (Dettes non financières à CT)		22.262	23	20.845	21	14.717	14
Dettes de trésorerie		0	0	0	0	480	0
TOTAL DU PASSIF	100	97.839	100	97.725	100	103.467	100

L'ensemble des modules passés en revue sont regroupés, sur une seule page intitulée "Sélection des données utiles au diagnostic financier". La date de clôture de chacun des 3 exercices sous revue est fournie dans une seconde page "Graphique de santé & Echelle des probabilités de faillite". Même si cela n'affecte pas directement le bilan (mais bien le compte de résultats et les ratios), il est important de savoir si chaque exercice porte sur une durée normale de 12 mois. Les ratios financiers sont corrigés pour toutes les périodes différentes de 12 mois.

Le montant des actifs immobilisés étant relativement similaire en 2019 et en 2020, la société semble investir suffisamment pour reconstituer son outil de production. Elle n'est manifestement pas en état de sous-investissement.

Dans la mesure où l'activité dégage du bénéfice (module 2) qui ne fait pas l'objet d'une distribution aux actionnaires (module 3), les fonds propres de l'entreprise se consolident d'autant. L'indépendance financière (solvabilité) de la société est nettement plus élevée que celle des autres entreprises du même secteur d'activité.

Le niveau des fonds propres s'avère amplement suffisant pour assurer le financement de l'intégralité de l'outil de production (actifs fixes). La situation financière de la société est dès lors équilibrée. Le fonds de roulement est positif (module 4) et l'entreprise est bien loin d'être surendettée (module 6).

Enfin, la société disposant de bien plus d'actifs courants (actifs circulants) que de dettes courantes (capitaux temporaires), son taux de liquidité est supérieur à 1 (module 10), ce qui la met à l'abri de tout risque de cessation de paiement.

MODULE 2 : COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIES

COMPTES DE RESULTATS	Secteur	2018 [12]	%	2019 [12]	%	2020 [12]	%
Chiffre d'Affaires		55.908	96,5	84.486	96,3	86.064	97,1
VENTES	100	57.945	100	87.704	100	88.606	100
- Approvisionnements		16	0,0	0	0,0	0	0,0
- Services & biens divers		18.163	31,3	27.067	30,9	20.510	23,1
VALEUR AJOUTEE	26,1	39.766	68,6	60.638	69,1	68.096	76,9
- Rémunérations	19,5	33.680	58,1	51.955	59,2	50.554	57,1
- Amortissements	3,1	3.460	6,0	3.667	4,2	9.134	10,3
- Autres charges d'exploitation		601	1,0	1.010	1,2	1.977	2,2
RESULTAT OPERATIONNEL	3,0	2.026	3,5	4.006	4,6	6.431	7,3
+ Résultat Financier		3.076	5,3	33	0,0	244	0,3
+ Résultat Exceptionnel		3.895	6,7	71	0,1	(701)	-0,8
RESULTAT GLOBAL (EBIT)		8.997	15,5	4.110	4,7	5.974	6,7
- Charges des dettes	0,3	175	0,3	74	0,1	53	0,1
- Impôts		1.315	2,3	1.597	1,8	1.948	2,2
RESULTAT DE L'EXERCICE		7.507	13,0	2.439	2,8	3.972	4,5

Le chiffre d'affaires étant en progression, l'activité s'avère en expansion. Les performances de l'activité sont meilleures que l'an passé. Le bénéfice opérationnel s'accroît, en valeur relative. Son niveau par rapport aux ventes (7,3 % en 2020) est plus élevé qu'en 2019 (4,6 %) et nettement supérieur à la norme sectorielle (3,0 %).

Ces meilleures conditions d'exploitation résultent d'une bonne maîtrise des frais généraux (en forte baisse, même s'ils avaient fortement augmenté en 2019) et d'un bon comportement des frais de personnel, qui ne consomment plus que 57,1 % des ventes en 2020 contre 59,2 % au cours de l'exercice précédent.

Ces bonis (6,9 millions eur pour les services & biens divers et 1,9 million pour les rémunérations) ont été partiellement annulés par la forte hausse des charges non décaissées (en lien avec des provisions pour frais de restructuration) et des autres charges d'exploitation ; engendrant des manques à gagner de 5,4 et 0,9 millions eur qui expliquent la hausse (de moins de 2,5 millions eur) du bénéfice d'exploitation.

Au final, le bénéfice net de l'exercice ne s'accroît que de 1,5 million eur en raison d'éléments purement fiscaux (impôts de l'exercice plus élevés en raison de la base imposable plus large et suppléments d'impôts relatifs à des exercices antérieurs).

En apparence, la masse salariale consommerait une part très élevée des ventes (57,1 % en 2020 alors que la norme sectorielle s'établit à 19,5 %). Cette situation s'explique par le fait que la société agit en tant que sous-traitant de prestations de production pour le compte du groupe. Dès lors, son chiffre d'affaires ne correspond pas à la valeur marchande des produits fabriqués mais est fixé sur base d'un prix de transfert convenu (voir remarque en page 20). Les rémunérations rapportées à la valeur ajoutée s'élèvent à 74,2 % dans l'entreprise, ce qui s'avère conforme à la médiane du secteur (74,7 %).

MODULE 3 : AFFECTATION DU RESULTAT

<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>	<u>Secteur</u>	<u>2018</u>		<u>2019</u>		<u>2020</u>	
Bénéfice à distribuer		0		0		0	
Taux de distribution des bénéfices		0,0	%	0,0	%	0,0	%
Rendement des capitaux propres*	3,1	10,5	%	3,3	%	5,1	%

La société ne poursuit pas de politique de distribution maximaliste de ses bénéfices, lesquels consolident dès lors progressivement ses capitaux propres. L'entreprise atteint un niveau de rentabilité financière relativement élevé (de plus de 5 %), ce qui est nettement supérieur à la norme sectorielle (un peu plus de 3 %).

MODULE 4 : EQUILIBRES FINANCIERS

<u>EQUILIBRES FINANCIERS</u>	<u>2018</u>		<u>2019</u>		<u>2020</u>	
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)	35.371	101	27.072	100	39.761	99
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)	35.191	-100	27.057	-100	40.229	-100
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)	(180)	1	(15)	0	468	-1

Le niveau élevé des fonds propres permet à l'entreprise de dégager un fonds de roulement de 39,8 millions eur qui s'avère quasiment suffisant pour couvrir le financement de l'intégralité du besoin de capitaux nécessité par le cycle de production (40,2 millions eur). En conséquence, la société n'a pratiquement pas besoin de recourir au crédit bancaire (besoin de trésorerie de \pm 0,5 million eur).

MODULE 5 : DONNEES SOCIALES

<u>DONNEES SOCIALES</u>	<u>Secteur</u>	<u>2018</u>		<u>2019</u>		<u>2020</u>	
Effectif moyen (personnel ordinaire)		492,5	ETP	667,0	ETP	634,4	ETP
Productivité moyenne*	82,805	80,743		90,911		107,339	
Coût moyen du personnel*	61,897	68,385		77,894		79,688	
Niveau de ventes par travailleur*	316,896	117,654		131,491		139,669	

L'emploi se réduit de près de 5 % alors que le niveau d'activité a, au contraire, très légèrement progressé (+ 1 %). La richesse créée (marge brute ou valeur ajoutée) s'étant fortement accrue grâce à la bonne maîtrise des frais généraux (services & biens divers), la productivité moyenne des travailleurs s'est nettement améliorée.

La masse salariale ayant diminué (- 3 %) dans des proportions moins importantes que l'emploi (- 5 %), le coût moyen du personnel a légèrement augmenté (+ 2 %).

L'entreprise semblerait apparemment en sureffectif, ce qui n'est pas le cas en réalité. En se basant sur la valeur ajoutée plutôt que sur les ventes (cf remarque sur la sous-traitance reprise en page 20), le niveau par travailleur s'établirait alors à 107.339 eur en 2020 et 90.912 en 2019 (contre 82.710 eur dans le secteur).

MODULE 6 : MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER

MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER	2018	2019	2020
Dettes financières globales (LT + CT)	0	0	480
Marge sur niveau des Fonds Propres	71.576	74.015	77.508
Marge sur Résultat Global Brut généré*	28.369	16.600	41.598

En raison du niveau élevé de ses fonds propres, l'entreprise ne recourt pratiquement pas à l'emprunt (moins de 0,5 million eur de dettes financières à court terme obtenues du groupe et aucune dette financière à long terme). Dans ces conditions, elle pourrait disposer, en cas de besoin, d'une marge d'endettement bancaire supplémentaire proche de 78 millions eur.

Cette capacité d'endettement externe est toutefois un peu moins élevée si l'on tient compte de la capacité de l'activité à générer du revenu. Le revenu global brut ou EBITDA (voir page 21) multiplié par 2,5 (norme bancaire) s'établit à ± 42 millions eur et autorise donc un niveau d'emprunt supplémentaire pour un montant équivalent.

MODULE 7 : INDICATEURS DE VIGILANCE

INDICATEURS DE VIGILANCE	Secteur	2018 [12]	2019 [12]	2020 [12]
Résultat courant avant impôt		4.927	3.965	6.622
Résultat courant avant amortissement		8.387	7.632	10.062
Cash-flow (Cash-drain)		9.858	4.969	14.830
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	7,5	2,7 ans	4,8 ans	1,7 ans
Dettes sociales & fiscales échues		2.768	26	0
Actif net [Test de Solvabilité]		71.576	74.015	77.988
EBITDA (Résultat Global Brut)		11.348	6.640	16.831

Les 2 premiers indicateurs font référence aux critères utilisés pour qu'une entreprise puisse être reconnue en difficulté (voir page 23). Le résultat courant n'ayant jamais été négatif, les critères de reconnaissance ne sont pas rencontrés.

Indépendamment du fait que l'activité a généré un bénéfice net de 4 millions eur, la capacité bénéficiaire de l'activité à dégager du cash est nettement plus élevée en raison de près de 11 millions eur de charges non décaissées (3,4 millions d'amortissements ainsi que 7,4 millions de provisions enregistrées en 2020 en vue de faire face au paiement des prépensions & des coûts de restructuration).

L'endettement global de la société est extrêmement faible. Sur base des normes sectorielles, il pourrait être 4 fois plus élevé. L'absence de difficultés de paiement se note aussi au niveau de l'inexistence de dettes sociales et fiscales échues.

Enfin, s'agissant d'une société sans capital (avec apport), il y a lieu de vérifier que les capitaux propres (actif net) ne soient pas négatifs ; ce qui est le cas pour cette SRL (s'il s'était agi d'une SA, il aurait fallu rapporter les fonds propres au capital).

MODULE 8 : DELAIS DE PAIEMENT

Délais de paiement moyens clients*	44	80 jours	87 jours	109 jours
Délais paiement moyens fournisseurs*	45	188 jours	123 jours	98 jours

En l'absence de difficultés de paiement (modules 1 et 10), il n'est pas nécessaire d'investiguer davantage sur les origines d'une éventuelle illiquidité. Le fait que les écarts entre les délais de paiement moyens en vigueur dans l'entreprise (tant ceux octroyés aux clients, que ceux obtenus des fournisseurs) soient aussi importants par rapport aux autres entreprises du secteur, est directement lié à son statut de sous-traitant vis-à-vis d'une société du groupe.

MODULE 9 : SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité Nace-bel & Taille	Complet	1712	Fabrication de papier et de carton
Statistique sectorielle BNB & Nbre	68	DE21	Industrie du papier et du carton

Sur base de son code d'activité Nace-bel fourni par la BCE (17120), la BNB a regroupé les comptes annuels de la société avec ceux des entreprises industrielles actives dans la fabrication de papier et de carton. Elles sont 68 grandes entreprises à avoir déposé leurs comptes dans un format complet en 2019. Les statistiques relatives à l'exercice 2020, promises pour la fin de l'année 2022, ne sont toujours pas publiées.

MODULE 10 : SANTE FINANCIERE

SANTE FINANCIERE	Secteur	2018	2019	2020
Rentabilité économique nette *	3,3	9,2 %	4,2 %	5,8 %
Liquidité générale [Test de Liquidité]	1,44	2,59 x	2,30 x	3,62 x

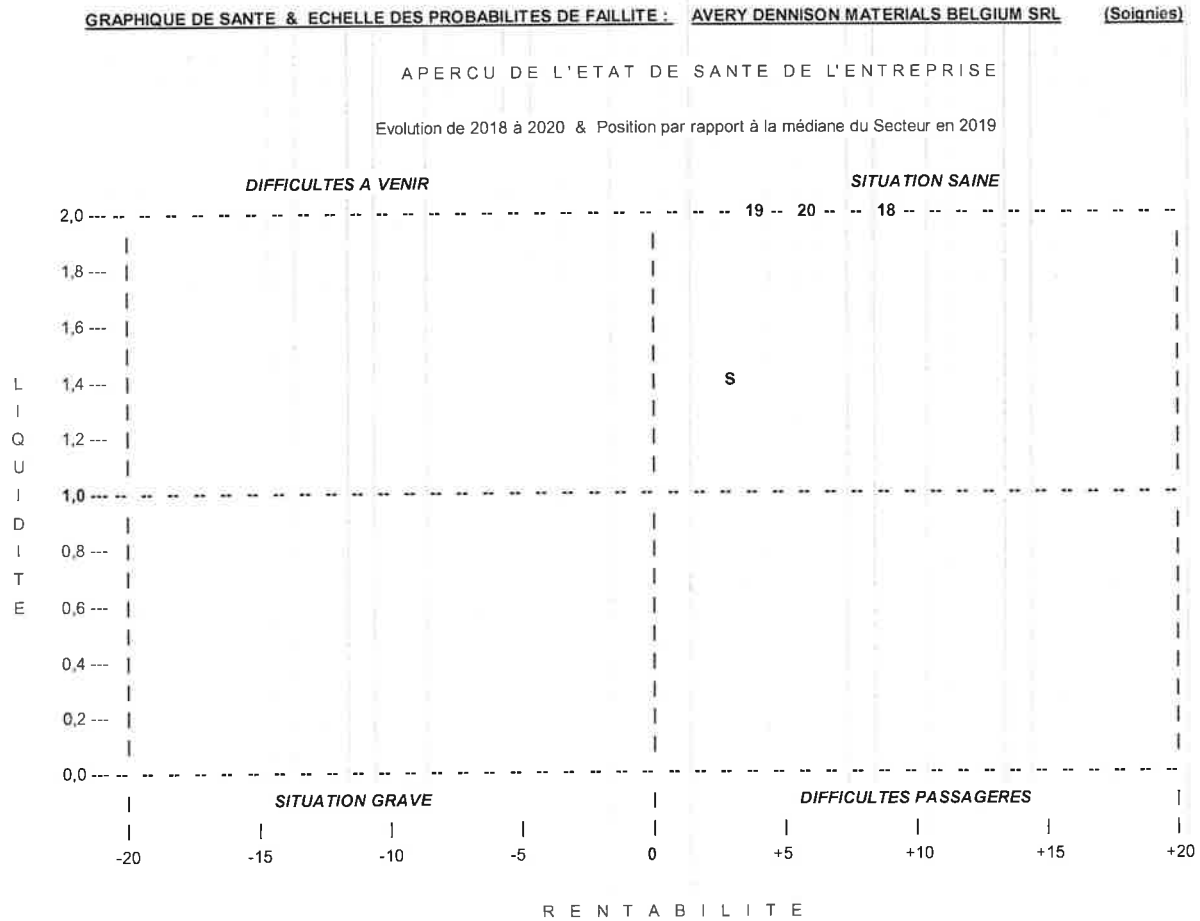
La norme sectorielle fait référence à la médiane calculée, en 2019 (dernière année disponible), pour les 68 entreprises relevant de l'industrie du papier et du carton.

En 2019 et 2020, l'activité exercée par l'entreprise s'est avérée de plus en plus rentable par rapport au secteur. On rappellera que ce ratio, qui rapporte le résultat global net (EBIT) au total de l'actif (voir page 21), est une mesure universelle de la rentabilité qui est applicable à n'importe quel type d'investissement.

En termes de liquidité, l'analyse des bilan simplifiés (module 1) avait déjà montré que la société n'encourait aucun risque de cessation de paiement dans la mesure où ses actifs courants étaient 3,6 fois supérieurs à ses dettes courantes. Ce qui permet de positionner l'entreprise en zone de bonne santé (voir page 25).

On rappellera aussi que le résultat global brut ou EBITDA (module 7) est particulièrement élevé dans la mesure où l'EBIT (module 2) a été majoré de près de 11 millions eur de charges non décaissées (dont des provisions pour prépensions).

GRAPHIQUE DE SANTE FINANCIERE



On signalera que 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique de santé financière si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches. On rappellera aussi que les comptes relatifs à l'exercice 2019 pouvaient être approuvés pour le 8/9/2020 au plus tard (mesures d'assouplissement Covid).

On observe, pour chacune des 3 années, que la société se positionne en zone de bonne santé et que ses performances sont bien meilleures que dans le secteur.

MODULE 11 : PREVISIONS DE DEFAILLANCE

PREVISIONS DE DEFAILLANCE	pondération	2018		2019		2020	
A. Rentabilité chronique	4,32	64,58%	2,79	67,15%	2,90	67,26%	2,90
B. Difficultés de paiement	-11,68	12,43%	-1,45	0,12%	-0,01	0,00%	0,00
C. Liquidité immédiate	3,17	0,31%	0,01	0,03%	0,00	0,02%	0,00
D. Valeurs produites	-1,62	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
E. Crédit de caisse	-0,84	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
Constante (k)	23,24		0,23		0,23		0,23
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	1,58		3,12		3,14	

Le détail du score de défaillance permet de constater que si la société se positionne toujours dans la zone où les risques de cessation d'activité sont insignifiants, cela est essentiellement dû à la bonne capacité bénéficiaire chronique de l'activité.

Le fait que la situation se soit nettement améliorée par rapport à 2018 est directement lié à l'absence de dettes échues envers le fisc et/ou l'onss en 2020.

Enfin, les risques sont d'autant plus faibles que le ratio de liquidité immédiate est sous-estimé étant donné que l'entreprise transfère systématiquement son cash vers le groupe (cash-pooling), ce qui ne peut se déduire de ses comptes annuels.

ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE

Risque d'erreur en cas de classement en : Activité / Cessation		
ZONE	----- 19 ---- 20	
	2,59	0 % < 92 %
A	-----	
RISQUES	1,73 18 -----	
	0,86	5 % < 52 %
DE	-----	
FAILLITE	0,75	
	0,63	10 % < 44 %
MODERES	-----	
	0,49	
seuil =>	0,34	17 % < 32 %
ZONE	0,26	
DE	0,18	26 % = 26 %
VIGILANCE	0,09	
	0,00	31 % > 20 %
	-0,23	
ZONE	-----	
	-0,45	46 % > 10 %
A	-----	
RISQUES	-0,73	
	-1,00	62 % > 5 %
DE	-----	
FAILLITE	-2,31	
	-3,62	94 % > 0 %
EXCESSIFS	-----	

Le score de l'entreprise étant toujours nettement supérieur au seuil de 0,34 pour chacune des 3 années sous revue, ses risques de cessation d'activité dans les 3 prochaines années s'avèrent des plus insignifiants (voir explications en page 25).

PARTIE 7B : L'ANALYSE FINANCIERE PRATIQUE POUR LES ASSOCIATIONS

En ce qui concerne les asbl, l'analyse financière pratique ne diffère que sur certains points. Tout comme les sociétés, les associations sont des entreprises à part entière qui doivent veiller au maintien des équilibres financiers (financement des actifs fixes par des capitaux à long terme ; concordance du degré d'endettement avec le niveau du fonds social ; couverture de l'intégralité des charges par l'ensemble des produits, subsides inclus ; génération d'un minimum de bénéfice à affecter à la réalisation de l'objet social ; etc). En cas de déséquilibres financiers (carence au niveau de la liquidité, surendettement, déficience de rentabilité), les associations sont également susceptibles de tomber en faillite. A partir de l'exercice 2020, les comptes annuels des asbl ne présentent pratiquement plus de différences avec ceux des sociétés (y compris, la possibilité d'être soumis à l'impôt sur le revenu).

MODULE 1 : BILANS SIMPLIFIES

BILANS SIMPLIFIES	2018	%	2019	%	2020	%
ACTIFS FIXES	3.811	75	3.729	70	3.583	64
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement	3.811	75	3.729	70	3.583	64
Créances à Long Terme	0	0	0	0	0	0
ACTIFS CIRCULANTS	1.292	25	1.589	30	2.022	36
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)	585	11	728	14	625	11
Avoirs de trésorerie	707	14	862	16	1.396	25
TOTAL DE L'ACTIF	5.102	100	5.319	100	5.605	100

[Ver. 2021]	Secteur	2018	%	2019	%	2020	%
CAPITAUX PERMANENTS		3.090	61	3.347	63	3.352	60
Fonds Propres	62	2.691	53	2.824	53	3.086	55
Dettes à Long Terme & Provisions		399	8	524	10	267	5
CAPITAUX TEMPORAIRES		2.013	39	1.971	37	2.253	40
Dettes d'exploitation (Dettes non financières à CT)		1.758	34	1.745	33	2.045	36
Dettes de trésorerie		255	5	226	4	208	4
TOTAL DU PASSIF	100	5.102	100	5.319	100	5.605	100

Le montant des actifs immobilisés se réduit au fil des ans, ce qui signifie que cet IMP (Institut Médico-Pédagogique) assurant des soins résidentiels à des personnes avec un handicap, ne réalise pas suffisamment d'investissements, annuellement, pour permettre le renouvellement de ses bâtiments et de ses équipements.

La régression est faible mais continue, indiquant un état de sous-investissement chronique ; les sommes investies étant largement insuffisantes pour pouvoir compenser la dépréciation naturelle subie par ces actifs fixes au fil des ans.

Dans la mesure où l'activité dégage continuellement du bénéfice (module 2), les fonds propres de l'entreprise se consolident d'année en année mais demeurent toutefois insuffisants, non seulement en regard de son indépendance financière (solvabilité) en comparaison des autres entreprises du même secteur d'activité, mais également en rapport avec le montant, plus élevé, des actifs fixes à financer. Ce qui oblige l'association à couvrir la différence en recourant à l'emprunt.

L'asbl ne s'avère toutefois pas surendettée dans la mesure où l'ensemble de ses dettes financières ne s'élèvent qu'à quelque 10 % du total de ses fonds propres. Elle est, dès lors, bien loin de se retrouver en situation d'ébranlement du crédit.

Par contre, elle est toujours susceptible de rencontrer des risques, temporaires, de cessation de paiement étant donné que ses actifs circulants ne lui permettent pas d'assurer le remboursement de la totalité de ses dettes à court terme. Ces risques sont toutefois atténués par le fait que les avoirs à court terme sont essentiellement constitués de valeurs disponibles (s'élevant à près de la moitié des fonds propres).

MODULE 2 : COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIES

COMPTES DE RESULTATS	Secteur	2018 [12]	%	2019 [12]	%	2020 [12]	%
Subsides & autres produits	83,2	9.977	99,5	10.215	99,5	10.358	99,6
VENTES	100	10.028	100	10.271	100	10.396	100
- Approvisionnements		246	2,5	250	2,4	277	2,7
- Services & biens divers		952	9,5	933	9,1	749	7,2
VALEUR AJOUTEE	87,0	8.830	88,1	9.088	88,5	9.370	90,1
- Rémunérations	78,8	7.991	79,7	8.231	80,1	8.558	82,3
- Amortissements	3,8	486	4,8	435	4,2	125	1,2
- Autres charges d'exploitation		286	2,9	302	2,9	276	2,7
RESULTAT OPERATIONNEL		68	0,7	120	1,2	410	3,9
+ Résultat Financier		70	0,7	74	0,7	84	0,8
+ Résultat Exceptionnel		(11)	-0,1	27	0,3	(213)	-2,1
RESULTAT GLOBAL (EBIT)		127	1,3	222	2,2	280	2,7
- Charges des dettes	0,3	5	0,0	4	0,0	3	0,0
- Impôts		0	0,0	0	0,0	0	0,0
RESULTAT DE L'EXERCICE	2,1	122	1,2	218	2,1	277	2,7

Les ventes ou produits d'exploitation (y compris les subsides) étant en progression, l'activité s'avère en légère croissance. Les performances de l'activité continuent de s'améliorer. Le bénéfice opérationnel s'accroît et son niveau par rapport aux ventes (3,9 % en 2020) est nettement plus élevé qu'en 2019 (1,2 %) voire qu'en 2018 (0,7 %).

Ces meilleures conditions d'exploitation, qui résultent d'une bonne maîtrise des frais généraux, ont été accentuées par la forte baisse des charges non décaissées (les amortissements n'ayant pratiquement pas varié, cette diminution est uniquement due à une reprise et/ou utilisation d'une provision pour prévisions).

L'intégralité de ces "économies" ne se retrouve toutefois pas au niveau du résultat d'exploitation en raison d'un moins bon comportement des frais de personnel, qui consomment 82,3 % des ventes en 2020 contre 80,1 % en 2019. Le fait que la masse salariale consomme une part plus élevée des ventes par rapport à la norme du secteur est légitimé par le niveau, plus élevé, de la création de valeur ajoutée.

Au final, le bénéfice net de l'exercice s'accroît dans une moindre mesure en raison de la prise en compte d'éléments exceptionnels en lien avec les contrôles et redressements de l'AVIQ portant sur des années antérieures à 2020.

MODULE 3 : STRUCTURE DES RECETTES

STRUCTURE DES RECETTES	2018	%	2019	%	2020	%
Produits d'exploitation (% Σ Produits)	10.028	98,3	10.271	98,8	10.396	98,6
Produits financiers (% Σ Produits)	86	0,8	85	0,8	94	0,9
Produits exceptionnels (% Σ Produits)	86	0,8	43	0,4	55	0,5

Comme il fallait s'y attendre, l'essentiel des revenus d'une IMP (près de 99 %) provient de ses produits d'exploitation, surtout composés de subsides (module 2). Ce qui indique que les recettes issues du chiffre d'affaires ou d'autres produits (d'exploitation, financiers ou exceptionnels) sont relativement insignifiantes.

MODULE 4 : EQUILIBRES FINANCIERS

EQUILIBRES FINANCIERS	2018		2019		2020	
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)	(721)	-61	(382)	-38	(231)	-16
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)	(1.173)	100	(1.018)	100	(1.419)	100
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)	(452)	39	(636)	62	(1.188)	84

Le niveau relativement insuffisant des fonds propres ne permet pas à l'entreprise de dégager un fonds de roulement positif. Fort heureusement, l'activité de soins résidentiels ne requiert aucun besoin de capitaux supplémentaires liés à l'exploitation (les dettes courantes couvrant l'intégralité des créances courantes, générant au contraire un excédent de capitaux). L'asbl n'a dès lors pas besoin de recourir au crédit bancaire et dispose d'un excédent de trésorerie appréciable.

MODULE 5 : DONNEES SOCIALES

DONNEES SOCIALES	Secteur	2018	2019	2020
Effectif moyen (personnel ordinaire)		132,6 ETP	137,7 ETP	145,4 ETP
Productivité moyenne*	61,552	66,594	65,999	64,442
Coût moyen du personnel*	55,803	60,264	59,777	58,860
Niveau de ventes par travailleur*	70,790	75,623	74,592	71,498
Rémunérations couvertes par Subsides	107,5	124,9 %	124,1 %	121,0 %

Le volume de l'emploi s'est accru de près de 6 % entre 2020 et 2021, ce qui s'avère discordant par rapport à la croissance, moins soutenue, de l'activité (+ 1 %). En dépit d'une bonne maîtrise des frais généraux, la marge dégagée (valeur ajoutée) n'a pas augmenté suffisamment pour permettre un accroissement de la productivité moyenne des travailleurs de l'asbl (en baisse d'un peu plus de 2 %).

La masse salariale n'ayant augmenté que de 4 %, soit dans des proportions moins importantes que l'emploi, le coût moyen du personnel (toutes catégories confondues) a dès lors diminué de près de 2 % entre 2019 et 2020.

Les ventes réalisées par travailleur confirme l'adéquation entre le niveau des recettes et le volume de l'emploi. L'ensemble des subventions suffisent à couvrir la masse salariale globale, permettant de dégager une marge de plus de 20 % en 2020.

MODULE 6 : MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER

MARGE D'ENDETTEMENT FINANCIER	2018	2019	2020
Dettes financières globales (LT + CT)	396	373	329
Marge sur niveau des Fonds Propres	2.295	2.451	2.757
Marge sur Résultat Global Brut généré*	1.135	1.268	686

Le niveau d'endettement financier global (emprunts à long et à court terme) est particulièrement faible. Les fonds propres étant 10 fois plus élevés, cela permet à l'IMP de pouvoir disposer en cas de besoin, d'une marge d'emprunt supplémentaire relativement conséquente (limitée toutefois par la capacité à générer du revenu).

Le fait que la moitié des fonds propres de l'asbl soient constitués de subsides en capital explique le faible recours à l'emprunt pour le financement des actifs fixes.

MODULE 7 : INDICATEURS DE VIGILANCE

INDICATEURS DE VIGILANCE	Secteur	2018 [12]	2019 [12]	2020 [12]
Résultat courant (% Produits courants)	1,8	1,3 %	1,8 %	4,7 %
Résultat courant avant amortissement		460	540	844
Cash-flow (Cash-drain)		608	653	402
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	6,0	3,5 ans	3,3 ans	5,9 ans
Dettes sociales & fiscales échues		0	0	0
EBITDA (Résultat Global Brut)		613	656	406

Les 2 premières lignes font référence aux critères utilisés pour qu'une entreprise puisse être reconnue en difficulté. Le résultat courant n'ayant jamais été négatif au cours des 3 dernières années, les critères de reconnaissance ne sont pas remplis.

Indépendamment du fait que l'activité a généré un bénéfice net de moins de 280.000 eur, la capacité bénéficiaire de l'activité à dégager du cash est plus élevée (de l'ordre de 400.000 eur). Le fait que le cash-flow ait diminué en 2020 par rapport aux exercices précédents est lié à la diminution des charges non décaissées en lien avec la reprise (ou l'utilisation) de la provision pour prépension opérée en 2020.

Même si l'endettement global de l'asbl est resté faible (et diminue progressivement au fil des ans), la durée de remboursement s'est allongée en raison de la diminution du cash-flow en 2020 mais reste toujours conforme à la norme sectorielle.

L'absence de difficultés de paiement se note non seulement au niveau des liquidités importantes (module 1) et de la position de trésorerie excédentaire (module 4), mais aussi au niveau de l'absence de dettes sociales et/ou fiscales échues (dont la présence serait révélatrice de réels problèmes de cash).

MODULE 8 : DELAIS DE PAIEMENT

Délais de paiement moyens clients*	51	5 jours	14 jours	5 jours
Délais paiement moyens fournisseurs*	52	83 jours	61 jours	53 jours

Les potentielles difficultés de paiement temporaires (modules 1 et 10), ne sont pas liées aux délais de paiement accordés aux clients ou obtenus des fournisseurs. Au contraire, les délais-clients sont faibles, ce qui favorise la liquidité et les délais-fournisseurs s'avèrent conformes aux normes du secteur.

Les origines de l'illiquidité ne provenant pas, non plus, de la trésorerie (qui s'avère excédentaire), elles sont à rechercher plutôt du côté du niveau élevé des dettes d'exploitation autres que commerciales. On observe en effet que les dettes sociales ont augmenté de 20 % (soit bien plus que la masse salariale et l'emploi) et que les autres dettes se sont accrues de près de 40 % en 2020 par rapport à 2019.

MODULE 9 : SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité Nace-bel & Taille	Complet	8720	Activités de soins résidentiels pour person
Statistique sectorielle BNB & Nbre	116	DE9705	Activités de soins résidentiels pour person

Sur base de son code d'activité Nace-bel (87201) renseigné à la BCE, la BNB a regroupé les comptes annuels de l'asbl avec ceux des associations exerçant des activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap. Ce secteur regroupait, en 2019, quelque 116 entreprises de grande taille.

La médiane sectorielle se rapporte à l'ensemble des associations qui ont déposé un schéma complet pour l'exercice 2019 (les statistiques 2020, qui devaient être disponibles avant fin 2022, n'ont toujours pas été publiées par la BNB).

On signalera que, indépendamment des statistiques de la BNB, l'application-santé permet d'effectuer des globalisations d'entreprises relevant d'un même secteur d'activité, permettant de disposer de moyennes, actualisées, pour une association-type (en divisant les chiffres globalisés par le nombre d'entreprises concernées).

MODULE 10 : SANTE FINANCIERE

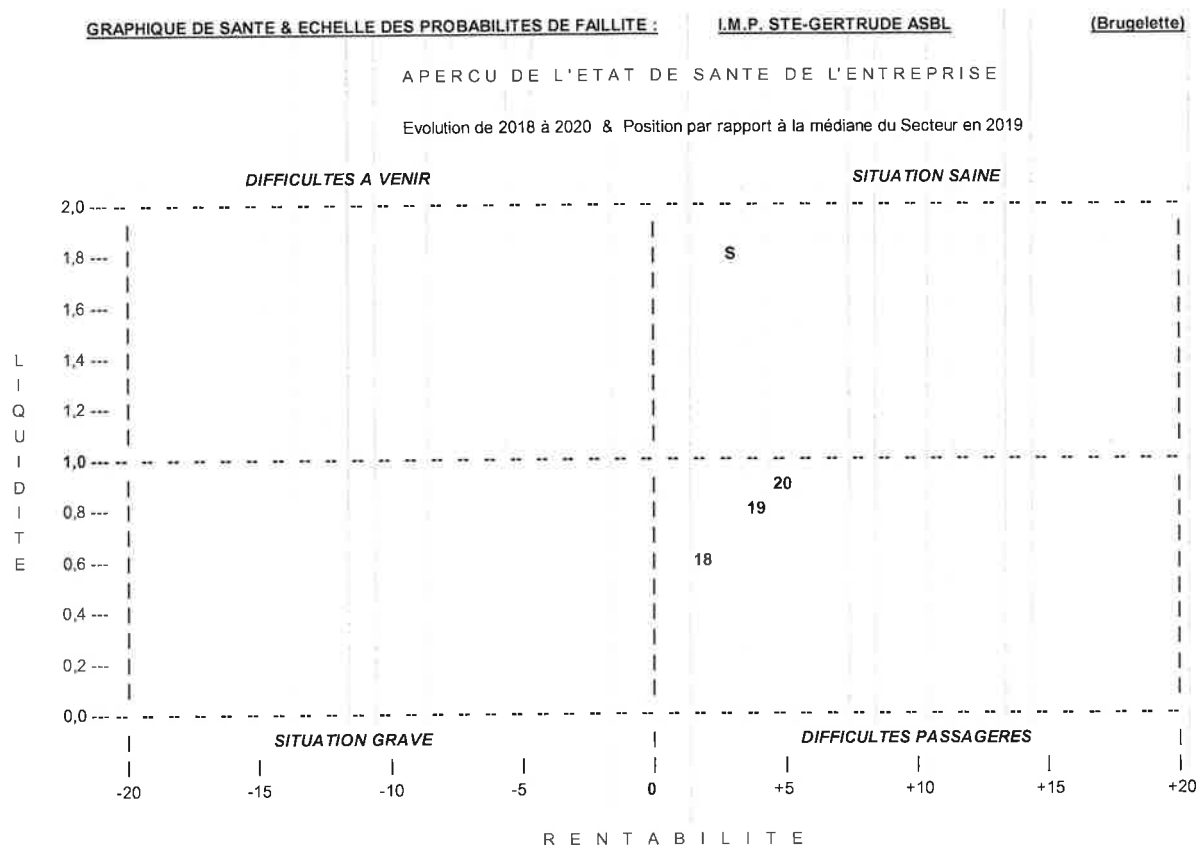
SANTE FINANCIERE	Secteur	2018		2019		2020	
Rentabilité économique nette *	2,8	2,5	%	4,2	%	5,0	%
Liquidité générale	1,80	0,64	x	0,81	x	0,90	x

L'activité exercée par l'association s'avère de plus en plus rentable au fil des ans. Ce ratio, qui rapporte le résultat global net (EBIT) au total de l'actif, est une mesure universelle de la rentabilité, applicable à n'importe quel type d'investissement. La hausse observée est directement liée au résultat dégagé.

Par contre, l'asbl disposant de moins d'actifs courants (actifs circulants) que de dettes courantes (capitaux temporaires), le taux de liquidité est inférieur à 1 (module 10), ce qui ne la met pas à l'abri de risques de cessation de paiement.

Dans ces conditions, l'association se positionne en zone de difficultés passagères dans le graphique de santé. L'augmentation progressive du bénéfice réalisé accroît les valeurs disponibles et induit une tendance d'évolution positive de la situation.

GRAPHIQUE DE SANTE FINANCIERE



On rappellera que 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches. Ils pourraient même se superposer à la médiane du secteur.

Ce qui n'est pas le cas pour l'asbl qui présente toujours des difficultés financières temporaires qui apparaissent discordantes par rapport à l'aisance financière affichée par les autres entreprises du même secteur d'activité.

Même si la situation semble se régulariser progressivement (tendance d'évolution positive) et que le niveau de rentabilité s'avère correct, les risques de cessation de paiement sont vraisemblablement liés à une activité déficitaire antérieure (il subsistait toujours une perte reportée dans les fonds propres en fin d'année 2019).

MODULE 11 : PREVISIONS DE DEFAILLANCE

PREVISIONS DE DEFAILLANCE	pondération	2018		2019		2020	
A. Rentabilité chronique	4,32	-8,02%	-0,35	-3,59%	-0,16	1,54%	0,07
B. Difficultés de paiement	-11,68	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
C. Liquidité immédiate	3,17	54,01%	1,71	53,64%	1,70	68,60%	2,17
D. Valeurs produites	-1,62	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
E. Crédit de caisse	-0,84	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
Constante (k)	23,24		0,23		0,23		0,23
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	1,60		1,78		2,47	

Le détail du score de défaillance permet de constater que la nette amélioration de la situation financière de l'entreprise est due au fait que les 3 derniers exercices ont été bénéficiaires, permettant d'apurer les pertes accumulées antérieurement et d'accroître progressivement le niveau de trésorerie disponible en fin d'année.

ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE

Risque d'erreur en cas de classement en :		Activité / Cessation	
ZONE	2,59	-----20-----	0 % < 92 %
A	1,73	-----19-----	
RISQUES	0,86	-----	5 % < 52 %
DE	0,75	-----	
DISSOLUTION	0,63	-----	10 % < 44 %
MODERES	0,49	-----	
seuil =>	0,34	-----	17 % < 32 %
ZONE	0,26	-----	
DE	0,18	-----	26 % = 26 %
VIGILANCE	0,09	-----	
	0,00	-----	31 % > 20 %
	-0,23	-----	
ZONE	-0,45	-----	46 % > 10 %
A	-0,73	-----	
RISQUES	-1,00	-----	62 % > 5 %
DE	-2,31	-----	
DISSOLUTION	-3,62	-----	94 % > 0 %
EXCESSIFS		-----	

Le score de l'association est toujours nettement supérieur au seuil de 0,34 (qui minimise les risques d'erreur) pour chacune des 3 années sous revue. Les risques encourus par l'asbl de cesser ses activités dans un avenir proche (dans les 3 ans) s'avèrent dès lors des plus insignifiants.

Il est important de rappeler que les risques de dissolution peuvent prendre des formes différentes. A l'instar de toute autre entreprise, une asbl pourrait être déclarée en faillite mais son positionnement en zone de risques de dissolution significatifs ou élevés pourrait conduire l'organe de gestion de l'entité en difficulté, à envisager un regroupement (fusion) voire une fermeture d'établissements.

CODES UTILISES - APPLICATION SOCIETES

{ n } = n° ratio BNB (médiane sectorielle + année)

[Ver. mois/année]	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
BILANS SIMPLIFIES							
ACTIFS FIXES							
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement		20 + 21/28 + 29					
Créances à Long Terme		20 + 21 + 22/27 + 28					
ACTIFS CIRCULANTS							
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)		29/58 - 29					
Avoirs de trésorerie		3 + 40/41 + 490/1					
TOTAL DE L'ACTIF		50/53 + 54/58					
		20/58					

COMPTES DE RESULTATS	Secteur	N-2 [mois]	%	N-1 [mois]	%	N [mois]	%
Chiffre d'Affaires		70					
VENTES	100	70/76A - 76A - 740					
- Approvisionnements		60					
- Services & biens divers		61					
VALEUR AJOUTEE	{3}	70/76A - 76A - 740 - 60 - 61					
- Rémunérations	{6} x {3}	62 + 635					
- Amortissements	{7} x {3}	630 + 631/4 + 635/8 - 635 - 9125					
- Autres charges d'exploitation		640/8 + 649 - 740					
RESULTAT OPERATIONNEL	{2}	9901 - 76A + 66A + 9125					
+ Résultat Financier		75 - 9125 - 9126 - 651 - 652/9 + 653					
+ Résultat Exceptionnel		76A + 76B + 780 - 66A - 66B - 680 - 67/77 + 9134					
RESULTAT GLOBAL (EBIT)		9904 + 9134 + 650 + 653 - 9126					
- Charges des dettes	{8} x {3}	650 + 653 - 9126					
- Impôts		9134					
RESULTAT DE L'EXERCICE		9904					

PREVISIONS DE DEFAILLANCE	pondération	N-2	%	N-1	%	N	%
A. Rentabilité chronique	a = +4,32	(13 + 14) : 10/49 x 100					
B. Difficultés de paiement	b = -11,68	(9072 + 9076) : (17/49 - 17) x 100					
C. Liquidité immédiate	c = +3,17	(54/58) : (29/58 - 29) x 100					
D. Valeurs produites (**)	d = -1,62	(32 + 33 + 37) : (3 + 40/41 + 490/1) x 100					
E. Crédit de caisse	e = -0,84	(430/8) : (17/49 - 17) x 100					
Constante	k = +23,24						
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	(A x a - B x b + C x c - D x d - E x e + k) : 100					

SANTE FINANCIERE	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
Rentabilité économique nette *	{12}	(9904 + 9134 + 650 + 653 - 9126) : (20/58) x 100					
Liquidité générale	{13}	(29/58 - 29) : (17/49 - 17)					

Secteur d'activité	Nace-bel & Taille	Complet / Abrégé / Micro	Code Nace & Libellé
Statistique sectorielle BNB & Nbre	Sociétés globalisées		Code Secteur (PU/DE) & Libellé

(* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différé de 12 mois)

AFFECTATION DU RESULTAT	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
Bénéfice à distribuer		694/7					
Taux de distribution des bénéfices		(694/7) : 9904 x 100					
Rendement des capitaux propres*	{9}	9904 : (10/15) x 100					

EQUILIBRES FINANCIERS	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)		(10/15 + 16 + 17 - 19) - (20 + 21/28 + 29)					
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)		(29/58 - 29 - 50/53 - 54/58) - (17/49 - 17 - 8801 - 43)					
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)		(8801 + 43) - (50/53 + 54/58)					

DONNEES SOCIALES	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
Effectif moyen (personeel ordinaire)		9087					
Productivité moyenne*	{4}	(70/76A - 76A - 740 - 60 - 61) : 9087					
Coût moyen du personnel*	{4} x {6}	(62 + 635) : 9087					
Niveau de ventes par travailleur*	{4} : {3}	(70/76A - 76A - 740) : 9087					

MARGE D'ENDETTLEMENT FINANCIER	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
Dettes financières globales (LT + CT)		170/4 + 43 + 8801					
Marge sur niveau des Fonds Propres		(10/15) - (170/4 + 43 + 8801)					
Marge sur Résultat Global Brut généré*		(EBITDA x 2,5) - (170/4 + 43 + 8801)					

INDICATEURS DE VIGILANCE	Secteur	N-2 [mois]	%	N-1 [mois]	%	N [mois]	%
Résultat courant avant impôt		9901 - 76A + 66A + 75 - 65					
Résultat courant avant amortissement		9901 - 76A + 66A + 75 - 65 + 630					
Cash-flow (Cash-drain)		9904 + 630 + 631/4 + 635/8 - 9125					
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	Beaver	(16 + 17/49) : (9904 + 630 + 631/4 + 635/8 - 9125)					
Dettes sociales & fiscales échues		9072 + 9076					
Degré de couverture du capital (%) ou Actif net		(10/15 - 20) : (10) x 100 ou (10/15 - 20)					
EBITDA (Résultat Global Brut)		EBIT + (630 + 631/4 + 635/8 - 9125)					
		[Ratio de Beaver = 100 : ((10) x (19)) : (100 - (19))]					

Délais de paiement moyens clients*	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
	{17}	(40 + 9150) : (70 + 74 - 740 + 9146) x 365					
Délais paiement moyens fournisseurs*	{18}	(44) : (600/8 + 61 + 9145) x 365					

CODES UTILISES - APPLICATION ASSOCIATIONS

{ n } = n° ratio BNB (médiane sectorielle + année)

[Var. mois/année]	Secteur	N-2	%	N-1	%	N	%
BILANS SIMPLIFIES							
ACTIFS FIXES							
Actifs Immobilisés & Frais d'établissement	{15}	10/15 + 16 + 17					
Créances à Long Terme		10 + 12 + 13 + 14 + 15					
ACTIFS CIRCULANTS							
Avoirs d'exploitation (Stocks & Créances à CT)		16 + 17					
Avoirs de trésorerie		17/49 - 17					
TOTAL DE L'ACTIF	100	10/49					

STRUCTURE DES RECETTES	N-2	N-1	N
Produits d'exploitation (% Σ Produits)	(70/76A - 76A) :	(70/76A + 75/76B) :	x 100
Produits financiers (% Σ Produits)	(75) :	(70/76A + 75/76B) :	x 100
Produits exceptionnels (% Σ Produits)	(76A + 76B) :	(70/76A + 75/76B) :	x 100

EQUILIBRES FINANCIERS	N-2	N-1	N
Fonds de Roulement (> 0 = excédent de capitaux)	(10/15 + 16 + 17) -	(20 + 21/28 + 29)	
Besoin d'Exploitation (< 0 = excédent de capitaux)	(29/58 - 29 - 50/53 - 54/58) -	(17/49 - 17 - 8801 - 43)	
Besoin de Trésorerie (< 0 = excédent de capitaux)	(8801 + 43) -	(50/53 + 54/58)	

DONNEES SOCIALES	Secteur	N-2	N-1	N
Effectif moyen (personnel ordinaire)		9087		
Productivité moyenne*	{4}	(70/76A - 76A - 60 - 61) :	9087	
Coût moyen du personnel*	{4} x {5}	(62 + 635) :	9087	
Niveau de ventes par travailleur*	{4} : {3}	(70/76A - 76A) :	9087	
Rémunérations couvertes par Subsidés	{12}	(73 + 74) :	62	

MARGE D'ENDETTLEMENT FINANCIER	N-2	N-1	N
Dettes financières globales (LT + CT)	170/4 + 43 + 8801		
Marge sur niveau des Fonds Propres	(10/15) -	(170/4 + 43 + 8801)	
Marge sur Résultat Global Brut généré*	(EBITDA x 2,5) -	(170/4 + 43 + 8801)	

INDICATEURS DE VIGILANCE	Secteur	N-2 [mois]	N-1 [mois]	N [mois]
Résultat courant (% Produits courants)	{2}	(9901 - 76A + 66A + 75 - 65) :	(70/76A - 76A + 75)x100	
Résultat courant avant amortissement		(9901 - 76A + 66A + 75 - 65) + 630		
Cash-flow (Cash-drain)		9904 + 630 + 631/4 + 635/9		
Remboursement dettes Σ par cash-flow*	100 : {10}	(16 + 17/49) :	(9904 + 630 + 631/4 + 635/9)	
Dettes sociales & fiscales échues		9072 + 9076		
EBITDA (Résultat Global Brut)		EBIT + (630 + 631/4 + 635/9)		

Délais de paiement moyens clients*	{19}	(40 + 9150) :	(70 + 74 + 9146) x 365
Délais paiement moyens fournisseurs*	{20}	44 :	(600/8 + 61 + 9145) x 365

(* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois)

COMPTES DE RESULTATS	Secteur	N-2 [mois]	%	N-1 [mois]	%	N [mois]	%
Subsidés & autres produits	{11}	73 + 74					
VENTES	100	70/76A - 76A					
- Approvisionnements		61					
- Services & biens divers	{3}	70/76A - 76A - 60 - 61					
- Rémunérations	{5} x {3}	62 + 635					
- Amortissements	{6} x {3}	630 + 631/4 + 635/9 - 635					
- Autres charges d'exploitation		640/8 + 649					
RESULTAT OPERATIONNEL		9901 - 76A + 66A					
+ Résultat Financier		75 - 651 - 662/9 + 663					
+ Résultat Exceptionnel		76A + 76B + 780 - 66A - 66B - 680 - 67/77 + 9134					
RESULTAT GLOBAL (EBIT)		9904 + 9134 + 650 + 653					
- Charges des dettes	{7} x {3}	650 + 653					
- Impôts		9134					
RESULTAT DE L'EXERCICE	{8}	9904					

PREVISIONS DE DEFAILLANCE	N-2	N-1	N
A. Rentabilité chronique	a = +4,32	(13 + 14) :	10/49 x 100
B. Difficultés de paiement	b = -11,68	(9072 + 9076) :	(17/49 - 17) x 100
C. Liquidité immédiate	c = +3,17	(54/58) :	(29/58 - 29) x 100
D. Valeurs produites (**)	d = -1,62	(32 + 33 + 37) :	(3 + 40/41 + 490/4) x 100
E. Crédit de caisse	e = -0,84	(430/8) :	(17/49 - 17) x 100
Constante	k = +23,24		
Somme des valeurs pondérées + k	SCORE	(A x a - B x b + C x c - D x d - E x e + k) :	100

SANTE FINANCIERE	Secteur	N-2	N-1	N
Rentabilité économique nette *	{9}	(9904 + 9134 + 650 + 653) :	(20/58) x 100	
Liquidité générale	{13}	(29/58 - 29) :	(17/49 - 17)	

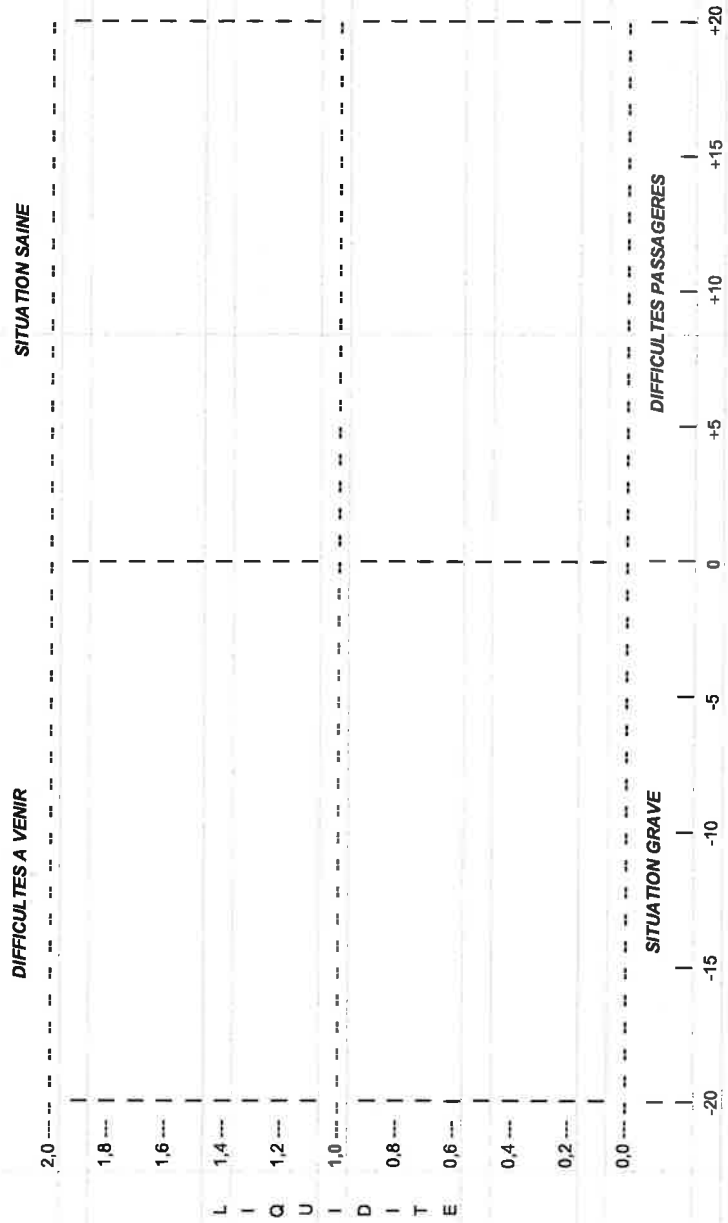
Secteur d'activité Nace-bel & Taille	Complet / Abrégé	Code Nace & Libellé
Statistique sectorielle BNB & Nbre	Associations globalisées	Code Secteur (PU/DE) & Libellé

(* valeurs corrigées, pour l'année concernée, en cas d'exercice différent de 12 mois)

GRAPHIQUE DE SANTE & ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE :

APERCU DE L'ETAT DE SANTE DE L'ENTREPRISE

Evolution de 2019 à 2021 & Position par rapport à la médiane du Secteur en 2019



R E N T A B I L I T E

clôture exercice (normal=12 mois)	Secteur (S)	2019	2020	2021
Graphique de Santé				
approbation AG (retard > 6 mois)				
RENTABILITE	%	%	%	%
LIQUIDITE	X	X	X	X
Score de Défaillance	risques dans les 3 ans			

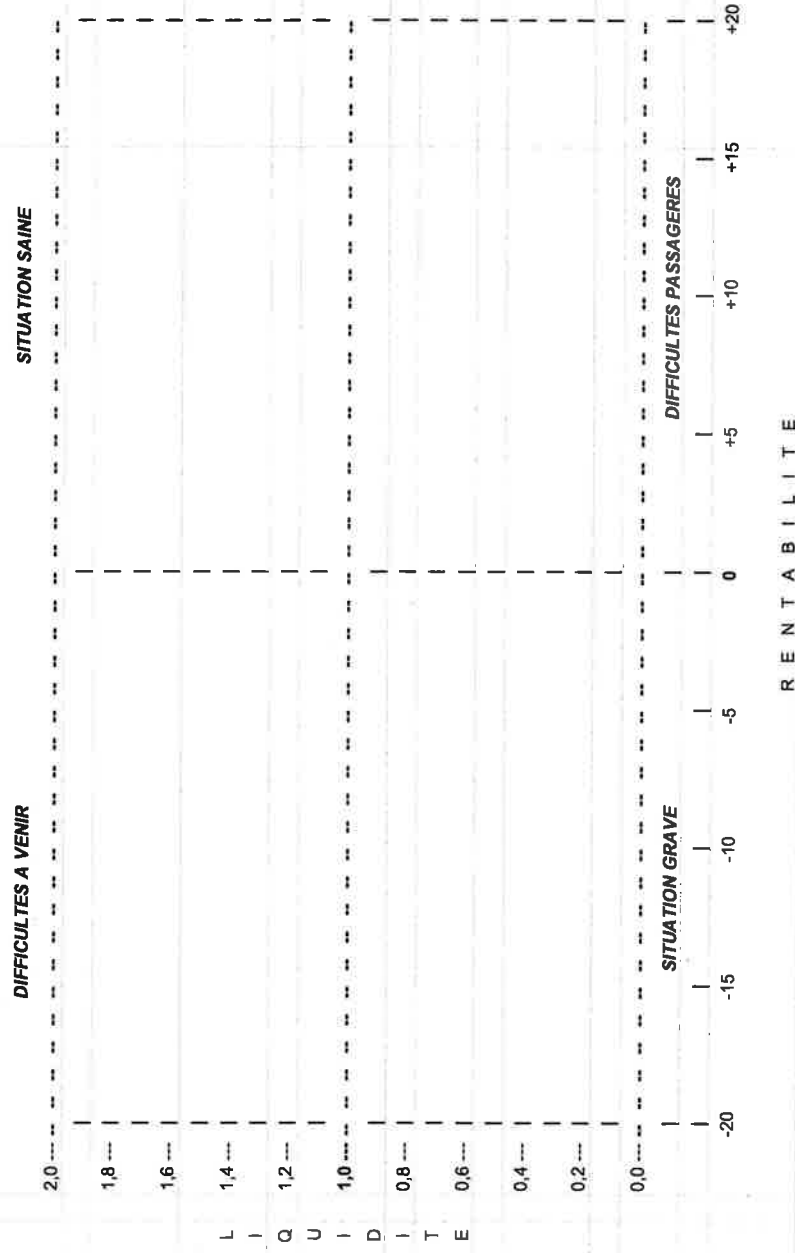
NB : 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches

Risque d'erreur en cas de classement en :	Activité	Cessation
ZONE	2,59	0 % < 92 %
A	1,73	
RISQUES	0,86	5 % < 52 %
DE	0,75	
FAILLITE	0,63	10 % < 44 %
MODERES	0,49	
seuil =>	0,34	17 % < 32 %
ZONE	0,26	
DE	0,18	26 % = 26 %
VIGILANCE	0,09	
	0,00	31 % > 20 %
	-0,23	
ZONE	-0,45	46 % > 10 %
A	-0,73	
RISQUES	-1,00	62 % > 5 %
DE	-2,31	
FAILLITE	-3,62	94 % > 0 %
EXCESSIFS		

GRAPHIQUE DE SANTE & ECHELLE DES PROBABILITES DE FAILLITE :

APERCU DE L'ETAT DE SANTE DE L'ENTREPRISE

Evolution de 2020 à 2022 & Position par rapport à la médiane du Secteur en 2020



clôture exercice (normal=12 mois)	Secteur (S)	2020	2021	2022
Graphique de Santé				
approbation AG (retard > 6 mois)				
RENTABILITE	%	%	%	%
LIQUIDITE	x	x	x	x
Score de Défaillance	risques dans les 3 ans			

NB : 2 exercices pourraient se superposer dans le graphique si les valeurs des ratios de rentabilité et de liquidité sont très proches

Risque d'erreur en cas de classement en :	Activité / Cessation
ZONE	
A	0 % < 92 %
RISQUES	
DE	5 % < 52 %
FAILLITE	10 % < 44 %
MODERES	
seuil =>	0,34
17 % < 32 %	
ZONE	
DE	26 % = 26 %
VIGILANCE	
0,00	31 % > 20 %
0,23	
ZONE	
A	46 % > 10 %
RISQUES	
DE	62 % > 5 %
FAILLITE	
EXCESSIFS	94 % > 0 %